M

LA

L'AM

MÉMOIRES

SUR

LA DERNIERE GUERRE

DE

L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

TOME SECOND.

M

LA I

L'AM

La F

Suivis
relati
de n
uſage
pogr

Par M.
Milit
gimen
gara

MÉMOIRES
SUR
LA DERNIERE GUERRE
DE
L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE,
ENTRE
LA FRANCE ET L'ANGLETERRE.

Suivis d'Obſervations, dont pluſieurs ſont relatives au théatre actuel de la guerre, & de nouveaux détails ſur les mœurs & les uſages des Sauvages, avec des cartes topographiques.

Par M. POUCHOT, *Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, ancien Capitaine au Régiment de Béarn, Commandant des forts de Niagara & de Lévis, en Canada.*

TOME SECOND.

YVERDON.

M. DCC. LXXXI.

E
199
P85
V. 2

M

DER

L'AM

Entre

N
me pré
difes de
tenac.
chands
remplac
avoit é

Tom

MEMOIRES

SUR LA

DERNIERE GUERRE

DE

L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE,

Entre la France & l'Angleterre.

NOus avons vu dans le volume précédent le ſort des marchandiſes deſtinées pour le roi à Frontenac. On chercha chez les marchands & les particuliers de quoi remplacer ces effets. Le peu qui avoit échappé aux Anglois dans 1759.

le trajet de France en Canada, ſe
1759. vendit d'abord aux commerçants & aux particuliers qui avoient des poſtes dans les pays d'en haut à fournir, ils les agioterent entr'eux avec des bénéfices conſidérables. Enfin, les derniers à qui ils étoient parvenus, les livroient à l'intendant au dernier prix courant. On imagine bien que la ſociété & les amis étoient prévenus des achats qu'il y auroit à faire, & enlevoient les effets, afin de prendre leur meſure pour être les derniers vendeurs au roi. Si on ajoute à cela les manœuvres qui ſe faiſoient dans les poſtes, on jugera à quel prix exhorbitant chaque choſe étoit portée, & combien il ſe faiſoit de petites fortunes parmi ces brocanteurs. Malgré tous ces inconvénients, on trouva encore le moyen d'aſſez bien approviſionner les poſtes, eu égard à la diſette de toutes choſes.

Revenons aux opérations militaires. Dans tous les petits partis de guerre que l'on faiſoit, on prenoit toujours quelques priſonniers Anglois, qui annonçoient les plus grands préparatifs contre le Canada. Les commandants des poſtes autour du lac Ontario & de la Belle-Riviere, avertirent M. de Vaudreuil du mécontentement des cinq nations, ce qui le détermina à renvoyer M. Pouchot commander à Niagara. M. Pouchot s'y prêtoit avec peine, parce qu'il prévoyoit ce qui devoit réſulter de l'inſuffiſance des reſſources du pays. M. de Montcalm étoit aſſez de ſon avis. Cependant, il ne put pas refuſer cet officier à M. de Vaudreuil. On devoit donner à M. Pouchot 300 hommes de troupes françoiſes; mais prévoyant qu'elles ſeroient priſes, on ne lui donna que trois piquets formant 149 hommes. En 1759.

prenant congé de lui, M. Pouchot
1759. lui dit : il y a apparence que nous ne nous reverrons qu'en Angleterre. Il partit de Mont-Réal le 27 Mars avec 157 Canadiens, aux ordres de M. de Repentegni, officier de la colonie. Etant à quatre lieues ſur le lac St. François, il apperçut les glaces du lac qui ſe ſéparoient & formoient un chenal dans le milieu. Il écrivit ſur le champ à M. de Vaudreuil cet événement, ce qui déſignoit que celles de la riviere devoient fondre inceſſamment, & que la navigation ſeroit bientôt libre. Il eut toutes les peines du monde de gagner l'extrêmité ſupérieure du lac. Les glaces manquant ſous les pieds, plus de 30 Canadiens s'enfoncerent. Heureuſement, en ſe retenant aux glaces, ils remontoient deſſus. Il ne périt perſonne, par une eſpece de miracle. Le 2 Avril, ſe trouvant au deſſus

du long Saut, il trouva des bateaux du poſte de la Préſentation qui étoient venus à ſa rencontre. Il s'y embarqua. Le 4, il arriva à la Pointe au Baril, trois lieues au deſſus de la Préſentation. Il fut tout de ſuite à l'ance où l'on conſtruiſoit deux barques, chacune de dix pieces de canon de 12. Elles devoient être prêtes à lancer à l'eau. Il en trouva une avec ſon bordage, & l'autre en bois tors. Il fit doubler ſur le champ le nombre des ouvriers pour y travailler jour & nuit. Il s'occupa encore à retrancher ce poſte, qu'un parti auroit pu très-facilement brûler ainſi que nos bâtiments. 1759.

Le 9, on lança à l'eau une barque qui fut nommée l'*Iroquoiſe*. Le 10, paſſa un courier du détroit. Il annonça que les Sauvages des pays d'en haut devoient deſcendre à Mont-Réal. Le 11, tous les ba-

teaux portant les convois de vivres
1759. & les agrêts, arriverent de Mont-Réal avec les détachemens françois.

Le 12, le deuxieme bâtiment, nommé l'*Outaouaiſe*, fut lancé à l'eau. On peut juger par là quelle diligence on avoit fait pour leur conſtruction. Elles furent grayées tout de ſuite. Par deux François & deux Sauvages d'un parti de M. Villejoin, qui étoit auprès du lac des Onoyottes, M. Pouchot apprit qu'il n'y avoit perſonne à Chouegen, & que les Anglois étoient déja en force au portage, où ils faiſoient tous leurs préparatifs. Les Onoyottes lui avoient dit que Johnſon invitoit toutes les cinq nations à venir tenir conſeil chez les Onontagues, où eſt leur feu allumé (*a*).

Le 25, MM. Pouchot, Villars &

(*a*) Cela déſigne le chef-lieu.

Cervies, capitaines de trois piquets, partirent ſur les Corvettes, & leur détachement avec M. de Bonna-foux, officier d'artillerie. Le 30, ils arriverent à Niagara. 1759

Le 2 & 3 Mai, M. Pouchot interrogea des priſonniers faits ſur la Belle-Riviere, qui lui donnerent des éclairciſſements aſſez exacts ſur la poſition des Anglois dans cette partie. Il ſut qu'ils avoient 4 à 500 hommes au fort Pittsbourg, à Loyal-Anon 150, & que toutes les troupes réglées en étoient rappellées. Ces priſonniers firent aſſez bien la deſcription de ces forts.

Le 5, M. de Vaſſan, commandant à Niagara, relevé par M. Pouchot, repartit ſur les Corvettes. Le 9, M. Pouchot commença à faire travailler à réparer le fort, auquel on n'avoit rien fait depuis ſon départ. Il trouva les remparts très-affaiſſés, les gazonnements tous

éboulés, & que l'eſcarpe & la con-
1759. tre-eſcarpe des foſſés s'étoient beaucoup comblés. Il fit auſſi travailler à des pieces pour ſervir de blendage en cas de ſiege. Le 11, un parti venant du fort Bul apporta 6 chevelures. Joncaire, qui étoit aux cinq nations, fit avertir M. Pouchot, que les Anglois marchoient & que les Sauvages s'étoient totalement déclarés pour eux. On ſut que dans ce mois il étoit arrivé à Québec 14 vaiſſeaux françois pour le munitionnaire, & 4 frégates.

Le 14, Pakens Miſſiſake & 40 guerriers vinrent former un parti. Le 17, un Sauteur du Saguinan annonça que le commandant M. Belleſtre y étoit & n'attendoit, pour venir du détroit, que M. Pouchot le fît avertir. Le ſecours auroit été tardif, étant à plus de 100 lieues. Langlade, officier de la colonie

domicilié dans ces pays, devoit descendre à Mont-Réal avec 1000 Sauvages. Dans ce nombre se trouvoient les Folles Avoines qui, comme nous l'avons dit, avoient tué deux François. Ils amenerent avec eux les deux plus coupables de cet assassinat, & les livrerent à M. de Vaudreuil dans une assemblée où ils couvrirent ces morts. M. de Vaudreuil les leur remit pour en faire justice. Ils les passerent par les armes ; événement unique de la part des Sauvages, depuis que les Européens habitent l'Amérique. Enfin, toutes les nations du haut du Canada comptoient se partager, pour descendre par la grande riviere & par la presqu'isle. 1759.

Le 17, arriva une grande députation des Sonnontoins composée de tous chefs. Ils portoient des paroles des Loups de Théaogen, qui étoient nos amis en 1757, & dirent

qu'ils s'étoient mis en chemin pour
1759. venir voir leur pere *Sategariouaen* (*a*); mais qu'un chef Sonnontoin leur avoit barré le chemin par un collier (cérémonie pour les détourner d'aller chez les François).

M. Pouchot reprocha à ces chefs leur peu d'empreſſement à ſervir les François, après les ſoins qu'il avoit eu d'eux, ce qui étoit bien différent du traitement que leur faiſoit Johnſon. Il leur reprocha d'avoir envoyé des colliers aux Hurons & aux Outaouais pour les ſéparer du François. „ Ces col-
„ liers diſoient: mes freres (*b*)
„ & mes couſins (*c*), nous nous
„ voyons morts. Les Anglois &

(*a*) Ce mot ſignifie le *milieu des bonnes affaires*, nom donné à M. Pouchot par les cinq nations.
(*b*) Les Hurons.
(*c*) Les Outaouais.

„ les François enſanglantent nos
„ nattes. Ils ſont ſi gros que nous 1759.
„ ſommes écraſés. Regardez-nous
„ comme morts. Mais la fumée
„ de nos os ſe répand ſur vous &
„ ſur toutes les nations de l'Amé-
„ rique, & vous mourrez à votre
„ tour. Nous vous invitons à
„ vous tenir par la main, pour dé-
„ fendre vos nattes & votre vie;
„ mais ne comptez pas ſur nous,
„ nous ſommes morts „ (*a*).

Le 18, arriva cinq Miſſiſakes de Carillon, qui apporterent une chevelure, dirent avoir vu beaucoup de monde au fort George, & beaucoup de bateaux. Un priſonnier fait le 21 Avril, dit que les Anglois étoient très-foibles dans leurs poſtes de l'Ohio, ayant beau-

(*a*) Ils entendoient par-là qu'ils étoient gênés par les poſtes & les armées des Anglois & des François.

coup perdu par les maladies à
1759. cauſe des mauvais vivres. A Loyal-Anon il ne reſtoit que 100 hommes en état de faire le ſervice. Le 20 arriva un courier des Illinois, portant de France des dépêches pour nos généraux & l'intendant.

Dans ce mois, M. de Langis brûla 500 berges & la barque des Anglois ſur le lac George, & prit ou tua 40 hommes qui les gardoient.

On fut averti de France qu'une flotte angloiſe étoit partie dans les premiers jours de Février, pour aſſiéger Québec avec 10 milles hommes de débarquement aux ordres du général Wolf. Vingt-cinq mille étoient deſtinés à pénétrer dans le Canada par le lac George, ſous le général Amherſt. Il devoit faire un détachement pour le lac Ontario.

On détacha trois mille hommes

François, soldats de la colonie & miliciens, aux ordres de M. de Bourlamaque pour couvrir Carillon. Le reſte de nos forces avec MM. de Vaudreuil, de Montcalm & de Lévis, deſcendirent à Québec pour s'oppoſer à la flotte angloiſe. Les poſtes des lacs & de la Belle-Riviere, n'eurent d'autre ſecours que ceux dont nous avons parlé ci-deſſus. 1759.

Nous commencerons la rélation de cette campagne par l'événement de Carillon. Dans les premiers jours de Juillet, le général Amherſt partit avec un corps de 12 à 14 mille hommes du fort George, & débarqua au camp de Contre-Cœur. Il s'approcha du camp retranché de Carillon que l'on abandonna. M. de Bourlamaque ſe replia à St. Fréderic, laiſſant une garniſon dans le fort Carillon, pour couvrir ſa retraite. Les ennemis

mirent quelques pieces de canon
1759. ſur la hauteur des retranchements, d'où ils battirent le fort qui fut bientôt évacué, après qu'on l'eut fait ſauter en partie. Il y eut ſeulement quelques hommes pris dans cette retraite. M. de Bourlamaque fit encore ſauter le fort St. Fréderic, & ſe retira à l'isle aux Noix, dans la riviere St. Jean, où il ſe retrancha tout de ſuite.

Le général Amherſt s'établit à St. Fréderic, où il commença un fort & un camp retranché. Cette frontiere demeura aſſez tranquille cette campagne après cet événement, à quelques chevelures près que l'on fit ſur les Anglois. Au mois d'Octobre, les Anglois tenterent de venir du côté de la riviere St. Jean. Un corps de 5 à 6 mille hommes s'embarqua & s'avança juſques au deſſous des isles aux Quatre Vents, où ils furent aſ-

faillis d'un coup de vent si violent que les ennemis perdirent quelques bateaux, ce qui les dégoûta. Ils s'en retournerent (*a*). 1759.

M. Pouchot en partant de Mont-Réal, avoit ordre de faire replier les postes de la Belle-Riviere, au cas qu'il eût une connoissance certaine qu'il fût attaqué. N'ayant aucune nouvelle que les ennemis eussent descendu la riviere de Chouegen, il crut pouvoir sans danger envoyer les troupes & les officiers avec leurs vivres & marchandises destinées pour le fort de la presqu'isle ou Machault, où

(*a*) Les François avoient été forcés d'abandonner le lac, après avoir eu deux bâtimens de guerre naufragés. Le général Amherst travailla encore à ouvrir une route de communication entre le fort Carillon ou Ticonderago & les provinces de la Nouvelle Hampshire & de Massachuset.

commandoit M. de Lignery. Il fit
1759. accélérer le départ du convoi pour ce portage, ayant projeté, ſur la connoiſſance qu'il avoit priſe de l'état des ennemis, de faire ruiner leurs forts de Loyal-Anon & de Pittsbourg. Après cette expédition, cette partie n'auroit plus eu rien à craindre. Toutes les troupes & les ſecours qui y étoient deſtinés, ſe ſeroient repliés à Niagara pour ſoutenir ce poſte. L'eſprit de tous les Sauvages étoit alors en fermentation, pour ou contre les François. Ceux de la Belle-Riviere inviterent ceux du détroit à ſe lier avec eux à Sandoské. Ceux-ci ne voulurent pas les écouter ſans le conſentement de M. de Vaudreuil.

Des Hurons & des Iroquois qui avoient été au fort Pittsbourg, ci-devant du Queſne, rapporterent qu'ils avoient rencontré quatre Sauvages, des Têtes-Plates, nation en-

nemie des nôtres, qui leur dirent de se défier des Anglois, qui ne cherchoient qu'à les brouiller pour les détruire les uns après les autres, dès qu'ils auroient éloigné les François, que plusieurs d'entr'eux étoient partis pour faire des partis sur les Anglois, avec lesquels ils furent depuis en guerre (*a*). Plusieurs nations avoient été en conseil au fort Pittsbourg. Le commandant (c'étoit encore Forbes) leur avoit parlé avec arrogance. „ Quand je suis venu sur cette ter- „ re, leur dit-il, j'ai cru que „ quelqu'un me la disputeroit. 1759.

(*a*) M. Pouchot veut sans doute parler ici du soulevement général des Sauvages de l'Ohio & des pays d'en haut, arrivé en 1763 & 1764; ce qui faillit faire évacuer aux Anglois tout l'intérieur de l'Amérique Septentrionale.

1759. „ Ceux cependant qui y étoient, „ ont fui comme des grenouilles, „ à qui on jette un bâton. Pour „ vous autres Sauvages, vous „ vous laissez toujours tromper „ par les François, pour un petit „ bout de tabac long comme le „ doigt. Vous prenez la hache, „ & quand vous perdez un hom- „ me, vous le pleurez des années „ entieres. Ils n'en est pas de mê- „ me de nous. Nous apprenons „ la perte d'une armée, d'une ba- „ taille avec autant de gayeté que „ son gain. Nous voulons bien „ avoir pour vous la même amitié „ que nous avons eue pour vos an- „ cêtres la premiere fois que nous „ sommes venus sur vos terres; „ mais si vous vous mêlez encore „ avec le François, vous serez „ morts & nous frapperons par „ tout „. Les Sauvages lui répon- dirent: „ le François, mon fre-

„ re (*a*), eſt cent fois plus brave
„ que toi. Ton orgueil ne mérite 1759.
„ point de réponſe „. Ils le quitterent auſſi-tôt.

Des Iroquois dirent à des Hurons, que dans les paroles qu'ils leur avoient adreſſées (*b*), il y avoit des choſes qui étoient ſi bien enveloppées, qu'il n'y avoit que des eſprits ſubtils qui les entendiſſent, & qu'elles ne devoient paſſer qu'aux chefs. Ils ajouterent qu'ils avoient réſolu de rendre leur terre tranquille, & qu'ils vouloient d'abord chaſſer le François qui étoit le plus brave, enſuite les Anglois. Les Hurons leur répondirent: „ prenez
„ garde à ce que vous faites, nos
„ freres les Iroquois; qui eſt-ce qui

(*a*) Ils déſignent toujours par ce nom les Anglois, comme par celui de pere, les François.

(*b*) Nous avons fait mention plus haut de ces colliers.

1759. „ peut tenir le François ? & quand „ vous seriez assez fort pour le „ chasser, lorsque les nations du „ nord viendront, & qu'elles vous „ diront, allons, levez-vous, „ nous voici arrivés avec la hache „ que vous nous avez envoyée „ pour tuer les ennemis de notre „ pere, qu'aurez vous à leur ré„ pondre ? prenez garde, nos fre„ res, à ne pas faire quelque sotti„ se „. M. Pouchot reprocha ce conseil à l'Iroquois qui avoit porté la parole à Sandoské devant un grand chef Huron. L'Iroquois nia d'avoir eu seulement pensée à une semblable explication. Le chef Huron lui répondit : „ il n'est pas „ étonnant qu'on eût tenu ces pro„ pos à Sandoské, qui étoit un „ feu allumé sans aucun aveu de „ la nation, & il n'y avoit que les „ étourdis & les mal-faiteurs qui „ restassent où l'on faisoit tou-

„ jours de mauvaiſes affaires ; mais
„ que ſa nation avoit bien promis 1759.
„ de ne rien écouter de ce qui
„ viendroit de cet endroit, com-
„ me on pouvoit en juger par les
„ colliers qui avoient été remis à
„ M. Belleſtre, & qu'ils n'avoient
„ pas voulu répondre „.

Le 28 Mai, il vint à Niagara 4 chefs Tonniac & 33 Goyogoins en conſeil. M. Pouchot leur reprocha d'avoir envoyé des colliers pour détourner les nations de notre amitié. Ils lui répondirent par un collier : „ Il eſt vrai, mon pere, que
„ nous n'avons pas de l'eſprit.
„ Nous te ſommes obligés de nous
„ le rappeller. Nous connoiſſons
„ bien tout le mal que nous fai-
„ ſons ; mais auſſi perſonne n'eſt
„ plus embarraſſé que nous. Le
„ François nous attire d'un côté,
„ l'Anglois de l'autre. Tous les
„ deux vous nous donnez des rai-

1759. „ ſons ſpécieuſes. L'Anglois nous
„ dit de nous défier du François,
„ qui a de l'eſprit & qui tâche de
„ nous tromper finement. Chaque
„ nation nous accable de préſents.
„ Pour nous, ce que nous ſavons,
„ c'eſt que le maître de la vie nous
„ a donné l'isle de l'Amérique à
„ nous autres Sauvages qui l'habi-
„ tons. Nous ne comprenons rien
„ aux prétentions des Anglois &
„ des François. Nous ignorons
„ quel eſt le motif ſecret qu'ils
„ ont de ſe faire la guerre. Notre
„ véritable intention eſt de reſter
„ neutres. Vous êtes tous les deux
„ ſi gros, que nous nous voyons
„ écrasés malgré nous. L'Anglois
„ nous vole toujours quelques
„ guerriers attirés par l'eau-de-vie
„ & des préſents conſidérables.
„ Nous leur avons cependant ex-
„ preſſément défendu d'aller avec
„ lui, & nous les grondons bien,

„ lorſque nous le ſavons. Vous au-
„ tres François, vous nous en volez 1759.
„ auſſi ; mais nous en ſommes bien
„ aiſes. Tu peux en juger par nos
„ parens qui vont tous à la guerre
„ pour toi „. L'on ne peut exprimer plus naïvement ces ſentiments. Après avoir prié par des branches de leur faire raccommoder leurs outils, ils dirent : „ mon pere nous
„ ſavons que l'Anglois t'a volé Cataracoui; mais ce n'eſt pas notre faute ; nous t'avions averti.
„ Si nous apprenons que l'Anglois
„ trame quelque choſe contre toi,
„ nous t'avertirons ſur le champ,
„ pour que tu ne ſois pas ſurpris.
„ Nous te prions d'attacher le
„ bout de tes mamelles avec une
„ feuille de bled d'Inde, pour que
„ ton lait ne coule pas, & que
„ nous te puiſſions parler tranquillement des bonnes affaires „.

Ce Tonniac étoit réellement at-

taché aux François. C'étoit un
1759. homme de grand ſens & fort conſidéré de ſa nation ; mais le mal général avoit gagné ; ils étoient pervertis. Craignant que quelque Iroquois partiſan des Anglois ne fît quelque ſottiſe dans le fort, il empêcha ſes compatriotes de boire. C'eſt la ſeule fois que des Sauvages l'ayent refuſé ; & cela nous en donnoit la défiance.

Le 1 Juin, les détachemens & les munitions pour la Belle-Riviere partirent, aux ordres de M. de Montigny. M. Pouchot lui remit une lettre pour M. de Lignery, dont nous donnerons ici un extrait. Elle développera quelques événements qui ont ſuivi.

„ Voilà, M., M. de Montigny
„ qui vous joint. La difficulté du
„ portage l'a retardé juſqu'à pré-
„ ſent. Il l'a ſurmontée. Il porte
„ avec lui une quantité ſuffiſante
„ de

„ de farine pour vous faire atten-
„ dre le ſecours des Illinois. Je l'ai 1759.
„ fait mettre en ſacs, afin que la
„ difficulté du tranſport dans les
„ portages n'en arrête le charroi.
„ Je n'ai voulu laiſſer paſſer ces
„ proviſions qu'avec M. de Mon-
„ tigny, pour que chaque officier
„ qui ſera diſtribué ſur chaque ba-
„ teau, puiſſe veiller à leur sûreté,
„ & qu'elles vous arrivent bonnes
„ & bien conditionnées, comme
„ je vous les envoye.

„ J'ai fait auſſi partir un aſſorti-
„ ment de quarante ballots de mar-
„ chandiſes les mieux condition-
„ nées, & dix caiſſes de fuſils.
„ J'ai joint trois cents pelles, pio-
„ ches & haches. Ce ſont des
„ meubles indiſpenſables dans les
„ opérations de guerre, & dont
„ je ſuppoſe que vous devez être
„ peu fourni, étant venu du fort

„ du Quesne à pied (*a*).

1759. „ Vous trouverez peu de couvertes. Il n'y en a que deux par „ ballot, parce que la traite qui „ a été très-considérable avec les „ nations qui vont en guerre de „ chez vous, vient de me les „ emporter. Le reste de l'assortiment est assez bien. J'ai fait „ choisir les ballots les moins avariés, le surplus se trouvant presque tout pourri.

„ Je me flatte, M. que vous „ voudrez bien entretenir une correspondance fréquente avec moi. „ Vous verrez que je ferai mon „ possible pour vous procurer tous „ les secours qui dépendront de „ moi, soit pour le bien du ser-

(*a*) M. Pouchot ajouta deux pieces de canon de 4 de campagne, que l'on pouvoit mener par la Belle-Riviere jusques au fort Pittsbourg. On avoit des chevaux de trait dans cette partie.

„ vice, ſoit pour vous obliger : „ mais je ſuis extrêmement pau- 1759.
„ vre quant à préſent „.

M. Pouchot mandoit encore à M. de Lignery, qu'il avoit appris par le courier des Illinois qu'il en arrivoit 300 hommes aux ordres de MM. Aubry & du chevalier Villiers, avec 2 à 3 cents milliers de farine qu'on avoit laiſſés au portage des Miamis, & que l'on demandoit à M. de Port-Neuf, commandant à la preſqu'isle, chargé du portage de les envoyer prendre inceſſamment avec ſes bateaux. Il en venoit enſuite aux opérations de la campagne, ſuivant le projet qu'il en avoit conçu d'après l'état des Anglois à la Belle-Riviere.

„ Le retour, M., de vos par-
„ tis de guerre aura dû vous in-
„ former de la ſituation actuelle
„ des ennemis depuis Raiſton juſ-
„ ques au fort Pittsbourg. Suivant

1759. „ le rapport de votre dernier prisonnier, je les vois plus mal en „ ordre que nous dans cette partie, & avec peu d'espérance de „ recevoir des secours considérables.

„ Je vous prie de prendre ce „ que j'ai l'honneur de vous mander ici comme les pensées d'un „ bon ami. Si quelquefois on ne „ pense pas à tout, on peut du „ moins avoir une idée neuve.

„ Suivant les rapports ci-dessus, „ il paroît, M., que vous pouvez être à même de faire une opération offensive. J'ai prié M. de „ Montigny de vous faire passer, „ dès son arrivée à la presqu'isle, „ un officier & quelques François „ des plus ingambes, pour que „ vous puissiez à leur arrivée envoyer faire une découverte sur „ les routes & sur les postes de „ Loyal-Anon & de Pittsbourg,

» afin d'agir en conſéquence de
» leurs rapports. 1759.

» Dans ſes inſtructions, il con-
» vient de lui ordonner d'examiner les routes, les endroits propres à camper, les défilés propres à des embuſcades contre les convois, d'obſerver les coulées des montagnes & les rivieres qu'ils ſont obligés de paſſer ; cela évitera bien de fauſſes démarches à nos détachements.

» Cet officier devra auſſi bien examiner l'étendue de leurs forts, l'eſpece d'ouvrage dont ils ſont défendus, les parties qui peuvent n'être pas finies, les hauteurs qui les commandent & où il ſeroit poſſible de ſe placer, ſoit pour fuſillier dans ce fort, ſoit pour le bloquer. Si vous êtes dans le cas, Monſieur, d'y marcher avec tout votre monde, comme je l'eſpére,

1759. „ il conviendra d'y porter avec
„ vous les outils que je vous en-
„ voye, afin de pouvoir dès la
„ premiere nuit ouvrir une tran-
„ chée soit en abattis d'arbres,
„ soit par un fossé dont les terres
„ seront jetées du côté du fort.
„ Cette tranchée, comme vous
„ savez, doit être placée dans l'en-
„ droit le plus près du fort, d'où
„ il sera plus aisé à incommoder
„ l'ennemi dans la place, & qui
„ paroîtra lui couper davantage
„ toute communication.

„ Si l'ennemi est mal en ordre,
„ il sera étonné & vraisemblable-
„ ment ne demandera pas mieux
„ que de capituler dès qu'on le
„ fera sommer; sur-tout on lui
„ fera alors remarquer que s'il
„ laisse commencer l'attaque, on
„ ne sera plus maître de le sauver
„ des mains des Sauvages qui se-
„ ront animés, comme il l'a ex-

„ périmenté après la capitulation
„ du fort George. Le grand nom- 1759.
„ bre de Sauvages qu'ils apperce-
„ vront avec vous, donnera ſans
„ doute du poids à cette ſomma-
„ tion. Si vous étiez aſſez heureux
„ de leur enlever Loyal-Anon,
„ vous devez être ſûr que tous les
„ poſtes depuis Raiſton juſques à la
„ Belle-Riviere tomberont d'eux-
„ mêmes, ſe trouvant abandon-
„ nés à leurs propres forces, &
„ ne pouvant recevoir aucun ſe-
„ cours de vivres.

„ Je crois, Monſieur, vu l'é-
„ tat des choſes, que c'eſt l'opé-
„ ration la plus convenable dans
„ la conjoncture. Si j'avois l'hon-
„ neur de commander dans cette
„ partie, je m'y attacherois ſûre-
„ ment pour faire quelque choſe
„ d'utile & d'éclat. Si ces poſtes
„ ſont tels que nous devons le
„ préſumer, ils tomberont ſans

1759. » doute, & ſi quelque corps de
» troupes vient dans cette par-
» tie, l'on ſera à même de l'aller
» combattre dans tel endroit de
» la route qu'il plaira choiſir ; s'il
» étoit trop conſidérable pour l'at-
» taquer, en le laiſſant paſſer on
» ſe mettroit à portée de ruiner
» tous ces convois : ce qui le ré-
» duiroit bientôt à la derniere mi-
» ſere. Voilà en gros, M., les
» réflexions que j'ai faites ſur les
» opérations de votre campagne,
» qu'il faut tâcher de faire la plus
» légere & la plus prompte qu'il
» ſe pourra, ſoit pour éviter la
» défection des Sauvages, ſoit par
» rapport aux vivres ou pour ve-
» nir à tems au ſecours de cette
» partie-ci, ſi elle eſt ſérieuſe-
» ment menacée. Le peu de mou-
» vement qu'y font les ennemis,
» paroît me devoir donner au
» moins deux mois de repos. C'eſt

„ donc là le tems que vous pou-
„ vez avoir pour faire ce que vous. 1759.
„ jugerez de plus convenable „.

Un Iroquois venant d'Orange avertit Joncaire (*a*), qui étoit chez les cinq nations, qu'il ſe formoit deux partis d'Iroquois qui devoient frapper à la Préſentation & à Niagara pour venger la mort de deux Agniers tués par nos partis ſauvages. M. Pouchot, qui étoit très-perſuadé que les Iroquois étoient décidés contre nous, avoit voulu l'engager à s'en revenir ainſi que ſon gendre & les Canadiens qu'ils avoient avec eux; mais l'envie qu'ils avoient de commercer des

(*a*) Ce capitaine de la colonie étoit un Canadien demi-ſauvage domicilié dans cette nation, & il y avoit beaucoup de crédit. Son frere Chabert & lui y avoient plus de 60 parents, ou enfants qu'eux ou leurs peres y avoient faits.

pacotilles que le gendre, la Mil-
1759. tiere, officier de Languedoc, avoit portées, les empêcha de revenir. La Miltiere & les François furent enlevés par ces partis sauvages, & Joncaire obligé de se sauver à Niagara.

Des chefs Goyogoins avertirent M. Pouchot que Johnson avoit déterminé leur nation par de fort grands colliers à le suivre, & fait inviter nos nations à imiter les Iroquois, & que nous ne laissassions pas écarter nos soldats, afin qu'ils ne fussent pas pris par les partis qu'ils devoient envoyer. Ils devoient en faire un considérable pour piller le fort du portage. M. Pouchot envoya 100 hommes pour le couvrir & fouiller les bois. Cependant quelques familles de Sonnontoins assurerent cet officier qu'ils vouloient rester à Niagara, parce qu'ils étoient de cette terre.

Il n'en fut pas fâché, les regardant comme une espece de sauve-garde contre les partis sauvages ennemis qui craindroient qu'on n'usât de représailles sur leurs gens. 1759.

Le 17, il arriva des Onontagues avec des chevelures faites par un parti des cinq nations du côté de Loyal-Anon, sur un convoi de 16 charriots chargés de vivres pour les ennemis, & escortés par 100 hommes dont il y en a eu 27 de tués & 3 prisonniers; le reste fut dispersé dans les bois. Les charriots furent brûlés, & 84 chevaux pris. Ce parti étoit aux ordres de M. St. Blin. On peut juger par-là que beaucoup de Sauvages Iroquois conservoient de l'inclination pour nous, & que la seule crainte des Anglois avoit déterminé cette nation à se déclarer pour eux. Cependant ces Sau-

vages exécuterent la volonté gé-
1759. nérale de la nation, avec autant d'ordre & plus de secret que des nations policées.

En Mai & en Juin, la traite fut très-abondante par l'affluence des Sauvages de toutes les parties de l'Amérique, qui venoient pour revoir leur pere *Sategariouaen*. Celle de Niagara qui ne passoit guere, année commune, 150 paquets, monta dans ces deux mois à sept à huit cents. On peut juger par-là jusqu'où elle auroit monté, si le pays eût été tranquille; car ces Sauvages ne s'y rendoient qu'avec crainte, redoutant toujours les cinq nations & l'arrivée des Anglois.

M. Pouchot dépêcha un courier pour avertir M. de Corbiéres qui étoit à Frontenac, M. de la Corne, qui étoit à la Présentation, & M. de Vaudreuil, de l'aventure de

la Miltiere, pour que l'on fût en garde contre les Iroquois. Cependant les Sonnontoins de Sonnechio envoyerent des colliers à M. Pouchot, par lesquels ils faisoient des excuses de la prise de la Miltiere chez eux. M. Pouchot tâcha par le moyen de M. Chabert, officier de la colonie & frere de Joncaire, fort estimé des Iroquois, de faire venir les chefs Iroquois en conseil à Niagara, pour rompre celui de Johnson. Il eut avis dans ce tems que les Loups & les Chaouanons, ayant vu arriver le détachement qui alloit joindre M. de Lignery, lui avoient demandé tout de suite des François pour aller attaquer le fort de Pittsbourg. Il ne détacha que M. Marin, Rocheblave, 3 Canadiens & 280 Sauvages, qui furent insulter ses forts qu'ils trouverent fort mal en ordre, & qu'ils auroient pris s'ils 1759.

1719. avoient été plus nombreux en François.

Le 27 arriva une troupe de Miſſiſakes que M. Pouchot avoit envoyés pour ſavoir des nouvelles des Anglois à Chouegen. Ces Sauvages étoient partis ſur la barque l'*Outaouaiſe*, qui fut priſe d'un coup de vent (*a*) ſi violent que ſon grand mât & ſon beaupré furent caſſés. Elle fut obligée de re-

(*a*) Une choſe remarquable, c'eſt que ces Sauvages, qui n'avoient jamais eſſuyé de tempêtes dans un bâtiment, eurent très-grand'peur, jeterent tous leurs ornements, leurs armes & du tabac dans le lac, pour appaiſer le Manitou du lac. Il ſe trouvoit par haſard dans ce bâtiment un Canadien paſſager qui étoit un vrai nain pour la taille. Ces Sauvages qui n'avoient pas vu d'hommes ſi petits, le prirent pour un Manitou, & l'on eut bien de la peine à les empêcher de le tuer & de le jeter à l'eau comme un autre Jonas.

lâcher à la Préſentation pour aſſez de tems, ce qui empêcha ſa croiſiére ſur la riviere de Chouegen, & en partie de découvrir la marche des Anglois. Les Miſſiſakes furent avec M. Blainville, cadet de la colonie. Ils ne remonterent qu'à 3 ou 4 lieues dans la riviere & ne trouverent rien. S'ils euſſent été juſques à la Chutes, deux lieues plus haut, ils auroient vu les Anglois occupés à leur portage. La nouvelle que les ennemis n'étoient pas à Chouegen fit eſpérer à M. Pouchot qu'il ſeroit encore quelque tems tranquille, en imaginant ſur-tout que les Anglois, avant de venir à Niagara, formeroient un dépôt à Chouegen, & ſeroient obligés de s'y retrancher, ce qu'ils ne firent pas. 1759.

Le 29, un courier de la preſqu'isle annonçoit qu'il devoit arriver 100 François & 150 Sau-

vages du détroit, 6 à 700 Sau-
1759. vages avec M. Lintot, & 100 Sauvages avec M. Bayeul, enſuite le convoi de M. Aubry venant des Illinois, avec 6 à 700 des partis du Miſſiſſipi. En conſéquence on demandoit beaucoup de vivres pour les recevoir. Des Sauvages de Michilimakinac arrivés le même ſoir, dirent que MM. la Verranderie & Langlade étoient deſcendus par la grande riviere avec 1200 Sauvages, Criſtinaux, Scioux, Sakis, Folles-Avoines, Sauteurs & Renards. Si l'on fait attention à tous ces détails, on peut juger que l'on devoit ſe promettre une heureuſe réuſſite. On verra à quoi aboutirent toutes ces annonces.

Le 6 Juillet, l'*Iroquoiſe* entra à quatre heures après midi dans la riviere. M. Pouchot apprit par cette corvette qu'il n'y avoit point d'Anglois à Chouegen. Si elle eût

croisé dans sa route, & approché la côte du S. du lac, elle auroit sûrement découvert l'ennemi qui navigeoit avec ses berges terre à terre. Si elle les eût apperçus, elle étoit avec ses 10 pieces de 12 en état d'arrêter cette armée dans sa marche ou de la détruire. Les Anglois auroient été bien embarrassés de s'en tirer, soit pour aller en avant ou s'en retourner. Ce fut un malheur, ces bâtiments n'ayant été armés que pour cet usage. Le coup de vent qu'essuya l'autre, y contribua aussi. Tandis que l'une faisoit des courses, l'autre devoit rester en croisiere. 1759.

Le même jour, à six heures, un soldat, chassant aux tourtes dans le desert, apperçut des Sauvages qui prirent deux de ses camarades. Il courut sur le champ avertir M. Pouchot, qui fit sortir tout de suite une dixaine d'hommes à la dé-

couverte, soutenus de 50 hommes.
1759. Ces gens marchoient légérement & croioient que ce n'étoit qu'un parti sauvage. Plusieurs se trouverent enveloppés, & l'on essuia une mousqueterie de plus de 200 coups de fusils. Cinq furent pris, & deux blessés. M. Pouchot avoit recommandé à ce piquet de ne point trop s'engager, jugeant que la partie n'étoit pas égale. Il le fit rentrer après avoir fait tirer quelques volées de canon aux ennemis. Ils répondirent par des salves en regle des bords du découvert, qui firent juger qu'il y avoit des troupes réglées, & qu'ils étoient en force. M. Pouchot mit cette nuit des gardes pour occuper ces dehors.

Il est nécessaire d'entrer ici dans quelques détails sur l'état de cette place au moment du siége. M. Pouchot venoit alors de finir le rehaussement des remparts. Les batteries des

baſtions qui étoient à barbette n'étoient pas encore achevées. Il les forma avec des tonneaux remplis de terre. Il avoit fait, dès ſon arrivée, travailler à des pieces de blindage en chêne de 14 pouces d'équarriſſage, & de 15 pieds de longueur. Il en borda le derriere de la grande maiſon du côté du lac, l'endroit le plus à couvert pour y établir un hôpital. Il conſtruiſit le long des faces du magaſin à poudre, pour couvrir les murs & ſervir de caſemates, un grand hangard, en pieces aſſemblées à leur ſommité par un faîte. On y tenoit les armes & les armuriers. On obſervera que cet ouvrage eſt excellent pour des forts de campagne, dans des pays boiſés, & qu'ils pouvoient fort bien ſervir de caſernes & de magaſins. La bombe, ne tombant que ſur un plan oblique, y fait peu de mal, parce que cette conſtruction eſt très-ſolide. 1759.

1759. La garnison étoit composée de 149 hommes, détachés des régiments de la Sarre, de Royal-Rousillon, de Guienne & de Bearn, aux ordres de MM. Pouchot, capitaine de Bearn, commandant la place, de Villars, capitaine de la Sarre, de Cervies, capitaine de Royal-Rousillon, de Morambert, lieutenant de Guienne, Salvignac, lieutenant de Bearn, la Miltiere, lieutenant de Languedoc; de 183 hommes des compagnies des colonies, aux ordres de M. de la Roche, capitaine de la colonie, de Cornoyer & Larminac, lieutenants, de 133 miliciens & de 21 canonniers, aux ordres de M. Bonnafoux, lieutenant du corps Royal. Ce nombre fut augmenté par M. Pouchot jusques à 100, tirés des troupes & miliciens choisis parmi les plus adroits, en tout 486 & 39 employés, dont cinq femmes ou

enfans. Elles ſervoient d'infirmie-
res, ainſi que deux dames Douvil- 1759.
le, & à coudre des gargouches, &
à faire des ſacs à terre.

Le 7, il déboucha ſept berges des écors du lac pour reconnoître la place. On les laiſſa raſſembler & s'approcher. Dès qu'on apperçut qu'elles ne vouloient pas venir plus proche, on leur tira du canon qui leur fit gagner bien vîte le large. M. Pouchot fit partir ſur le champ un bateau à la découverte. Il rapporta avoir apperçu 15 à 20 berges, qui contiennent 20 hommes chacune, à l'entrée du petit marais. M. Pouchot imagina d'abord que c'étoit un avant-garde de l'armée angloiſe. Il dépêcha preſque tout de ſuite une ſeconde découverte, aux ordres du lieutenant de la barque. Il dit avoir vu beaucoup de berges & un camp ſur la côte, qu'il paroiſſoit beau-

coup de monde & de feux à ter-
1759. re. Une autre découverte, expédiée 2 heures après, annonça avoir vu environ 16 berges & une ſeule tente, mais beaucoup de monde qui promenoient ſur la côte. Les berges étoient toutes entrées dans le petit marais, & l'armée étoit campée dans l'intérieur du bois.

M. Pouchot expédia tout de ſuite un courier à M. Chabert, commandant au fort du portage, pour lui ordonner de ſe replier par le Chenondac, s'il ſavoit quelques nouvelles des ennemis auprès de ſon fort, crainte qu'il ne fût enlevé. Ce courier portoit auſſi des ordres pour faire venir tous les détachements de la preſqu'isle françois & ſauvages qui s'y trouveroient, & des ordres pour M. de Lignery au fort Machault, pour ſe replier à Niagara avec tout ce qu'il auroit de François & Sauva-

ges. Il leur enjoignoit de former une petite avant-garde qui obſerveroit ſi le petit fort étoit abandonné, & dans ce cas de paſſer par le Chenondac pour le venir joindre à Niagara, & d'y laiſſer ſeulement un détachement pour couvrir leurs bateaux & leurs effets. 1719.

A midi, il fit ſortir la corvette l'*Iroquoiſe*, avec un mois de vivres pour croiſer ſur le petit marais. Les vents étoient S. & S. O. Elle fut canonner le camp des ennemis. Dans la journée il parut quelques découvreurs près d'un taillis de 2 à 3 pieds de hauteur, quoique M. Pouchot en eût fait couper une partie dès ſon arrivée. Il parut auſſi beaucoup de Sauvages qui cherchoient à fuſiller. Quelques coups de canon les firent retirer.

Le ſoir il entra un Sauvage Pouteoutamis & un Sauteur, venant du fort du portage. M. Pouchot

leur proposa d'aller pendant la nuit
1759. à la découverte. Il leur donna pour compagnon un Huron qui étoit dans le fort. Ils furent le long des écors du lac jusques au grand bois, au bout du découvert, & revinrent par le milieu du découvert (*a*) sans avoir rien rencontré. Une heure avant jour, le Pouteoutamis, qui étoit fort brave, y retourna seul. Il sortit par les écors du lac vers le coude qu'il forme en avant de la place. Il rencontra un canot où il y avoit trois hommes. Il tira sur celui du milieu qui fut blessé. Les deux autres lui lâcherent leurs deux coups de fusil sans le toucher, & s'enfuirent. Il fit le tour du découvert en faisant beaucoup de bravades aux Sauvages ennemis.

(*a*) On appelle ces découverts, *déserts*, en Canada.

M.

M. Pouchot le renvoya le 8 accompagné de deux François à M. Chabert, avec une lettre. Etant inquiets de sa situation, ils lui dépêcherent un d'entr'eux à une lieue, pour l'informer qu'ils avoient vu une quarantaine de pistes d'hommes dans le bois. Comme ces pistes venoient du haut de la riviere, M. Pouchot craignant que quelques ennemis ne l'eussent traversée, ce qui l'auroit inquiété pour ceux qui devoient venir de ce côté, il envoya à la découverte pour fouiller ces bois; mais on ne trouva rien dans l'espace d'une lieue. 1759.

On fit signal sur le midi à la corvette d'envoyer sa chaloupe. Le lieutenant qui vint, dit que les ennemis avoient formé un camp sur une petite éminence, en deçà du petit marais, pour couvrir leurs bateaux; qu'ils paroissoient être de 3 à 4 mille hommes, & qu'ils tra-

vailloient beaucoup au bord du dé-
1759. couvert du côté du lac, & y faiſoient des abattis où 400 hommes paroiſſoient être occupés. M. Pouchot ſoupçonna que ce pouvoit être l'endroit où ils faiſoient leur dépôt pour la tranchée. L'artillerie de la corvette les incommoda juſques à les forcer à quitter leur camp pour s'en mettre à l'abri. Ils tirerent à ce bâtiment du canon de 12. M. Pouchot ordonna à la corvette de ſe mettre vis-à-vis l'entrée du petit marais pour empêcher, ſoit aux convois d'y entrer, ſoit aux bateaux d'en ſortir pour porter leur artillerie au dépôt, éloigné d'une lieue & un quart du marais; ce qui devoit prolonger leurs travaux. Il ordonna au capitaine de ce bâtiment que s'il étoit aſſailli de quelque coup de vent, de rentrer dans la riviere, & de ſe rapprocher de la batture qui eſt ſous

le fort. Ces précautions obligeoient les ennemis de faire toutes leurs opérations par terre, & couvroient la place qui auroit pu être facilement insultée dans la partie du lac & de la riviere. 1759.

L'après-midi, il parut quelques centaines de Sauvages dans les taillis du découvert, qui vinrent fusiller sur le fort. On les chassa avec de l'artillerie chargée à mitraille. Il y en eut quelques uns de tués. Au soleil couchant, M. Pouchot envoya prendre de l'autre côté de la riviere un François & deux Sauvages. Le premier étoit frere du garde magasin, qu'on avoit envoyé pour lever des Sauvages Missisakes. Il revint accompagné d'un seul. Les autres s'en étoient allés à la vue du petit fort brûlé, s'imaginant qu'il l'avoit été par les Anglois. L'autre Sauvage étoit un Iroquois envoyé par M. Cha-

bert (*a*), qui annonçoit dans une let-
1759. tre son arrivée pour le lendemain. Il avoit jeté dans la riviere du Chenondac tous les effets qu'il avoit pu, 20 chevaux qui lui appartenoient & des bœufs qu'il avoit fait venir pour son compte du détroit. Il brûla le fort du portage, ce poste n'étant point tenable. Son frere

(*a*) M. Chabert avoit l'entreprise du portage de Niagara. Le roi devoit lui fournir à un prix convenu des marchandises pour payer les frais du portage. Cet officier étoit donc à même de gagner beaucoup, ayant au prix de son marché les marchandises qui coûtoient tous les jours plus cher au roi; ce qui lui a fait des profits très-considérables. D'ailleurs on peut assurer qu'aucun officier n'avoit plus de zele pour le bien du service, & qu'il étoit l'homme le plus accrédité, le plus essentiel de l'Amérique pour ménager les Sauvages, & bien au dessus de Johnson pour la confiance que les nations avoient en lui.

Joncaire étoit arrivé la veille ramené par l'Iroquois qui avoit porté la lettre. M. Pouchot lui fit un préſent. 1759.

Vers les dix heures, il parut dans le découvert un drapeau blanc. M. Pouchot l'envoya reconnoître avec précaution. On lui amena un capitaine de Royal-Américain à qui on banda les yeux. On le fit paſſer par les taillis les plus fourrés & les plus embarraſſés de branchages. Il remit dans la chambre de ce commandant, après qu'on lui eut ôté ſon bandeau, une lettre du brigadier Prideaux, dans laquelle il diſoit que le roi d'Angleterre lui ayant donné le gouvernement du fort de Niagara, il eût à lui remettre cette place; ſinon qu'il l'y obligeroit par les forces ſupérieures qu'il avoit avec lui. M. Pouchot répondit qu'il n'entendoit par l'anglois, qu'il n'avoit

point de réponſe à faire. Il avoit
1759. cependant bien compris la lettre. L'officier inſiſta ſur les grandes forces qu'il avoit. M. Pouchot repliqua que le roi lui avoit confié cette place, qu'il ſe trouvoit en état de la défendre, & qu'il eſpéroit que M. Prideaux n'y entreroit jamais, & que du moins auparavant il vouloit faire connoiſſance avec eux, que ſûrement il gagneroit leur eſtime. Il fit dejeûner cet officier, & le renvoya les yeux bandés juſqu'où on l'avoit pris.

Après midi, la Force, commandant de la corvette, envoya dire à M. Pouchot qu'il ne voyoit plus de berges ſur la greve, non plus que de dépôts, & peu de monde ſur les écors. Sur cet avis, M. Pouchot envoya un ſergent dans un bateau qui remonta l'autre côté de la riviere. Il rapporta avoir vu

beaucoup de monde travailler à la Belle-Famille (*a*). Cela fit juger qu'ils avoient envie d'ouvrir la tranchée cette nuit. Sur le soir il parut des hommes en chemiſes ſur le bord du déſert à la droite de la place, qui paroiſſoient vouloir ouvrir une tranchée. On leur tira trois ou quatre coups de canon, & ils ſe retirerent; ce qui montra que ce n'étoit pas l'endroit où ils avoient envie de commencer leur tranchée. 1759.

La grande tranquillité des ennemis dans cette journée, donna de la défiance ſur leur opération. En conſéquence, M. Pouchot plaça M.

(*a*) Cet endroit eſt à un petit demi-quart de lieue du fort, ſur la rive droite du fleuve, au deſſus de la place. C'étoit l'endroit le plus propre à faire des faſcines, n'y ayant pas du petit bois parmi les grands arbres de la forêt.

Villars, capitaine de la Sarre, dans
1759. la demi-lune avec 60 hommes; dans la place d'armes, retranché du chemin couvert de la gauche, M. de Morambert, lieutenant, & 30 hommes; dans celle de la droite, M. Cornoyer, lieutenant, & 30 hommes. M. de Cervies, capitaine, avec 76 hommes, occupoit l'angle ſaillant du chemin couvert du baſtion du lac juſques à l'angle ſaillant du chemin couvert de la demi-lune; ſur la greve au bas des écors du baſtion du lac derriere la paliſſade, M. de Larminac, lieutenant, & 40 hommes; à l'angle ſaillant du baſtion du chemin couvert du baſtion des cinq nations, M. de la Roche, capitaine, avec 30 hommes; ſur le platon au deſſous de ce ſaillant, derriere la paliſſade qui entroit dans la riviere, M. Chabert, avec 60 hommes; ſur chaque baſtion on mit 25 hommes.

Ces différens poſtes fourniſſoient toutes les ſentinelles néceſſaires. 1759.
Les 100 canonniers furent diſtribués aux batteries. Il ne reſtoit que M. Bonnafoux, officier d'artillerie, & M. de Salvignac, lieutenant de Béarn, faiſant fonctions de major. Telle étoit la diſpoſition de toutes les nuits pendant ce ſiege. Dans la journée on tâcha de ſoulager les ſoldats, afin de les faire dormir, ou on les occupoit aux différentes corvées qu'exigent les opérations d'un ſiege.

Cette nuit, M. Pouchot fit un détachement de 30 découvreurs volontaires, du nombre deſquels étoient trois à quatre Sauvages. Ils ſortirent par la droite, par le centre & par la gauche. Ils tirerent ſur quelques Sauvages ennemis qui s'étoient gliſſés juſques à un cimetiere éloigné de 50 toiſes du glacis. Un Huron du détachement de

la droite s'étant écarté, fut bleſſé
1759. en voulant rejoindre ſon détachement, par un de nos Sauvages.

Le 10, il fit une pluie accompagnée de brouillard au point du jour, ce qui empêcha de découvrir juſques au grand jour la campagne. Alors on apperçut une parallele à plus de 300 toiſes qui prenoit depuis environ le milieu du front des fortifications, en s'allongeant ſur la gauche, du côté du lac. Elle commençoit dans un terrein un peu bas qui étoit ordinairement inondé ; mais il étoit à ſec, à cauſe de la grande ſéchereſſe, ce qui facilita l'ouverture de la tranchée que les Anglois auroient été obligés ſans cela de commencer beaucoup plus loin.

On battit les deux extrémités de cette parallele avec quatre pieces de canon, quoiqu'il plût aſſez. Les ennemis paroiſſoient travailler

avec ardeur. La nuit on tira du canon ſur la partie gauche, parce que l'on jugea qu'ils avoient envie de ſe prolonger ſur ce côté. A midi, arriverent M. Chabert & Joncaire ſon frere, avec 70 perſonnes, beaucoup de femmes & de Sauvages, trois Iroquois, entr'autres le chef Kaendaé. Les Sauvages furent aſſez tranquilles. 1759.

Le 11 au matin, on apperçut cette parallele un peu allongée ſur la gauche. Elle fut battue vigoureuſement. Ils ne purent la prolonger. Dans la journée ils s'attacherent à la perfectionner, & l'on s'apperçut qu'ils travailloient à des batteries. On les incommoda le plus qu'il fut poſſible avec l'artillerie.

L'après-midi, M. Pouchot voulant faire enlever des piquets qui étoient entre la parallele & le glacis pour former des embraſures,

détacha quelques hommes, afin
1759. de ſoutenir ceux qui devoient rapporter ces piquets. Ils pouſſerent d'eux-mêmes juſques à la hauteur de la tête de la tranchée des ennemis. Ils furent ſuivis par une ſoixantaine d'hommes qui s'échapperent du chemin couvert. Ils fuſillerent juſques dans le boyau de la tranchée. Les ennemis qui ſe confioient ſur notre petit nombre, y étoient aſſez mal ſur leurs gardes. Ils abandonnerent cette tête. Un homme accourut avertir M. Pouchot qu'il n'y avoit perſonne. Connoiſſant mieux ces gens-là, il lui ordonna d'aller dire à M. de la Roche qui ſe laiſſoit entraîner, de ſe retirer avec ſa troupe. Dans cet intervalle tous les ſoldats & miliciens ſauterent par deſſus les paliſſades du chemin couvert, malgré les officiers, pour ſuivre les autres. La garniſon fut ſur le point de

s'engager contre toute l'armée angloiſe, parce que dans le moment 1759.
leurs Sauvages, qui étoient au moins 900, & toutes leurs troupes vinrent ſe mettre en bataille à la tête de ſa tranchée. Par les précautions des officiers, on fut aſſez heureux pour ne pas trop s'engager. On contint les ennemis par un feu très-vif d'artillerie qui les empêcha de charger nos gens. Les Anglois ne laiſſerent pas cependant de perdre du monde, ayant été obligés de ſe tenir à découvert. Cela leur occaſionna encore de reſter ſous les armes juſques à la nuit.

Cette aventure en fit naître une aſſez ſinguliere. Le chef Iroquois Kaendaé demanda la permiſſion de ſortir pour parler aux Sauvages de ſa nation. M. Pouchot ne crut pas devoir la lui refuſer, d'autant mieux qu'il eſperoit par le moyen de ce ſauvage, faire au moins abandonner

l'armée à quelques Sonnontoins.
1759. Les Iroquois accepterent le pourparler à l'extrêmité du découvert; le reſultat fut que les cinq nations enverroient à M. Pouchot deux députés pour ſavoir ſa façon de penſer ſur leur compte. Ils lui firent demander un ſauf-conduit, ſous la parole de M. Joncaire qu'ils regardoient comme un de leurs chefs. On le fit entrer les yeux bandés juſques dans la chambre de ce commandant qui reconnut le neveu du Tonniac qui l'avoit quitté 5 à 6 jours avant l'arrivée des Anglois. Ces députés dirent qu'ils ne ſavoient pas comment ils ſe trouvoient engagés dans cette guerre, qu'ils en étoient honteux. M. Pouchot leur demanda quel ſujet de guerre il leur avoit donné, qu'ils devoient ſe ſouvenir qu'ils l'avoient nommé ſategariouaen (*le milieu des bonnes affaires*) & qu'il ne les avoit

jamais trompés. Il leur témoigna sa surprise de voir des Iroquois dans l'armée angloise, & plusieurs surtout qui lui avoient marqué beaucoup d'affection, qu'ils pouvoient juger, à la façon dont il se battoit, qu'il n'épargnoit pas ces ennemis, & que le cœur lui saignoit d'imaginer qu'il pouvoit frapper quelqu'autre que ces blancs avec qui il étoit en guerre. Il les invitoit à ne plus se mêler dans leur querelle, & leur assura qu'il n'auroit plus rien sur le cœur. Il finit par les avertir que toutes les nations d'en haut arrivoient incessamment à son secours. S'ils se trouvoient alors dans le cas de verser leur sang, il leur promit d'interposer son autorité pour leur faire faire la paix. Il leur remit un grand collier pour porter cette parole à leur nation. 1759.

Les Missisakes qui étoient pré-

sents, voulurent aussi parler à leur
1759. tour. Ils témoignerent aux Iroquois le plaisir qu'ils avoient de les entendre parler d'accommodement, que leur nation, qui étoit nombreuse, en seroit flattée, qu'ils les invitoient à ne plus quitter la main de leur pere, que pour eux leur parti étoit pris, ils vouloient mourir avec lui, laissant à leur nation le soin de venger leur mort.

Le Pouteotamis leur dit : „ mes „ oncles (*a*), le maître de la vie „ nous a tous rassemblés dans cette „ isle (l'Amérique). Qui est-ce „ qui a plus d'esprit que nos an„ cêtres ? N'est-ce pas eux qui ont „ les premiers tendu la main au „ François ? Pourquoi ne serions „ nous pas liés avec lui ? nous ne „ connoissons pas l'Anglois. Nous

(*a*) Terme qui marque le respect, le dégré de liaison qu'il y a entre ces deux nations.

„ ſommes charmés que vous ſoyez
„ dans le deſſein de bien vivre 1759.
„ avec notre pere. C'eſt le moyen
„ que nous ne nous quittions pas
„ la main ni les uns ni les autres".
Ces harangues durerent juſques à neuf heures du ſoir, qu'on fit reſſortir les députés les yeux bandés. Ils promirent de venir le lendemain porter une réponſe.

Cette entrevue avoit fait ſuſpendre le feu de part & d'autre. L'ennemi en profita à l'entrée de la nuit pour ouvrir un boyau d'environ 40 toiſes qu'il n'auroit peut-être pas fait ſans cela. Ce fut une leçon pour M. Pouchot.

Le 12, on découvrit au point du jour à 200 toiſes, un monceau de terre fort élevé qui parut préparé pour former une batterie. On le battit avec 11 pieces de canon qui y firent grand effet. Ils n'oſerent pouſſer aucune ſape en de-

hors, les ayant battus vigoureu-
1759. ſement, dès qu'ils vouloient l'entamer.

Le matin, Kaendaé redemanda la permiſſion de ſortir pour aller tenir conſeil avec les chefs de ſa nation. M. Pouchot ne fit pas difficulté de le lui permettre, l'avertiſſant qu'il n'entendoit pas arrêter aucune de ſes opérations, parce que les blancs profitoient de ces intervalles pour travailler. Il lui ajouta que ſi ſes compatriotes ſe déterminoient à lui venir parler, qu'ils portaſſent un petit pavillon blanc, qu'alors, pourvu qu'ils fuſſent en petit nombre, on ne tireroit pas ſur eux, & on les feroit entrer.

A 3 heures après midi, Kaendaé eſt rentré avec un chef Onontague, appellé le Collier pendu, & deux Goyogoins. Ils préſenterent à M. Pouchot un grand ollier

blanc (*a*) pour répondre au ſien. Ils lui dirent : „ nous avons écouté 1759.
„ ta parole ; elle diſoit vrai : no-
„ tre parti eſt pris ; nous quittons
„ l'armée angloiſe, & pour preuve
„ nous allons camper à la Belle-
„ Famille ". Ils le remercioient de leur avoir donné un ſi bon conſeil, & de ce qu'il vouloit bien ne point conſerver de rancune contr'eux. Ils lui promirent d'être dorénavant tranquilles. Le conſeil de Kaendaé avec les Iroquois avoit été tenu en préſence de Johnſon, à qui ce chef parla fierement, lui reprochant d'avoir embarqué ſa nation dans de mauvaiſes affaires. Johnſon ſourioit & regardoit ce reproche comme une plaiſanterie.

Par un autre collier, ils demandoient que Kaendaé, les femmes

(*a*) C'eſt un ſigne de paix.

& les enfans Iroquois qui étoient
1759. dans le fort en fortifſent avec Joncaire, qu'ils regardoient comme un des leurs, afin que quelque chaudiere (*a*) ne leur caſſât pas la tête, ſur-tout à Kaendaé qui étoit chargé de leurs affaires auprès des Sauvages des autres nations dont il parloit toutes les langues.

M. Pouchot leur répondit que les femmes & Kaendaé étant préſents, il les laiſſoit maîtres de répondre & de prendre le parti qu'ils voudroient. Kaendaé avoit aſſuré M. de Chabert qu'il ne vouloit pas nous quitter. Il ne répondit rien. M. Pouchot fit la cérémonie en préſence des chefs députés, de couvrir ſon corps d'avance en cas qu'il lui méſarrivât. Cette cérémonie conſiſte à mettre un collier & un

(*a*) C'eſt ainſi qu'ils appellent les bombes.

équipement devant soi, comme on met dans son tombeau. Cette mort ne peut emporter aucune vengeance, l'homme étant content. Les femmes & les enfans présenterent ensuite des branches à M. Pouchot, pour assurer qu'ils vouloient rester avec nous, qui étions leurs peres, & qui avions toujours eu pitié d'eux. 1759.

Ces députés présenterent aussi des branches de la part de la nation des Loups, ou Moraiguns, qui étoient dans le conseil des Iroquois, pour engager les Outaouais & autres Sauvages de se retirer au fond du Lac, & de laisser battre les blancs, puisqu'eux-mêmes s'en alloient. Ces deux paroles parurent à M. Pouchot inspirées par les Anglois pour dégoûter ces nations qui nous étoient affectionnées. M. Pouchot répondit qu'il ne connoissoit pas ces nations qui

envoyoient ces branches, & qu'il
1759. les leur rendoit. Il dit qu'à l'égard des Outaouais & des autres nations qui nous étoient attachées, elles n'avoient pas beſoin de conſeil, pour ſavoir comment elles ſe devoient conduire avec leur pere, qu'elles étoient chez elles à Niagara, & qu'il trouvoit fort ſingulier que des gens avec qui elles n'étoient point liées, vouluſſent les engager à quitter leur maiſon. Ces Outaouais répondirent aux députés qu'ils étoient venus pour mourir avec leur pere, & témoignerent aux Iroquois qu'ils étoient charmés d'apprendre qu'ils quittoient les Anglois. M. Pouchot ne voulut point rendre la parole des Loups qu'il ſentoit ne point venir d'eux.

Les mêmes députés propoſerent de revenir le ſoir. M. Pouchot leur refuſa, les aſſurant que pour-

vu qu'ils fussent tranquilles, il seroit content. Il les avertit que la nuit il ne connoissoit personne, qu'il tiroit par-tout; mais que si dans le jour ils venoient en petit nombre sans aucune condition, il les recevroit. Ils les renvoya avec un pain chacun, parce qu'il savoit que l'armée angloise ne mangeoit que de la farine cuite sous la cendre en galettes. 1759.

Pour expliquer tous ces pourparlers, il faut d'abord observer que les Angois engageoient la nuit les Sauvages à couvrir leurs travailleurs. Notre feu du chemin couvert les inquiétoit beaucoup. Ils avoient perdu huit à neuf de leurs gens. M. Pouchot qui connoissoit le génie de ces nations, n'étoit pas fâché de trouver l'occasion de se débarrasser de 900 hommes, dont il craignoit plus les insultes que celles des Anglois, à cause de

leur nombre & de la connoiſſan-
1759. ce qu'ils avoient de la place. En retenant dans ſon fort quelques-uns des chefs, des femmes & pluſieurs guerriers des nations étrangeres, s'il leur étoit méſarrivé, ces mêmes Sauvages en auroient répondu à leurs nations ou à celles qu'ils auroient offenſées. Ils furent donc charmés de trouver cette occaſion de reſter neutres, en attendant l'événement. De leur côté les Anglois n'oſoient refuſer ces entrevues aux Sauvages. Ils tâchoient ſeulement d'en tirer le meilleur parti.

Les Sauvages étant partis, M. Pouchot envoya tout de ſuite huit volontaire, saux ordres de M. Cornoyer, qui furent juſques auprès de la batterie. Ils entendirent planter des piquets. La tranchée d'ailleurs étoit aſſez tranquille. A leur retour on battit très-vivement avec de

de l'artillerie la batterie, & avec de la mouſqueterie la droite & la gauche par où ils devoient déboucher. 1759.

M. Pouchot ordonna à la corvette de partir pour aller reconnoître Chouegen, & tâcher de ſavoir des nouvelles de M. de la Corne & de Mont-Réal. Dans la journée cette corvette canonna la tranchée des ennemis avec aſſez de ſuccès, & elle fit route dans la nuit.

Le 13, MM. Pouchot & Bonnafoux examinerent au point du jour les travaux des ennemis. Ils n'avoient fait que perfectionner une batterie à bombes de ſix mortiers. Elle tira tout le jour avec peu d'effet. Nous ne fîmes pas dans cette journée beaucoup de feu de nos batteries, les travaux des ennemis étant trop perfectionnés pour les pouvoir ruiner.

1759. Sur le ſoir, on apperçut un pavillon blanc & des Sauvages de l'autre côté de la riviere. Kaendaé demanda permiſſion de les aller trouver. Elle ne lui fut pas refuſée. C'étoit quelques-uns des Sauvages qui étoient venus en conſeil. Ils demandoient à venir dans le fort pendant la nuit. M. Pouchot ne voulut pas y conſentir. Le feu de nos batteries & celui de notre mouſqueterie furent aſſez vifs ; mais non pas autant que les nuits précédentes, parce qu'il n'étoit plus beſoin d'en impoſer aux Sauvages qui couvroient les travailleurs. Ces Sauvages annoncerent à Kaendaé qu'ils s'étoient tous retirés à la Belle-Famille, & qu'ils reſteroient neutres. Ils lui dirent auſſi que l'on débitoit dans le camp des Anglois que ces derniers avoient battu M. de la Corne à Chouegen.

Le 14, au matin, on découvrit un travail de 40 à 50 toiſes en prolongement de la tranchée, tirant du côté des écors du lac, dont l'extrêmité étoit à 100 toiſes du chemin couvert. Ils ont travaillé tout de ſuite à une batterie à bombes d'où ils ont tiré l'après-midi. Kaendaé & Chatacouen demanderent la permiſſion d'aller parler à leurs gens. M. Pouchot étoit incertain s'il la leur refuſeroit; mais l'eſpérance de ſavoir des nouvelles la leur fit accorder. Ils furent au camp des Iroquois & des Anglois. Il rapporterent avoir vu environ 1800 hommes, qu'un de leurs camps étoit au petit marais, & un autre plus proche de la tranchée, qu'ils avoient apperçu 10 mortiers & deux batteries & 15 canons, dont trois étoient de gros calibre, que Johnſon avoit fait demeurer les Sauvages en leur pro- 1759.

mettant le pillage de la place où ils
1759. devoient donner l'assaut dans deux ou trois jours, enfin, qu'ils avoient peu de vivres & en attendoient un convoi.

Dès ce jour, on ne vit plus de Sauvages dans la tranchée. Les Iroquois demanderent à passer de l'autre côté de la riviere, crainte des bombes. On en avoit jeté une centaine dans la journée. M. Pouchot les fit passer la riviere avec leurs femmes, bien content d'en être débarrassé. Ils avoient été prendre dans le Chenondac les bœufs & les vaches de M. de Chabert, disant qu'il valoit mieux qu'ils en profitassent que d'autres. Ils porterent cette viande au camp des Anglois. Les ennemis ont travaillé à perfectionner leurs travaux. Nous avons fait un feu très-vif sur la partie où l'on jugeoit qu'ils vouloient déboucher pour se prolonger du côté du lac.

Au jour (le 15), ils paroiſſoient travailler à une autre batterie. Ils ont jeté toute la journée beaucoup de bombes avec 10 mortiers. Nous avons eu pluſieurs bleſſés des éclats. Sur le ſoir eſt arrivé un déſerteur, eſpece de françois, qui étoit avec des Iroquois de Kunoagon. Il rapporta que l'armée angloiſe étoit compoſée des régiments d'Halket, de Royal-Américain, de Loudon, d'Yorck & de Gerſey, & de 900 Sauvages Iroquois ou Loups; qu'ils formoient trois camps, un au petit marais, un autre auprès du lac, un au milieu des terres, & les Sauvages à la Belle-Famille. Il dit que les Anglois devoient mettre le lendemain leurs canons en batterie, conſiſtant en 15 pieces. Il ajouta qu'ils avoient peu de vivres, que les Sauvages ſe plaignoit qu'on les faiſoit jeûner, qu'ils attendoient un convoi de Choue- 1759.

gen où ils avoient un camp con-
1759. ſidérable dont M. de la Corne, qui avoit voulu les attaquer, avoit été repouſſé.

Le 16, la pluie a continué tout le jour. Il a paru deux berges fort au large dans le lac, puiſqu'à peine le canon de 12 pouvoit les atteindre. Elles vouloient reconnoître la place. Les ennemis commencerent à faire un feu de mouſqueterie de leurs tranchées. Ils avoient couronné en fauciſſons le haut de leurs tranchées pour couvrir leurs fuſiliers.

Le 17, à cauſe du brouillard qui eſt aſſez rare dans ce pays, ſurtout l'été, & qui ne ſe leve que fort tard, on n'apperçut point que les ennemis euſſent fait d'ouvrages nouveaux. Ils demaſquerent leur artillerie par un coup de canon tiré de l'autre côté de la riviere de la pointe de Mont-Réal,

qui donna dans la cheminée du commandant, & roula à côté de son lit sur lequel il venoit de se reposer. Ils avoient fait dans cet endroit une batterie de deux gros canons & de deux aubuts. Ils démasquerent en même-tems deux autres batteries, l'une de cinq pieces, l'autre de deux grosses pieces & deux aubuts. Elles furent toutes servies cette journée avec beaucoup de vivacité. On leur répondit de même. La batterie de l'autre côté de la riviere obligea de faire des épaulements & des blindages, parce que cette partie de la place n'étant enveloppée que par un retranchement, comme on l'a décrit, les coups prenoient à revers les bastions & autres défenses du fort. La nuit, nous continuâmes de faire un feu très-vif de mousqueterie des dehors, & les ennemis y répondirent très-vive- 1755.

ment juſques à minuit, après quoi
1759. ils finirent. Ils jeterent par intervalle des bombes & des aubuts toute la nuit. M. de Morambert fut bleſſé légérement.

Le 18, au matin, on n'apperçut pas que l'ennemi eût pouſſé des ouvrages en avant. Il parut occupé à réparer le mal que leur avoient cauſé nos batteries. Sur le ſoir on vit une grande fumée dans leur tranchée. Un de nos boulets avoit mis le feu à un de leurs dépôts de poudre. Ce jour-là le général Prideaux fut tué dans la tranchée. Le feu fut aſſez vif de part & d'autre, & redoubla ſur le ſoir, ſoit celui des canons, ſoit celui des bombes & des aubuts; ce qui nous incommoda beaucoup. Il y eut pluſieurs ſoldats bleſſés & quelques-uns de tués. La nuit, croyant que l'ennemi devoit déboucher par ſa gauche pour former un zigzag

en avant, ou ouvrir une parallele, on fit un feu très-vif. Les ennemis y répondirent vivement. 1759.

Le 19, on découvrit que l'ennemi avoit fait environ 30 toiſes d'ouvrages en avant, le long de l'écors du lac, par une double ſape, d'où il ouvrit un boyau en zigzag preſque égal au front entre ces deux batteries. Ils ne firent que le perfectionner tout le jour, & faire un grand feu de canon, de mortiers & d'aubuts. Nous leur répondîmes très-vivement de notre artillerie.

Après midi, la corvette parut. Elle louvoyoit fort au large. Au ſoleil couché, M. Pouchot envoya un canot d'écorce avec ſept hommes. Il courut riſque d'être coulé bas par des volées de canon des ennemis dont un boulet emporta l'aviron. Comme on ſuppoſoit que l'ennemi ſe porteroit encore en avant, on fit un feu très-vif du

chemin couvert & des ouvrages
1759. correſpondants.

Le 20, au point du jour, nous avons apperçu que les ennemis avoient formé l'autre branche du zigzag, qu'ils ſe ſont portés de notre droite ſur la gauche, au bord des écors du lac tout près d'un ravin qui eſt en avant à 30 toiſes de la branche gauche du chemin couvert. Ils ont fait un feu très-vif de leur mouſqueterie ſur-tout juſques à minuit. La nôtre s'eſt un peu rallentie vers le point du jour, à cauſe de l'épuiſement des troupes & du mauvais état de nos armes. Ils ont perfectionné tout le jour cette tranchée, & y ont mis des fuſiliers qui ont beaucoup incommodé ceux qui ſervoient la batterie du baſtion du lac, où il y a eu pluſieurs de tués & de bleſſés.

Cette nuit, le canot envoyé à la

corvette eſt venu à terre. Le bâtiment avoit apporté des dépêches de Mont-Réal & de Québec. On y étoit en peine de nous ; mais on y ignoroit que nous étions aſſiégés. Elles donnoient des nouvelles des opérations des Anglois à Québec. M. Pouchot renvoya vers les dix heures du matin le canot chargé de ſes dépêches pour MM. de Vaudreuil & de Montcalm. 1759.

Le 21, au point du jour, nous avons vu que l'ennemi avoit fait le retour de ſon zigzag de la gauche ſur la droite, tirant vers le ſaillant de la demi-lune. Ils n'ont pu y arriver à cauſe du feu conſidérable que nous avons fait toute la nuit, auquel ils ont répondu très-vivement juſques vers une heure après minuit. Cet ouvrage pouvoit avoir 70 toiſes de longueur. Il parut dans cette journée qu'ils vouloient établir à l'extrêmi-

té de ce boyau une batterie du
1759. côté du ſaillant de la demi-lune. Le feu ne fut pas auſſi vif de la part des ennemis pendant cette journée que la veille, parce qu'ils s'occupoient à perfectionner leurs tranchées, & qu'ils travailloient à conſtruire leurs batteries. Leur mouſqueterie néanmoins incommodoit beaucoup nos batteries.

Vers les 7 heures du ſoir, l'ennemi redoubla ſon feu de cette derniere parallele. Il a été très-violent juſques après minuit. Il y eut pluſieurs hommes tués & bleſſés dans la place. Nous y avons répondu très-vivement par notre feu des ouvrages & du chemin couvert, où l'on avoit placé trois pieces de canon qui tirerent 50 coups chacune chargées à mitraille. Un ouragan qui dura trop peu pour nous, & qui auroit inondé toutes leurs tranchées, interrompit cette fuſillade.

Le 22, au point du jour, nous crûmes que les ennemis avoient allongé une parallele le long d'un foſſé qui étoit à l'extrêmité du glacis; mais ils ne firent que perfectionner ces ouvrages & ces deux batteries. Celle de la gauche de 8 pieces étoit plus avancée que celle de la droite. Leur feu fut très-conſidérable de la tranchée de leur droite ſur le baſtion du lac, & ſur nos ouvrages de la gauche qu'ils incommodoient beaucoup. Ils tirerent peu de bombes. 1759.

Vers les 9 heures du matin, ils commencerent à nous envoyer des boulets rouges de la batterie placée de l'autre côté de la riviere. Celle où étoient placées leurs groſſes pieces en fit de même. Par les précautions qu'avoit priſes M. Pouchot, de tenir des tonneaux d'eau remplis devant tous les bâtimens, & des détachemens de

charpentiers avec des haches prêts à
1759. ſe porter aux endroits expoſés aux flammes, le feu ne fit aucun ravage, quoiqu'il eût commencé à pluſieurs endroits, même aux magaſins de marchandiſes ; ce qui n'eſt pas étonnant, tous ces bâtiments étant en bois. Les ennemis ne purent jamais s'en appercevoir.

Ils dirigerent leur feu ſur la batterie du baſtion du lac pour empêcher de la ſervir. Il fut très-vif. M. Bonnafoux, officier d'artillerie fut bleſſé légérement, & 10 hommes tués ou bleſſés. Le canon & les aubuts démonterent trois pieces de canon des cinq pieces qui étoient ſur le même baſtion. Ils ruinerent l'angle flanqué de ce baſtion à pouvoir deſcendre ſur la berme. Les aubuts s'enfonçant dans la terre & y crevant, enlevoient les gaſonnements nouvellement parés, & faiſoient à chaque coup des

ouvertures de 6 à 8 pieds. Dans la nuit, l'ennemi fit de ſa parallele un feu très-vif ſur nos ouvrages, & tiroit de ſes batteries à boulet & à mitraille ſur la breche & le baſtion attaqué. 1779.

On obſervera que nos batteries ſur les baſtions, qui étoient d'abord faites avec des tonneaux remplis de terre étant ruinées, on fut obligé de les faire avec des ſacs remplis de terre qui, étant placés en ſe croiſant, formoient des merlons aſſez bons, faciles à changer ſuivant la direction du feu. Cette méthode eſt bonne pour des cas preſſés, & très-utile, ſi on eſt à portée d'avoir beaucoup de ces ſacs par la promptitude de ce travail qui peut déconcerter les batteries des ennemis; mais par malheur la reſſource des ſacs à terre manqua. Ceux que l'on avoit employés ſe trouverent déchirés, uſés ou brû-

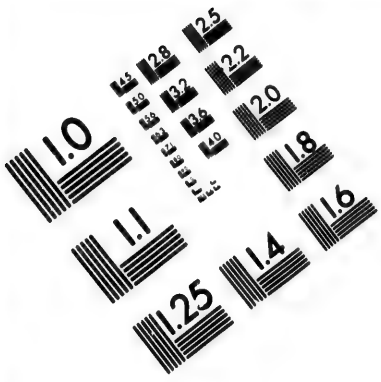

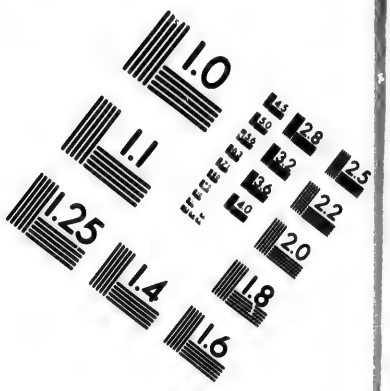

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

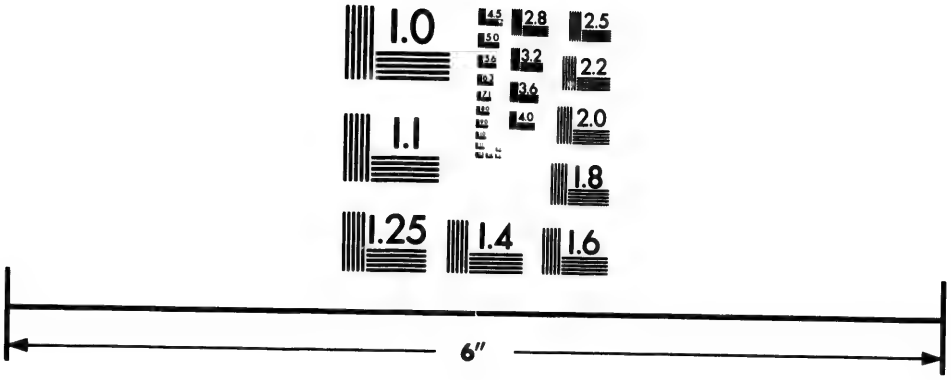

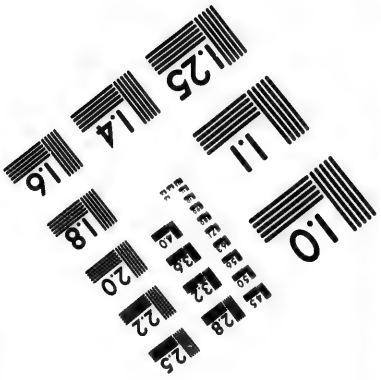

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

lés dans le service. La matiere pour
1711. bourrer le canon manquoit encore, de même que le foin. La proviſion que M. Pouchot en avoit faite étoit épuiſée. On prit les paillaſſes des lits, on en employa d'abord la paille, enſuite la toile.

L'ennemi pouſſa dans la nuit du 22 au 23 ſa tranchée juſqu'à la hauteur du ſaillant du chemin couvert de la demi-lune. Il fit toute la nuit un grand feu de ſon artillerie à cartouche & à boulets ſur la breche, ainſi que de ſa mouſqueterie, & jeta beaucoup de bombes. On y répondoit de la place; mais nos armes étoient en ſi mauvais état que de dix fuſils à peine il en prenoit un, & le lendemain matin il n'en reſtoit pas une centaine en état, malgré toutes les réparations que l'on y faiſoit journellement. Sept ouvriers forgerons ou armuriers étoient continuelle-

ment employés à les raccommoder. Des domeſtiques & les bleſſés étoient chargés de les laver. Les femmes, comme nous l'avons dit, ſervoient les bleſſés & les malades, ou travailloient à coudre des gargouches ou des ſacs à terre. Dans cette journée, M. Pouchot fut obligé de ne laiſſer qu'un petit poſte de ſoldats dans la branche du chemin couvert du baſtion attaqué, les Canadiens ne voulant plus s'y tenir à cauſe de la vivacité du feu des ennemis. On tâcha de réparer la breche & les paliſſades de la berme au deſſous, mais avec peu de ſuccès, malgré la bonne volonté du ſoldat à y travailler. 1759.

A 10 heures du matin, il parut un pavillon blanc dans le chemin de la Belle-Famille au portage. M. Pouchot répondit par un autre pavillon. C'étoit quatre Sauvage envoyés par MM. Aubry & de Lignery. On

les fit entrer dans la place. Ils re-
1759. mirent deux lettres, l'une en date du 17, & l'autre du 22 Juillet. Dans la premiere, datée de la preſqu'Isle, ils accuſoient la réception de celles de M. Pouchot du 7 & du 10. Ils y diſoient qu'ils étoient partis tout de ſuite du fort Machault, qu'ils ſe croyoient en état de pouvoir combattre les ennemis avec ſuccès, & les obliger de lever le ſiege.

Par ces mêmes lettres, ces MM. demandoient à M. Pouchot ſon avis ſur ce qu'il conviendroit le mieux à faire pour le ſecourir. Ces Sauvages dirent à M. Pouchot qu'ils avoient paſſé par le camp des Sauvages ennemis avec qui ils avoient été en un conſeil en préſence de Johnſon, qu'ils avoient remis aux Iroquois cinq colliers de la part des nations qui venoient avec M. de Lignery, pour qu'ils euſſent à ſe retirer, ſinon ils frapperoient

ſur eux comme ſur les Anglois. Ces derniers les aſſurerent qu'ils ne ſe méleroient point de la querelle. On ſut encore par la même voye qu'ils étoient environ 600 François & 1000 Sauvages (*a*), que lorſqu'ils avoient paſſé le petit rapide à la ſortie du lac Erié, ils ſembloient une isle flottante, tant la riviere étoit couverte de bateaux & de canots. 1759.

M. Pouchot répondit ſur le champ à ces deux lettres, après avoir délibéré en préſence de tous

(*a*) Dans ce nombre étoient 300 ſoldats & miliciens que M. Aubry avoit amenés des Illinois, avec 600 Sauvages qu'il avoit engagés ſur ſa route à le ſuivre. M. Aubry, après une marche très-pénible, s'étoit rendu au fort Machault, où il ſe joignit à M. de Lignery. Celui-ci raſſembla les Sauvages de l'Ohio au fort de la preſqu'Isle, d'où ils partirent avec M. Aubry.

les officiers de la garnison, afin
1759. de profiter de leurs avis. Nous rappellerons ici que M. Pouchot, par sa lettre du 10, avoit averti M. de Lignery que les ennemis pouvoient être de 4 à 5 mille hommes sans les Sauvages, que s'il ne se trouvoit pas en état de les attaquer de vive force, il falloit qu'il passât par le Chenondac pour se rendre à Niagara par l'autre côté de la riviere, parce qu'il seroit en état de chasser les Anglois qui étoient de ce côté au nombre seulement de 200, & ne pouvoient être secourus que très-difficilement. De là il seroit venu sûrement jusqu'à lui, parce qu'après la défaite de ce corps, il les auroit envoyés prendre en bateaux pour les faire entrer dans la place.

M. Pouchot ne doutoit pas que les Anglois ne lussent sa réponse au retour des Sauvages;

mais il étoit content ſi elle pouvoit ſeulement parvenir à ſa deſtination. Par cette lettre il prioit M. de Lignery de ſe rappeller ce qu'il lui avoit écrit précédemment. Il lui mandoit que les ennemis étoient en trois corps, un du côté du petit marais, qui gardoit leurs bateaux, un autre vers le milieu du bois auprès de leur dépôt de tranchée, & le troiſieme à portée de la Belle-Famille, qu'ils pouvoient être à préſent environ 3 mille & 500 Sauvages, que s'ils ſe croyoient aſſez forts pour attaquer quelqu'un de ces corps, c'étoit à préſent le meilleur parti qu'il y eût à prendre, parce que l'ennemi étant fort près de la place, n'oſeroit dégarnir ſa tranchée. Il ajoutoit que s'ils venoient à battre un de ces poſtes, il étoit à préſumer que cela les obligeroit de lever le ſiege, qu'il falloit qu'ils euſſent 1759.

des découvreurs en avant, que sur
1759. leur rapport ils seroient encore plus à même de se décider sur le meilleur parti.

Quoique les ennemis vissent cette lettre, ils ne pouvoient néanmoins prévoir la détermination des chefs, & prendre d'autre précaution que d'être sur leurs gardes. M. Pouchot laissoit à M. de Lignery à se déterminer suivant ses forces. D'après ce que M. de Portneuf, commandant à la presqu'isle, avoit écrit à M. Pouchot, on pouvoit croire qu'elles montoient à 2800 hommes, dont 1200 Sauvages. M. Pouchot fit quatre copies de cette lettre, & en remit une à chaque Sauvage, dont l'un étoit un Onontague, le second un Loup de la Belle-Riviere, & le troisieme un Chaouanon, pour ne point faire de jalousie entr'eux, & qu'au cas que les Anglois en gardassent il

s'en ſauvât quelqu'une ; ce qui arriva. 1759.

Après s'être raffraîchis, ces Sauvages repartirent tout de ſuite & s'enfuirent avec la même cérémonie du pavillon. Les Anglois & les Sauvages qui les virent ſortir, ne les inquiéterent point. M. Pouchot ne douta point alors qu'ils ne tinſſent encore un conſeil avec les Iroquois en préſence de Johnſon.

Vers les deux heures après midi rentra l'Onontague, qui dit avoir perdu ſa porceleine (c'eſt comme un Européen qui auroit perdu ſes bijoux), qu'il étoit retourné pour la chercher, & qu'il avoit chargé un autre Sauvage de porter ſa lettre. M. Pouchot crut alors que ce Sauvage étoit plutôt eſpion qu'ami, il s'en défioit; la ſuite fit voir qu'il ſe trompoit. Kaendaé, s'étant un peu enivré, tracaſſa toute la

journée M. Pouchot, voulant te-
1759. nir tantôt le parti des Anglois, tantôt celui des François. L'Onontague fut très-tranquille. Il fut de grand sang froid, examina nos travaux dans les endroits les plus périlleux, malgré le feu considérable des ennemis, ne cherchant point à se couvrir. C'est peut-être le seul Sauvage en qui on ait remarqué une bravoure aussi décidée.

Les ennemis firent toute la journée un feu prodigieux & des mieux nourri de leur artillerie, qui ruina toute la batterie du bastion du pavillon. Il n'en restoit pas deux pieds de haut sur toute la longueur de son parapet. On remaquera que dès la veille nous avions été obligés de faire nos embrasures avec des paquets de pelleterie, faute d'autres matieres, & que l'on employoit des couvertes & des chemises du magasin pour bourrer les canons.

On

On tâcha de mettre deux pieces de canon en batterie ſur la partie gauche de la courtine, pour diminuer le feu des ennemis. 1759.

On ne pouvoit plus engager les Canadiens à faire feu dans les embraſures de l'ennemi, ce qui l'auroit bien dérangé. Le feu étoit trop conſidérable pour eux. Ceux que l'on plaçoit dans quelque endroit s'aſſeyoient pour ſe couvrir, & s'endormoient tout de ſuite, malgré tout ce que pouvoient faire les officiers & les ſergens pour les engager à ſe tenir à leurs poſtes & à manœuvrer. Le reſte de la garniſon, malgré toute la bonne volonté poſſible, n'étoit pas moins haraſſé. Depuis le ſix, perſonne ne s'étoit couché, & il falloit être ou dans les ouvrages, comme nous l'avons dit, ou employé à différens travaux indiſpenſables. Il reſtoit ſi peu de monde, qu'on n'avoit ni

le tems, ni la commodité de dor-
1759. mir.

Sur le soir, le feu des ennemis diminua beaucoup, sur-tout celui des canons dont ils ne tirerent que deux pieces à boulet & à cartouche sur la breche, pour empêcher de la réparer. Ce ralentissement faisoit soupçonner à M. Pouchot, ou qu'ils vouloient lever le siege pour aller au devant du secours, ou qu'ils se disposoient à quelque grosse attaque. On se tint sur ses gardes le plus qu'il fut possible. Nous eûmes bien du monde blessé cette nuit, & quelques-uns de tués dans nos travaux qu'on vouloit réparer.

Nous entendîmes, le 24, quelques fusillades du côté de la Belle-Famille. C'étoit des Sauvages, découvreurs de M. de Lignery, qui tomberent sur une garde angloise qui gardoit 22 bateaux dont ils avoient fait le portage par terre

pour traverſer la riviere, & communiquer avec le détachement de la pointe de Mont-Réal. Ils en tuerent une douzaine, & après leur avoir coupé les têtes, ils les mirent au bout de quelques piquets. Cet événement en entraîna d'autres. Il engagea les Sauvages à demander à MM. Aubry & de Lignery d'attendre qu'ils euſſent parlé aux Iroquois pour nous obliger à faire la paix avec les Anglois. M. de Lignery les en détourna, & vouloit qu'ils le ſuiviſſent, ſe trouvant au moment d'attaquer. Ils refuſerent de marcher; une trentaine ſeulement des plus déterminés ſuivirent M. Marin. 1719.

M. Pouchot, entendant des coups de fuſil extraordinaires, ſe porta tout de ſuite avec M. Bonnafoux ſur le baſtion des cinq nations. Il apperçut quelques Anglois qui fuyoient aſſez précipitamment ſur

leurs grands gardes, des troupes
1759. qui défiloient du camp du centre sur le bord du désert pour les joindre à l'entrée du terrein de la Belle-Famille où nous vîmes un peu de revers un retranchement d'abattis. On y pointa deux pieces de canon dont on tira deux ou trois coups. M. Pouchot apperçut dans ce tems quelques Sauvages éparpillés avec un drapeau blanc. Il jugea d'abord que ce pouvoit être quelques Sauvages Iroquois qui vouloient faire quelque bravade, ou engager quelqu'un de sortir. M. Pouchot fit tirer deux coups de canon entre les Anglois & eux pour les dissiper, ou si c'étoit des nôtres pour leur faire appercevoir qu'il y avoit là des ennemis, & les empêcher d'avancer, parce que, les voyant en si petit nombre, il craignit qu'ils ne tombassent dans l'embuscade. Il en prévint M. Bon-

nafoux. Cela ne produiſit autre choſe que de faire déployer un grand drapeau blanc. L'on vit en même tems une troupe qui défiloit avec beaucoup de ſécurité dans un chemin large de 7 à 8 pieds, fort ſerrée à la tête. Il ſembloit qu'appercevant les ennemis, dont elle ſe trouvoit fort proche, elle cherchoit à ſe mettre en bataille fort ſerrée, ſans rangs ni files. A leur droite parut une trentaine de Sauvages qui faiſoient un front ſur le flanc gauche des ennemis. Ce bataillon commença à faire une ou deux ſalves en approchant de ceux-ci, qui parurent faire un mouvement en avant hors de leur abattis ; mais ayant été accueillis d'une troiſieme décharge, il y rentra aſſez précipitamment. Le bataillon ſe porta alors en avant pour entrer dans l'abattis ; mais il fut arrêté par une ſalve des ennemis. Il mit auſſi-tôt 1759.

genou à terre pour tirer dans cet
1759. abattis. Dans cet intervalle, il tomba une grande quantité de pluye qui mouilla ſes armes. Pendant qu'une moitié de ce bataillon fuſilloit, l'autre parut ſe retirer en arriere avec aſſez de précipitation, les ennemis ayant fait deux ſalves ſur ceux qui reſtoient. Il reſta peu de ce monde. Une cinquantaine paroiſſoit faire feu en ſe retirant & en mettant ſouvent genou à terre. Alors les Anglois ſortirent de leurs abattis preſque à la file, la bayonnette au bout du fuſil en courant; mais par le peu de mouſqueterie que nous entendîmes, nous jugeâmes que tout le bataillon s'étoit retiré. Il étoit à nos yeux ſi petit que nous jugions dans la pluie que ce pouvoit être M. Marin, ou quelqu'autre officier qui étoit venu reconnoître les ennemis, & les avoit pouſſés juſques là.

Dans le tems que cette affaire se passoit, un sergent, qui étoit dans le chemin couvert, jugeant par le silence de la tranchée qu'elle étoit dégarnie, on demanda à M. Pouchot de faire une sortie. Quoiqu'il pensât que cette tranchée devoit être au contraire bien renforcée, pour entretenir l'émulation des soldats & les contenter, il commanda 150 volontaires qui ne se trouverent plus, excepté les officiers & les sergens, & ordonna à M. de Villars de se mettre à leur tête, en lui recommandant de ne sortir du chemin couvert qu'avec précaution, & quand il lui en donneroit le signal, mais de faire beaucoup de bruit. Il lui enjoignit de mettre du monde sur les palissades, ce qui ne pouvoit manquer de faire découvrir les ennemis, & de juger de leur situation. En effet, les Anglois voyant enjamber les 1759.

palissades, toute la tranchée parut
1759. aussi-tôt remplie d'hommes découverts jusques à la ceinture, & ayant des compagnies de grenadiers à la tête des tranchées. On leur lâcha quelques canonnades qui les firent rentrer, & notre sortie n'eut pas lieu.

A l'arrivée du secours, l'Onontague qui étoit revenu, ayant reconnu les troupes de M. de Lignery, demanda à M. Pouchot la permission de sortir pour aller combattre avec elles; ce qu'il lui accorda. Il passa librement à travers l'armée ennemie qui, sans doute, ne fit pas attention à lui. Il joignit nos troupes vers le midi. Il rentra ensuite vers les deux heures, & raconta tout notre désastre que nous avions peine à croire, nous imaginant que les Anglois lui avoient suggéré ce discours. Il nous conta que tout avoit fui, que MM. Au-

bry, de Lignery, de Montigny, de Repentigny, étoient priſonniers & bleſſés, & que tous les autres officiers & ſoldats avoient été tués (*a*). Nous eſpérions que cet homme ne diſoit pas la vérité. 1759.

Lorſque M. Pouchot vit cette retraite, il ordonna à toutes les batteries qui étoient encore en état, de rédoubler leur feu pour contenir les ennemis. Ils nous le rendirent très-vivement, ce qui fit perdre encore bien du monde. A quatre heures après midi l'ennemi rappella dans ſa tranchée. Il en ſortit un officier pour parlementer. On le fit entrer dans la place. Il étoit chargé d'une lettre de Johnſon qui commandoit l'ar-

(*a*) Il paroit, ſoit par le récit de M. Pouchot, ſoit par les relations angloiſes, que nos gens donnerent dans une embuſcade que Johnſon leur avoit dreſſée.

mée depuis la mort de Prideaux.

1759. Johnson mandoit dans sa lettre d'ajouter foi à ce que diroit de sa part le major Hervey, fils de Mylord Bristol. Celui-ci donna le nom de tous les officiers Canadiens qui se trouvoient prisonniers. Quoique M. Pouchot fût prévenu par le Sauvage, il fit semblant de l'ignorer, & de ne vouloir le croire que l'on n'eût fait voir ces officiers à quelqu'un de ceux de la garnison, afin de n'avoir rien à se reprocher. M. de Cervies, capitaine de Royal-Roussillon, se rendit au camp. Il vit M. de Lignery blessé, & les autres dans une feuillée près de la tente du colonel Johnson. Il ne put guere leur parler, & vint rendre compte à M. Pouchot.

Cette nouvelle qui avoit été d'abord débitée par le Sauvage, & confirmée par cet officier, avoit tellement abattu le courage de la

garniſon, que M. Pouchot & les autres officiers eurent toutes les peines du monde à contenir les ſoldats & les miliciens dans leurs poſtes qu'ils abandonnoient de toutes parts comme ſi tout eût été fini. Si l'ennemi eût pu s'appercevoir de ce déſordre, il auroit pu ſûrement en profiter. Les ſoldats allemands des recrues, dont nous avions beaucoup dans ceux de la colonie, & qui étoient venus cette année de France, furent les plus mutins. 1759.

M. Pouchot aſſembla tous les officiers de la garniſon pour délibérer ſur la ſituation de la place, & prendre le parti le plus convenable. Il laiſſa rendre compte de ſon état par M. Bonnafoux, comme le plus capable d'en juger. On commença par le chemin couvert, & on convint que, vu la proximité de l'ennemi, il ne pouvoit différer plus de deux jours de s'en rendre maître,

soit par la sape, soit de vive force.

1719. Nous n'avions que 110 hommes pour garder le chemin couvert, depuis les écors devant le bastion du lac jusqu'à l'angle saillant de la demi-lune, & 25 hommes dans la place d'armes de la droite, qui gardoient jusques au saillant du chemin couvert du bastion des cinq nations. Il y avoit plus de 8 à 10 pieds d'intervalle entre les hommes qui bordoient le front attaqué. Les armes étoient en si mauvais état qu'il n'y avoit plus que 140 fusils propres au service. La plus grande partie étoit sans bayonnettes. Les soldats de la colonie & les Canadiens en manquant, on avoit adapté des couteaux bucherons au bout d'un bâton pour leur en tenir lieu, & ils les portoient avec eux dans leurs postes. On avoit brûlé 24 milliers de poudre, de 54 qu'il y avoit dans la place. Il ne restoit

plus que très-peu de boulets de 4 & de 6. Ceux de 12 étoient tous consumés. On ne pouvoit donc pas espérer de se défendre avec vigueur. Les fossés, comme nous l'avons dit, n'avoient point d'escarpe; les terres s'étant éboulées, les rampes se trouvoient si douces que l'on pouvoit les monter & les descendre en courant. Pour éviter cet inconvénient, on avoit bien mis une palissade dans le fond du fossé; mais l'ennemi pouvant y descendre par-tout, auroit été à même d'égorger toute la garnison entre la palissade & le chemin couvert, parce que se mêlant avec elle, elle n'auroit pu être protégée par l'artillerie des flancs. D'ailleurs il ne restoit pas alors plus de soixante hommes dans la place, non compris les canonniers. Les palissades vis-à-vis la breche étoient toutes brisées, & il étoit très-aisé 1759.

d'y descendre de la breche qui te-
1759. noit les deux tiers de la face du bastion dans le fossé. Nous avions hors de service ou perdu 10 hommes de la Sarre, 9 hommes de Béarn, 8 hommes de Royal-Rousillon, 13 hommes de Guienne, de la colonies 43 hommes, miliciens 26; en tout 109 hommes tués ou blessés, & 37 malades (*a*). Outre ces pertes, notre peu de monde & la supériorité des ennemis, la place pouvoit être très-facilement insultée le long de la riviere & des écors du lac.

Toutes ces considérations firent demander par les officiers de la

(*a*) La garnison n'étant composée que de 486 hommes, comme on l'a déja vu, restoit donc 340 personnes à pouvoir porter les armes; pourquoi les relations angloises ont-elles dit qu'elle montoit à 607 hommes effectifs, lorsqu'elle sortit de la place?

garniſon à M. Pouchot de ſe prêter à une capitulation. Juſques-là 1759.
il n'avoit rien dit. Il pria ces MM. de bien examiner s'il y auroit quelque reſſource. Ils lui repréſenterent l'épuiſement de la garniſon, qui ne dormoit point depuis 19 jours, & avoit toujours été ſous les armes, ou aux travaux, que le retard de deux & même huit jours, quand même cela ſeroit poſſible, ne pouvoit ſauver la place & n'aboutiroit qu'à perdre encore bien des braves gens inutilement, d'autant plus qu'on n'avoit à eſpérer du ſecours de nulle part.

M. Pouchot, ſentant la vérité de ces reflexions, fit venir l'officier anglois, & demanda pour capitulation de ſortir avec les honneurs de la guerre, que la garniſon ſeroit conduite à Mont-Réal avec ſes effets & ceux du roi aux dépens de S. M. B. dans l'eſpace de

tems le plus court. Il y eut des
1759. allées & des venues toute la nuit, M. Pouchot ne voulant point démordre de ses propositions. Le colonel Johnson lui fit dire de bonne foi qu'il n'étoit pas le maître de ces conditions, sans quoi il les lui accorderoit. Au point du jour, M. Pouchot voulut renvoyer l'officier, parce que devant être prisonnier, il vouloit risquer l'événement. Alors toute la garnison demanda à capituler. Les Allemands, qui en faisoient la majeure partie, se mutinoient, & malheureusement l'officier anglois s'en apperçut, ce qui l'engagea à être plus ferme. On observera à cette occasion que tout commandant qui se trouvera dans le cas de capituler, fera bien de renvoyer les otages, jusqu'à ce que tout soit convenu. M. Pouchot fut donc forcé de se contenter des articles suivants.

ART. 1. La garniſon ſortira (*a*) avec armes & bagages, tambours battants, meche allumée par les deux bouts, avec une petite piece de canon, pour s'aller embarquer ſur des bateaux ou autres bâtiments ou voitures qui ſeront fournis par M. le général de Sa Majeſté Britannique, pour être conduite à la Nouvelle-Yorck, par le chemin le plus court, & dans le plus court eſpace de tems. 1759.

2°. La garniſon remettra ſes armes en s'embarquant & conſervera ſes bagages.

3°. MM. les officiers conſerveront leurs armes & leurs équipages.

4°. Les Dames & femmes françoiſes qui ſont ici, ſeront renvoyées,

(*a*) On auroit ſpécifié par *la breche*, qui étoit très-praticable, ſi la garniſon n'eût pas été s'embarquer par une porte oppoſée à la bréche.

ainſi que l'aumônier. Il leur ſera
1759. fourni par M. le général de S. M. B. les voitures & ſubſiſtances néceſſaires. Elles ſeront rendues dans l'eſpace de tems le plus court poſſible, juſqu'au premier poſte françois. Celles qui voudront ſuivre leur mari, ſeront les maîtreſſes.

5°. Les malades & les bleſſés obligés de reſter dans le fort, pourront en ſortir avec tout ce qui leur appartient. Ils ſeront conduits en ſûreté, lorſqu'ils ſeront en état de ſupporter le voyage, à la deſtination du reſte de cette garniſon; en attendant, il leur ſera fourni une garde, pour qu'ils ne ſoient pas inſultés par les Sauvages, & ils ſeront traités & nourris aux dépens de Sa Majeſté Britannique.

6°. Le commandant, tous les officiers de troupes, les troupes elles-mêmes, & tout ce qui eſt au ſervice du roi, ſortiront de la pla-

ce ſans être ſujets à aucun acte de repréſailles de quelque nature, & ſous quelque prétexte que ce ſoit. 1759.

7°. Il ſera fait un inventaire des munitions de guerre qui ſe trouveront dans les magaſins, & de l'artillerie. Elles ſeront remiſes de bonne foi, ainſi que les autres effets du roi exiſtants dans les magaſins, lors de la capitulation.

8°. Les ſoltats & miliciens ne ſeront ni dépouillés, ni ſéparés de leurs officiers.

9°. Lorſque la garniſon ſortira de la place, il ne ſera pas permis de débaucher les ſoldats pour les faire déſerter.

10°. La garniſon ſera conduite avec une eſcorte juſques à l'endroit deſtiné pour ſon ſéjour. Le général recommandera expreſſément à l'eſcorte de les couvrir des Sauvages, pour qu'ils n'en ſoient pas inſultés lorſque la garniſon aura

quitté ſes armes pour s'embarquer.
1759. Il aura la même attention dans toute la route.

11°. Il ſera fait un état exact des noms, ſurnoms des ſoldats des différentes troupes, ainſi que des miliciens & autres au ſervice du roi.

12°. Les employés, en quelque qualité qu'ils ſoient, conſerveront leurs équipages & auront le ſort de la garniſon.

13°. Tous les Sauvages qui ſe trouveront dans la place, de quelque nation qu'ils puiſſent être, ſeront maîtres de ſe retirer en toute liberté ſans être inſultés.

14°. On livrera une poſte au général de Sa Majeſté Britannique.

Les échanges des articles furent ſignés reſpectivement par le général, par tous les officiers de la garniſon. M. Pouchot n'ayant ſigné que le dernier, le général lui pro-

posa de stipuler que sa garnison seroit conduite en France. Il ne le voulut pas, & détermina au contraire l'endroit le plus à portée pour être des premiers échangés; ce qui fut exécuté. 1759.

Le 25, entre 10 & 11 heures, les Anglois envoyerent 4 compagnies de grenadiers, 4 piquets, & un régiment, dans le fort. M. Pouchot fit mettre sa garnison en bataille sur la place, les armes à la main & leurs havre-sacs entre les jambes. Il pria MM. les officiers de se tenir à leurs troupes. On resta dans cette situation près de 30 heures. M. Pouchot avoit pressenti tout le monde de la nécessité de cette manœuvre, pour se mettre à l'abri des insultes des Sauvages, leur rappellant l'histoire du fort George. Il avertit que, si quelque Sauvage venoit pour les frapper ou leur enlever quelque chose,

ils leurs donnaſſent des bons
1759. coups de pied dans le ventre, ou de poing dans l'eſtomac (*a*), que c'étoit le plus ſûr moyen de les contenir. Si on ne pouvoit y parvenir, il valoit mieux mourir avec ſes armes, que tourmentés par eux. Cela s'exécuta ponctuellement.

Les Anglois avoient diſtribué des poſtes par-tout pour empêcher les Sauvages d'entrer. Ils vouloient engager la garniſon à livrer leurs armes, ſous prétexte qu'ils ſeroient plus en état de nous défendre. M. Pouchot le refuſa conſtamment, les aſſurant qu'ils n'empêcheroient pas les Sauvages d'entrer avant no-

(*a*) C'eſt ſans conſéquence qu'un Sauvage ſoit frappé de la ſorte. Les autres ne prennent pas ſon parti comme ſi on ſe ſervoit du fuſil, d'une épée ou bayonnette.

tre départ. Effectivement, une heure après que les Anglois furent entrés dans le fort, les Sauvages l'eſcaladerent de toute part, & en moins de demi-heure il y en eut plus de 500 dans la place. Ils furent d'abord aſſez tranquilles. 1759.

Les officiers françois avoient eu la précaution de mettre une partie de leurs équipages dans le magaſin à poudre. Ce qui n'y fut pas enfermé fut enlevé, ſoit par les officiers Anglois, ſoit par les ſoldats détachés. M. Pouchot donna à déjeûner au colonel Johnſon & à quelques officiers. Après le dîner ces officiers s'accommoderent de tous les uſtenſiles & les meubles.

Les Sauvages eurent la diſcrétion de ne rien prendre dans la maiſon où logeoient tous les officiers, juſqu'à ce qu'ils fuſſent ſortis. Mais auſſi-tôt après leur départ, ils enleverent tout juſques

aux ferrures & gonds des portes.
1759. Ils briſerent tout ce qu'ils ne purent emporter. Ils pillerent les magaſins des effets du roi, où il y avoit encore 5 à 600 paquets de pelleteries (*a*). Nous en avions beaucoup employé pour les merlons des batteries. Ils gaſpillerent & caſſerent preſque tous les tonneaux de farine.

Dans les premiers moments, ils chercherent à enlever des armes à nos ſoldats & miliciens qui ne les épargnerent pas, réſolus à tout événement de ſe battre contr'eux & contre les Anglois. Il n'eſt pas décidé qu'on ne les eût mis dehors, malgré l'armée ennemie. M. Pouchot auroit vu ce qu'il y auroit eu

(*a*) Elles durent valoir bien de l'argent à Johnſon, qui, étant ſeul connu de ces nations, trouva le moyen de les leur racheter avec des effets du roi.

à

à faire, en cas qu'ils manquaſſent à la capitulation. Voyant notre fermeté, ces Sauvages vinrent plutôt nous conſoler que nous inſulter. Ils étoient preſque tous connus de la garniſon. Des chefs dirent à M. Pouchot : nous ſommes ſans deſſein ; ſois tranquille ; c'eſt aux Anglois que nous faiſons du mal. 1759.

Quelques officiers anglois diſoient que c'étoit bien l'occaſion de prendre la revanche du fort George ; mais on doit rendre juſtice à la majeure partie qui firent dans ces premiers moments tout leur poſſible pour écarter les Sauvages. Il y en eut même un bleſſé d'un coup de couteau. Les Sauvages ne leur épargnoient pas les ſottiſes. Entr'autres l'Onontague dont nous avons tant fait mention, qui, pendant qu'il fut à Niagara, dit les choſes les plus dures au

colonel Johnſon qui n'oſa pas s'en
1759. fâcher.

Quelques officiers & ſoldats anglois enleverent quelques fuſils de chaſſe à des officiers & miliciens, mais plutôt en les eſcamotant que de force. Il fit un ſi gros tems du N. O. depuis le 24, que l'on ne pouvoit pas mettre un bateau dehors, ſans quoi M. Pouchot auroit tenté de faire évader une partie de ſa garniſon avant de rendre la place; ce qui n'auroit pas été abſolument difficile.

Le 26, après midi, la garniſon ſortit de la place pour deſcendre ſur le platon avec le fuſil ſur l'épaule, tambour battant, & deux pieces de gros canon à la tête de la colonne. Dès que les troupes furent devant les bateaux dans leſquels elles devoient s'embarquer, elles dépoſerent leurs fuſils, & partirent tout de ſuite, quoique les

lames du lac fuſſent encore fort groſſes. 1759.

Nous ne pûmes voir les officiers priſonniers. Johnſon avoit donné ſa parole qu'il feroit retirer des mains des Sauvages ceux qu'ils avoient pris ; car ayant vu la fuite de nos gens, ils les pourſuivirent & en prirent beaucoup. A cette occaſion, il arriva une avanture tragique. Moncourt, cadet de la colonie, avoit pris en affection un Sauvage avec qui il s'étoit lié d'amitié. Ce Sauvage, qui étoit dans l'armée angloiſe, voyant ſon ami priſonnier, lui témoigna beaucoup ſa ſenſibilité ſur ſa ſituation. Il lui dit : „ mon frere, je ſuis au dé- „ ſeſpoir de te voir mort : mais ſois „ tranquille ; je veux empêcher „ qu'on te faſſe ſouffrir ". Il le tua d'un coup de caſſe-tête, croyant lui éviter les tourmens auxquels ſont deſtinés les priſonniers parmi eux.

1759. Le reſte des troupes qui échappa du combat, ſe retira dans une iſle au deſſus du fort du portage, où on avoit laiſſé Rocheblave avec environ 150 hommes pour garder les canots & les bateaux. Elles ſe retirerent au détroit, ainſi que les garniſons de tous les poſtes de la preſqu'iſle & du fort Machault, aux ordres de M. Beleſtre qui n'avoit pu être à l'action, étant malade. De 400 hommes il y en eut plus de 250 tués, preſque tous ſoldats de la colonie qui étoient très-braves, & avoient ſi bien ſervi dans ces partis. Il y eut beaucoup de François, d'Illinois tués ou pris. Tous les priſonniers furent conduits à la Nouvelle-Yorck, comme la garniſon de Niagara.

Il arriva à cette derniere une aventure comique auprès du lac des Onoyottes. Son eſcorte étoit compoſée de 100 hommes de Royal-

Américain, de 300 miliciens, & d'une compagnie de rengers ou coureurs de bois. Les ſoldats de cette compagnie, voulant faire croire qu'ils avoient des Sauvages avec eux, ou montrer leur gentilleſſe, furent dans la nuit ſe barbouiller & s'habiller en Sauvages. Ils entrerent enſuite dans le campement des François, couteaux & caſſe-têtes à la main, faiſant le cri des Sauvages qui attaquent. Nos ſoldats connurent tout de ſuite à leur air gauche, ce que ce pouvoit être. Ils ſe mirent à danſer, à chanter & à hurler à la maniere des Sauvages, ſe mêlant avec les rengers, ce qu'ils faiſoient de la meilleure grace. Les officiers de Royal-Américain, avec qui les officiers françois ſoupoient alors, s'apperçurent que ceux-ci ſourioient & ſe moquoient de certe bravade faite à leur inſu, tomberent à coups 1759.

de bâton sur la mascarade, & ren-
1759. voyerent leurs soldats coucher peu satisfaits de leur divertissement.

La garnison étant arrivée auprès du fort Stenix, les Anglois, à qui on avoit recommandé de ne pas laisser voir le fort à M. Pouchot, l'obligerent à faire un grand circuit avec sa garnison pour gayer la riviere de Mohack. Son escorte vouloit, comme il y avoit beaucoup d'eau, s'en retourner & passer au fort, & nous laisser traverser seuls cette riviere. M. Pouchot, qui étoit prévenu de leur intention, se mit aussi-tôt à l'eau tout habillé & fut suivi des officiers & de sa troupe. Les Anglois, qui eurent honte de reculer, en firent autant, en jurant beaucoup contre la précaution du commandant du fort. Nous n'oublierons pas ici la politesse de M. Fech, Suisse, capitaine de Royal-

Américain, qui commandoit l'eſcorte. Il prêta à M. Pouchot environ 25 louis, pour aider MM. les officiers françois à vivre. Ce fut un ſervice bien eſſentiel. Dans cette occaſion tous ces officiers ſe trouvoient ſans argent, & s'ils avoient été obligés de ſubſiſter avec la ration angloiſe, ils auroient fait maigre chere, n'étant compoſée que d'une livre de farine & d'une livre de mauvais lard. Les officiers anglois étoient nourris par leurs vivandiers qui leur ſervoient d'aubergiſtes. Ils eurent la même reſſource. 1759.

N'ayant dit qu'un mot de l'événement de M. le chevalier de la Corne, nous en donnerons ici le détail. Nous avons rapporté que M. de la Corne étoit à Frontenac & à la Préſentation. Il avoit avec lui dans cette partie, pour couvrir l'entrée de la riviere, de 4 à 500 Ca-

nadiens, & quelques ſoldats de la
1759. colonie. Dans les premiers jours de Juillet, il ſe porta ſur Chouegen avec tout ſon monde & les Sauvages de cette miſſion accompagnés de l'abbé Piquet ſulpicien, fameux miſſionnaire de ce pays, qui voulut par zele accompagner ſes ouailles. Ils furent débarquer au même endroit où M. de Montcalm débarqua lors du ſiege. Les Anglois, en partant pour celui de Niagara, avoient laiſſé à l'endroit où étoit le fort Ontario environ 5 à 600 hommes qui n'avoient pas encore eu le tems de ſe retrancher; ils s'étoient ſeulement fait une eſpece d'enceinte autour de leur camp avec les tonneaux de lard & de farine, dont ce corps d'armée avoit apporté grande proviſion. Comme ce détachement ſe croyoit en grande ſûreté, la majeure partie étoit diſperſée dans

les forêts des environs pour couper du bois pour se retrancher. 1759.

M. de la Corne poussa un gros corps de ses gens jusqu'à l'endroit où étoit le fort Ontario, pour reconnoître les ennemis. Ils fusillerent ces travailleurs, arriverent jusques au camp qu'ils trouverent fort en désordre. La garde & ce qui restoit au camp s'opposa à ces découvreurs. Si M. de la Corne eût suivi son avant-garde, les Anglois étoient perdus. M. l'abbé Piquet, qui entendit ce commencement de fusillade, crut qu'il étoit de son devoir, avant que toute sa troupe attaquât, de leur faire une petite exhortation, & de leur donner l'absolution. Cela fit perdre le moment; les Anglois coururent à leurs armes & se placerent derriere leurs tonneaux. M. de la Corne arrive auprès de son détachement qui étoit dispersé autour des Anglois.

mais qui n'approchoit plus, à cau-
1759. se de leur supériorité. Il veut les engager à recommencer. Quelques Canadiens, qui avoient plus envie de se retirer que de se battre, crient qu'on les coupe tout-à-fait; & malgré les officiers, c'est à qui regagnera le plus vîte ses bateaux. M. l'abbé Piquet veut les arrêter, en est culbuté; enfin il en accroche un, & s'écrie: sauvez au moins votre aumônier. Il y eut peu de perte, les Anglois ne les ayant point suivis. On convint après l'action que si toute la troupe eût suivi le premier détachement, elle enlevoit ce corps anglois très-facilement, parce qu'ils étoient surpris & très-déconcertés dans le premier moment. Ce corps battu, Niagara auroit été sauvé, leur armée n'y auroit pas reçu le renfort en troupes, & le secours en vivres qu'ils y envoyerent.

M. Douville, capitaine de la colonie, qui commandoit au fort de Toronto, n'entendant plus de Canonnades à Niagara, ſe douta que ce fort étoit pris, déblaya ſon poſte, y mit le feu & ſe retira à Mont-Réal pour ne pas ſe laiſſer enlever. Ce fort, comme nous l'avons décrit, n'étoit de défenſe que contre des Sauvages, & n'avoit pas plus de 12 à 15 hommes de garniſon. Telle fut l'iſſue de la campagne des pays d'en haut. Revenons aux opérations de Québec. 1759.

La flotte angloiſe forte de 28 vaiſſeaux de guerre, dont quelques-uns à trois ponts, avec des bâtiments de tranſport chargés de dix mille hommes de troupes de terre, aux ordres du général Wolf, parut à l'isle aux Coudres dans le mois de Juin. Les ennemis s'en emparerent, & occuperent enſui-

te l'isle d'Orléans (*a*). Ils ne trou-
1759. verent aucune de ces difficultés imaginaires auxquelles les marins canadiens avoient tant de confiance. Lorsque cette flotte entra dans le bassin de Québec, on lui lâcha sans succès quelques brûlots (*b*).

MM. de Vaudreuil & de Montcalm placerent les Canadiens & les troupes, au nombre de 5 à 6 mille hommes, savoir, la Reine,

(*a*) Le 29 & 30 de ce mois.

(*b*) La flotte angloise, qui étoit aux ordres de l'amiral Saunders, fut assaillie d'un violent coup de vent, après la prise de l'isle d'Orléans. Plusieurs gros vaisseaux perdirent leur ancre, & un grand nombre de bâtiments de transport coula à fond. On profita de ce moment pour lâcher, pendant la nuit, des brûlots; mais la précipitation, presque inséparable de ces sortes d'opérations, fit manquer celle-ci qui avoit été très-bien combinée.

Languedoc, la Sarre, Royal-Rouſſillon & Béarn, & la colonie qui montoit à 1800 hommes, en deux bataillons, depuis la riviere St. Charles, juſques au ſaut Montmorency, en laiſſant une garniſon dans Québec. On fit des redoutes le long de cette derniere riviere, & on s'y retrancha. La plus grande partie des ennemis débarquerent de l'autre côté avec beaucoup d'artillerie. 1759.

Par différentes manœuvres & avec leur artillerie qui étoit conſidérable & ſecondée de celle de leurs vaiſſeaux qu'ils faiſoient approcher de la côte, ils eſſayerent de faire abandonner le bord de la riviere St. Charles, & de la paſſer.

Le 31 Juillet, ils firent débarquer à marée baſſe auprès du ſaut beaucoup de monde, pour prendre une redoute qui couvroit le paſſage & le centre des retranchements.

1759. Ils firent toute la journée un feu très-vif de 200 pieces de canon sur tout le camp, pour favoriser le corps de troupes qui se glissoit sur la greve pour enlever la redoute où il y avoit 2 pieces de canon en si mauvais état que l'on ne pouvoit pas s'en servir. Nos troupes firent si bonne contenance par-tout que les Anglois ne trouverent pas jour à mordre à nul endroit. Ils eurent même assez de peine à rembarquer les troupes de la greve, qui montoient à près de 2 mille hommes, parce que la marée les gagnoit (*a*).

Ils abandonnerent cette entreprise, & placerent un corps de trois mille hommes environ, vis-à-vis Québec, de l'autre côté de

(*a*) Les Anglois perdirent de leur aveu dans cette journée, plus de 500 hommes & plusieurs braves officiers.

la riviere. On fit un détachement de Canadiens aux ordres de M. Dumas, capitaine de la colonie, pour tâcher de les déloger. Il réuſſit à-peu-près comme celui de M. de la Corne. 1759.

Les ennemis placerent beaucoup de canons & de mortiers dans cette partie, qui ruina & brûla en partie Québec pendant le mois d'Août. Notre armée paſſoit toutes les nuits au bivouac, les ennemis faiſant preſque tous les jours quelque manœuvre pour les déloger, & trouver moyen de mettre à terre de ce côté. Dès qu'ils eurent pris cette derniere poſition, on fut obligé de garder la riviere au deſſus de Québec, on y fit des redoutes dans les endroits que l'on jugea ſuſceptibles de débarquements. Elles étoient ſeulement défendues par des piquets de 50 hommes. Ces endroits ne paroiſſoient pas encore

dangereux, à cauſe de la poſition
1759. des ennemis. Ces piquets y reſterent pendant près de trois mois en poſte fixe, ce qui eſt une très-mauvaiſe méthode, parce qu'à la longue la vigilance ceſſe par la fatigue du ſervice.

MM. de Vaudreuil & de Montcalm, ayant appris la priſe de Niagara dans le mois d'Août, détacherent M. de Lévis avec 5 à 600 hommes, pour ſe porter à la Préſentation, & y établir un poſte capable de couvrir cette frontiere. S'étant rendu ſur les lieux, il jugea avec M. de la Pauſe, aide-major de Guienne, que la petite iſle Oraquointon, au deſſus de celle des Galots, étoit la plus propre à fortifier pour barrer la riviere. Ce fut la Pauſe qui décida M. de Lévis, & voulut lui-même tracer le fort, ou redoute, à ſa fantaiſie, malgré l'opinion de M. des An-

droins, ingénieur, que l'on chargea de la conſtruction. Celui-ci fut laiſſé pour y commander. M. de Lévis y reſta juſques en Septembre, & obſerva les mouvements des ennemis dans cette partie. Il occupa pendant ce tems ſes gens à accélérer la conſtruction du nouveau fort. Dès qu'il le jugea un peu en état, il redeſcendit avec une partie de ſon monde pour rejoindre l'armée à Québec. 1759.

Dans cet intervalle, cette ville luttoit, pour ainſi dire, avec ſon artillerie, qui étoit fort nombreuſe, contre celle des Anglois qui faiſoient ſans ceſſe des va-&-vien avec des frégates & des chaloupes armées, pour tâcher de pénétrer en quelque endroit. Ils eſſayerent d'abord de faire paſſer quelques frégates entre leur camp & la ville. Elles remonterent le fleuve, ſecondées de la marée & du vent, mal-

gré le feu de la place. Ensuite ils
1759. firent passer durant la nuit beaucoup de bateaux chargés de troupes, avec de gros vaisseaux. M. de Vauclein, qui avoit deux frégates qui barroient la riviere, eut un combat contre trois gros vaisseaux pendant sept heures. Il fut si maltraité que ses bâtiments furent perdus (*a*). Les ennemis, maîtres de la riviere, furent brûler un magasin à Jacques Quartier, où étoient les effets de presque tous les officiers de l'armée.

M. de Montcalm détacha M. de Bougainville avec tous les grenadiers & les volontaires de l'armée, & environ 200 chevaux de cavalerie formée à la hâte. Ce corps, montant à mille hommes d'élite,

(*a*) C'étoit en Canada, & non en France, qu'il falloit construire des prames. Elles auroient empêché la flotte angloise de remonter le fleuve.

ſe porta à la pointe au Tremble, 5 lieues au deſſus de Québec, pour empêcher l'ennemi de débarquer dans cette partie, d'où il nous auroit coupé toute la communication avec le reſte du Canada. Le régiment de Guienne fut porté à un quart de lieue au deſſus de Québec, le long de la riviere, pour être à portée de ſoutenir les redoutes dont nous avons parlé. 1759.

Les ennemis avoient plus de 4000 hommes paſſés en bateaux au deſſus de Québec, & cherchoient, entre la pointe au Tremble & Québec, quelque endroit à mettre à terre, appercevant toujours des détachements & de la cavalerie qui s'oppoſoient à eux. Le 13 Septembre, au point du jour, ces troupes redeſcendoient le fleuve & déſeſperoient trouver moyen de mettre en exécution leur projet, lorſque paſſant auprès de la redoute

que gardoit M. de Vercors, voyant
1759. un endroit fort escarpé (*a*), ils conjecturerent qu'il n'y auroit pas du monde. Un ou deux bateaux y abordent & débarquent des troupes qui gravirent contre cette côte (*b*). Il s'y trouva un sentinelle canadien qui leur lâcha son coup de fusil; malheureusement il ne put pas se retirer sur son poste. Les Anglois arriverent à la file au haut de la côte. Ce poste étoit si fort dans la sécurité, que la plus grande partie des soldats étoit allé couper du foin ou du bled. Le capitaine Ver-

(*a*) Cette guerre fournit plusieurs exemples de cette espece. Presque toutes les descentes des Anglois ont été effectuées dans des endroits dont la situation sembloit les mettre à l'abri de tentatives.

(*b*) Le colonel Howe, à la tête de l'infanterie légere & des montagnards écossois, y grimpa avec beaucoup d'ardeur & de courage.

ors étoit encore dans ſon lit où il reçut un coup de fuſil près de la cheville du pied. Tous ſes gens furent diſſipés. Le régiment de Guienne ne fut même averti aſſez tard de cet événement que par quelques fuyards. 1759.

Les ennemis, comme on l'imagine, ſe dépêcherent de ſe former auprès de cet endroit, & même d'y tranſporter 4 pieces de canon. Guienne ſe poſta tout de ſuite à portée de les obſerver, après avoir envoyé avertir M. de Montcalm. Il étoit alors déja près de 9 heures. On laiſſa le camp tendu & l'armée ſous les armes. M. de Montcalm prit avec lui les régiments & les troupes de la colonie, & environ 3 à 400 Canadiens. Le reſte demeura pour obſerver les ennemis du bas de la riviere. M. de Vaudreuil vouloit que l'on reſtât à Québec, & que l'on fît revenir

tous les détachements. Cet avis
1759 étoit ſans doute le plus ſage ; mais M. de Montcalm jugea plus expédient, d'aller attaquer l'ennemi qui faiſoit ſon débarquement. Il l'avoit déja effectué, & s'étoit même placé. Ce général envoya ordre à M. de Bougainville de le rejoindre, & ſe mit en marche avec environ 1500 hommes, parmi leſquels il y avoit beaucoup de Canadiens, mêlés dans ces régiments pour les rendre plus nombreux. Ces gens, qui ne ſont propres qu'à la petite guerre, & d'ailleurs mal armés, n'ayant point de bayonnettes & que des ſimples fuſils de chaſſe, firent un mauvais effet dans l'action.

Quelques lieutenants-colonels, repréſenterent à M. de Montcalm, qu'il convenoit d'autant plus d'attendre le corps d'élite de Bougainville, que l'ennemi étoit déja tout débarqué. Il trouva mauvais qu'on

lui fit ces représentations, & marcha très-légérement aux ennemis, toujours en bataille, à travers des bleds fourrés, ce qui avec la marche précipitée essoufloit les soldats. Les officiers n'auguroient rien de bon d'une manœuvre faite si à la hâte. L'armée joignit cependant Guienne & se forma. Les Canadiens détachés se jeterent dans des bosquets sur les aîles de l'armée des ennemis, & dans très-peu de tems leur tuerent bien du monde. Leur général Wolf fut blessé à mort. 1759.

Notre armée qui marchoit à l'ennemi sans avoir interrompu sa marche précipitée, le trouva posté derriere de grosses palissades qui formoient la clôture des champs, avec 2 pieces de canon sur leurs aîles. Elle en fut accueillie par des salves à cartouche, & par celle de la mousqueterie, auxquelles elle répondit une ou deux fois en mar-

chant ; mais le feu des ennemis, qui
1759. l'avoit éclaircie, l'arrêta tout court & ébranla les Canadiens peu accoutumés à se trouver à découvert. Ils quitterent leurs rangs & fuirent. Les soldats se débandent aussi-tôt en arriere. M. de Montcalm, qui étoit à cheval, court pour les arrêter & les rallier, il reçoit un coup de feu dans les reins. Il resta sur la place beaucoup d'officiers, d'autres furent pris, & presque tous blessés. Les Anglois nous suivirent vivement jusques auprès de Québec.

M. de Bougainville, qui avoit marché tout de suite, attaqua quelques gardes des ennemis dans des maisons sur leur derriere ; mais ayant appris la perte de la bataille, il attendit des ordres pour savoir ce qu'il devoit faire. M. de Vaudreuil crut qu'il n'y avoit pas de meilleur expédient que de rassembler

ſembler ſon armée & en remontant un peu la riviere St. Charles, d'aller gagner la pointe au Tremble. Tout le camp fut preſque abandonné, parce qu'on ne voulut avertir perſonne de ce départ. Les officiers & ſoldats y perdirent leurs effets & leurs proviſions qu'ils auroient pu emporter. 1759.

On laiſſa dans Québec 600 hommes de piquets pour garniſon, aux ordres de M. de Ramſey, major de la place. M. de Montcalm mourut le lendemain de ſa bleſſure en vrai héros, c'eſt-à-dire, en héros chrétien, après avoir écrit au général Townshend, qui venoit de prendre le commandement des Anglois, pour lui recommander les priſonniers françois. Cette intrépidité dont M. de Montcalm avoit donné tant de preuves, ne l'abandonna pas dans ſes derniers moments. L'amour de la gloire ne le

cédoit chez lui qu'à ſon dévoue-
1759. ment aux intérêts de ſa patrie. La pureté de ſes intentions & ſon déſintéreſſement égalerent toujours ſa valeur, qu'il conſulta trop dans cette derniere action. Sa perte fut vivement ſentie par ſes ſoldats. Les officiers lui ont donné des marques publiques de leurs régrets & de leur eſtime (*a*).

(*a*) Ce fut d'après leurs vœux & à la ſollicitation de M. de Bougainville, que l'académie des inſcriptions & belles-lettres, fit en 1761, ſon épitaphe. Quelques-uns de ces mêmes officiers viennent de fournir le ſujet d'une eſtampe deſſinée par le jeune Watteau, & gravée par le ſieur Chambars, Anglois, en l'honneur de M. de Montcalm. Ce général y eſt repréſenté ſur un lit de camp, près de ſa tente, ſoutenu par M. de Montreuil, maréchal de camp, ſon ami & dépoſitaire de ſes dernieres volontés, & par M. de Bougainville ſon éleve, & ſon ancien aide de camp, & qui tous deux

Le général Wolf mourut preſque ſur le champ. Il étoit de la plus grande ardeur. Il avoit de- 1759.

le fixent avec attendriſſement. C'eſt dans ce moment, où, ſe ſentant prêt à expirer, il prie ſes officiers & ſes amis de lui donner pour tombeau le trou d'une bombe qui ſe trouve près de lui. Des Sauvages ſont occupés à retirer de ce trou les reſtes de la bombe. Un grouppe d'officiers & de ſoldats aſſemblés autour de ſon lit, exprime la douleur la plus caractériſée. Sur le ſecond plan, on reconnoît les officiers généraux Sénézergue & Fontbonne, qui commandoient les deux aîles de ſon armée, tués dans l'action & apportés par des ſoldats dans la tente du quartier général, où l'on voit déja pluſieurs officiers bleſſés. Le lointain n'offre qu'un monceau de combattans, de morts & de mourants, où l'on diſtingue le jeune Wolf, qu'en vain on rappelle à la vie, & plus loin, la malheureuſe ville de Québec, diſparoiſſant dans les flammes que lui vomit la flotte ennemie.

mandé à l'amiral à faire encore
1759. cette tentative comme la derniere, parce que la flotte angloiſe vouloit s'en retourner, craignant d'être priſe des mauvais tems qui commencent à regner dans cette ſaiſon. Ce général dit en mourant: *Je meurs content, puiſque je puis voir fuir les François.*

Toute l'armée françoiſe ſe raſſembla tranquillement à la pointe au Tremble où M. de Lévis venoit d'arriver en même tems. Il ſe voyoit encore à la tête d'environ 5 mille hommes qui avoient bon courage, perſonne ne s'attribuant ce mauvais événement. Il ſe détermina à marcher tout de ſuite pour attaquer les Anglois, & ſe fit précéder par M. de la Roche, capitaine de cavalerie, & ſa troupe portant avec elle des ſacs de biſcuits pour entrer dans Québec. Il étoit chargé d'avertir M. de Ram-

ſey de l'arrivée de M. de Lévis, & de lui recommander de tenir bon. 1759. Ce commandant lui répondit qu'il étoit trop tard, qu'il étoit en terme de capituler, que ſa parole étoit même donnée, & que d'ailleurs il manquoit de vivres. M. de la Roche lui dit qu'il lui en apportoit pour attendre M. de Lévis.

Les Anglois après le gain de la bataille ſe trouvoient ſi étonnés de cet heureux événement, qu'ils étoient indéterminés ſur le parti qu'ils devoient prendre, ou de ſe retirer, ou de faire le ſiege de Québec, qui leur paroiſſoit une opération encore bien longue, vu la ſaiſon. Ils furent aſſez agréablement ſurpris de voir que l'on vînt leur propoſer la capitulation de cette place. Le commandant, qui étoit de Québec, ne ſut ſe refuſer à la ſollicitation des habitants, qui cherchoient plus à ſauver leur

bien que leur pays. Les Anglois
1759. accorderent donc tout ce qu'on leur demanda.

M. de la Roche ſortit tout de ſuite pour rendre compte à M. de Lévis de ſa miſſion; il le trouva aſſez proche. Ce général hâta ſa marche pour prévenir ou combattre les Anglois; mais en arrivant devant la ville, il fut fort ſurpris de la trouver déja gardée par l'armée angloiſe. Il ſe trouva obligé de s'en retourner à la pointe au Tremble avec toutes ſes troupes conſternées de cet événement imprévu.

Nous obſerverons ici que ſi M. de Montcalm eût préféré de venir ſe placer avec ſes troupes, en avant de Québec, ſous la partie de la citadelle, il pouvoit mettre ſur les remparts une nombreuſe artillerie pour le protéger, en ayant au moins deux cents pieces, & y être

joint par le détachement de M. de Bougainville. Les ennemis n'auroient pu ni le déloger, ni aſſieger cette place. Ils n'auroient pu, vu la ſaiſon, reſter encore long-tems dans cette ſituation, & dès qu'ils auroient voulu ſe rembarquer, ils auroient couru riſque de recevoir un échec conſidérable. Il en étoit de même de M. de Ramſey. Sa place, quoique mauvaiſe, étoit à l'abri d'un coup de main. Il auroit fallu à l'ennemi au moins 3 à 4 jours pour éléver des batteries. M. de Lévis ſurvenant, on les auroit attaqués, ou ſe plaçant tout proche d'eux, on auroit empêché toutes leurs opérations. Ils auroient même été embarraſſés pour ſe tirer de là. Québec étant manquée, il n'eſt pas croyable que l'Angleterre eût fait de nouvelles tentatives, dont ils ne pouvoient eſpérer une heureuſe réuſſite. La priſe de 1759.

cette ville les engagea malgré eux
1759. aux efforts qu'ils firent en 1760. Ils laiſſerent une fort groſſe garniſon dans Québec, aux ordres de M. Murray.

Les François formerent une groſſe tête de leur quartier d'hyver à la pointe au Tremble, & à Jacques Quartier. On fortifia ces poſtes. Les régiments & les troupes de la colonie furent diſtribués dans les villages & à Mont-Réal, où ſe tinrent les généraux & l'intendant. On travailla d'abord à l'échange des priſonniers, & en Novembre, les officiers de la garniſon de Niagara, excepté M. Bonnafoux, officier d'artillerie, que les Anglois, ſous le prétexte qu'ils n'en avoient pas de ce corps, ne voulurent pas échanger, partirent avec ceux du détachement de Trépezec, au nombre de 15, avec 250 miliciens, 50 ſoldats françois & autant de la colonie.

Auprès de Sarratoga (*a*), ils rencontrerent le général Amherſt avec ſon armée qui rentroit dans ces quartiers. Il envoya ſon aide de camp, Abercromby, à M. Pouchot, pour lui remettre des lettres du Canada. Les officiers commandans dans les forts anglois où ils furent obligés de paſſer, les reçurent le plus poliment du monde. On ne peut rien ajouter aux attentions qu'ils eurent. 1759.

A la Chutes de Carillon, les officiers françois furent obligés de ſéjourner 7 à 8 jours par une chicane du commandant du fort. Le major Roger arriva dans cet intervalle. Il avoit fait un parti d'en-

(*a*) C'eſt de ce poſte d'où devoit partir l'armée qui ſoumit tout le Canada, & c'eſt là où l'empire Britannique en Amérique à reçu de nos jours un funeſte coup; ſingulier effet du haſard.

viron 400 hommes, qui avoient
1759. été à notre miſſion de St. François ſur le lac St. Pierre. Il trouva ce village abenakis dépourvu de ſes guerriers. Il y tua une trentaine de femmes ou vieillards, & emmena quelques jeunes gens priſonniers. Comme il manqua de vivres, il partagea ſa troupe en pluſieurs bandes pour s'en retourner au fort George. Toutes périrent de miſere ou de faim dans les bois, excepté celle de Roger qui avoit heureuſement pour conducteur un Loup Moraigan. Il ne revint cependant qu'avec 21 hommes, tous haves & décharnés.

Les glaces ſe formant pendant la marche du détachement, les eaux ſe trouverent priſes vers le milieu du lac Champlain, & il eut toutes les peines du monde de gagner terre avec ſes bateaux qui étoient foibles & ſciés par le tran-

chant des glaces. Le ſoir, les ſoldats françois furent obligés de convertir leurs bateaux en traîneaux, & voyagerent avec beaucoup de riſque ſur les glaces nouvellement formées. Elles s'étoiloient ſouvent avec des rayons de 4 à 8 pieds. Ils arriverent après bien des peines la veille de Noël à Mont-Réal. Ils y furent très-bien accueillis, à cauſe du renfort qu'ils y amenoient. M. Pouchot y fut beaucoup careſſé par MM. de Vaudreuil & de Lévis. 1759.

L'on fit beaucoup de petits partis de François, Canadiens & Sauvages, dans le cours de l'hyver, pour inquiéter la garniſon de St. Fréderic & celle de Québec. On travailla auſſi beaucoup à des préparatifs pour enlever cette ville d'emblée; ce qui étant connu des Anglois, les tint dans un inquiétude perpétuelle qui mit leur garni-

ſon ſur les dents, & leur fit per-
1759. dre près de 1500 hommes.

Cependant le Canada étoit dans la plus triſte ſituation par le manque de vivres & de marchandiſes de toute eſpece. Le vin valoit dans l'hyver 2400 livres la barrique de 240 bouteilles; l'eau-de-vie, 1500 livres le quart; le ſel, 3 à 400 livres le minot; le bled, 30 à 48 livres le boiſſeau peſant 45 liv.; la viande de mouton, 3 liv. la livre; le cheval, 1 liv. 4 ſ.; un bœuf, 4 à 500 livres; un veau, 50 à 60 liv.; un dinde, 50 liv.; une paire de ſouliers, 30 livres, &c. Tout étoit d'un prix arbitraire; une corde de bois, qui ſe payoit ſix livres ordinairement, ſe vendoit 80 à 100 livres. L'intendant faiſoit de l'argent autant qu'il pouvoit pour ſubvenir à tous ces prix; mais jamais il n'avoit ſongé à rien taxer, parce qu'il trouvoit ſon compte &

celui de ſa ſociété dans toutes ces augmentations. Ils avoient ſoin d'enlever & vivres & marchandiſes, qu'ils revendoient au roi & aux particuliers. Les habitans, que l'on avoit tenus ſous les armes toute la campagne, étoient au moins la moitié dans la diſette. On leur enlevoit leurs bleds & leurs beſtiaux pour la nourriture des troupes. Ces objets leur étoient payés, à la vérité, très-cher en papier, qui étoit commun, & ne leur donnoit pas néanmoins le néceſſaire. Le diſcrédit qu'il prenoit, faiſoit tout augmenter de 15 en 15 jours (*a*). 1759.

(*a*) M. Murray profita de cette cruelle ſituation, vendit des proviſions aux François, & gagna par-là beaucoup d'argent en très-peu de tems. Si les Anglois ont cru que des ſecours auſſi intéreſſés méritoient un monument à Foxhall, ils ſe ſont trompés, ou leur vanité à bien voulu l'être.

1759. Cette progreſſion a toujours continué juſques à la reddition du Canada. La barrique de vin dans l'été fut portée juſqu'à 10 mille livres, & tout en proportion. On demandera, peut-être, comment faiſoient les troupes qui n'avoient que leur paye. Le jeu y ſuppléoit. Le plus gros qu'on imagine en France n'eſt rien, en comparaiſon de celui qui ſe jouoit. L'intendant & les dames de ſa ſociété, ainſi que les officiers canadiens, qui la plupart avoient beaucoup gagné par leurs pacotilles, perdoient des ſommes dont les officiers françois profitoient. Quelques-uns de ceux-ci ont rapporté encore en France beaucoup d'argent. Les uns vendoient leur eau-de-vie très-chérement, & leurs meubles. D'autres par des brocantages ont ſu amaſſer quelques petites ſommes. Des citoyens aiſés ſe faiſoient un plaiſir

de nourrir leurs défenſeurs ; l'on vivoit fort cordialement enſemble, des malheurs communs reſſerrant cette union. 1759.

M. Pouchot en pourroit citer un exemple & voudroit qu'il lui fût permis de nommer ſa bien-factrice. Cette dame ſe trouvant ſeule lui dit un jour : „ M. les vivres ſont bien „ chers ; on a bien de la peine à „ avoir des proviſions : faiſons or- „ dinaire enſemble ; ce que vous y „ mettrez & ce que j'ai, nous feront „ vivre plus aiſément ". M. Pouchot, qui, arrivant au cœur de l'hyver, n'avoit pu faire des proviſions, ſe crut heureux d'éviter, en payant, l'embarras d'en chercher. Dans les deux mois & demi qu'il reſta à Mont-Réal, il la preſſa très-ſouvent de prendre de l'argent. Elle lui répondit toujours, à la fin de l'hyver nous compterons. Lors de ſon départ il voulut lui payer ſa

part, qui montoit à deux mille li-
1759. vres; malgré les inſtances les plus vives, il ne lui fut jamais poſſible de faire accepter à cette femme généreuſe cette ſomme. Pluſieurs autres officiers ont eu à ſe louer de procédés pareils.

Au commencement de Mars,
1760. MM. de Vaudreuil & de Lévis, ſe déterminerent à envoyer M. Pouchot ſur les glaces, pour aller prendre le commandement du fort Lévis dans l'isle d'Orakointon, auprès de la Préſentation, & à faire deſcendre M. des Androins, ingénieur, qui y avoit reſté depuis le mois de Septembre. Ils avoient beſoin de cet ingénieur pour le ſiege de Québec, dont on accéleroit les préparatifs autant qu'il étoit poſſible. M. Pouchot ſentoit toute la difficulté de la commiſſion dont il alloit être chargé, par le peu de reſſources qu'il auroit pour

faire de la bonne beſogne. Cependant ſon zele pour le bien du ſervice, le fit paſſer ſur tous les inconvénients. On promit de lui envoyer, dans l'été, un corps de 12 à 1500 Canadiens. 1760.

Il étoit dénué de tout. Après avoir perdu une partie de ſon équipage à Niagara, il avoit été encore obligé d'abandonner tout le reſte, à ſon retour de la Nouvelle Angleterre. Il lui fallut donc refaire un petit équipage, & ramaſſer quelques proviſions pour cette campagne, ce qui lui coûta extrêmement cher. Comme il alloit encore voyager ſur les glaces, il demanda une couverte à l'intendant, qui eut la barbarie de la lui refuſer. Le munitionnaire lui fit préſent d'un barril de vin de 12 pots; objet conſidérable dans l'état des choſes. C'eſt tout ce qui lui fut fourni par le roi.

1760. M. Pouchot partit le 17 Mars avec M. l'abbé Piquet, missionnaire de la Présentation, 5 hommes & 3 traîneaux. Avant que de parler du succès de ce voyage, rapportons celui de l'expédition de Québec. Le 23 Avril, les glaces commencerent à s'en aller. Chaque régiment & toute l'armée reçut ordre de partir avec les approvisionnements pour le siege de cette place & l'artillerie, chaque troupe portant ses vivres dans les bateaux qui lui étoient destinés, à raison de $\frac{1}{4}$ de livre de lard, & une livre & demie de pain par tête pour toute subsistance. Les bateaux suivirent les glaces & arriverent à une lieue au dessus de Québec. L'ennemi ne pouvoit se douter d'une pareille arrivée, vu l'état de la riviere. Il en fut malheureusement averti par trois canonniers qui voyant leur bateau pris dans des

glaces & crevé, monterent sur une grande piece de glace qui les porta jusqu'à Québec où on les arrêta. Sur cette nouvelle, l'ennemi porta en avant des gardes, dans le dessein de faire un camp retranché auprès de la place. Leurs gardes furent chassées des maisons qu'elles occupoient, & l'armée vint passer la nuit à $\frac{1}{4}$ de lieue de Québec. Il pleuvoit & dégeloit. On peut juger dans quelle situation étoient alors nos troupes dans des champs couverts de neige ou en gachis. Le 28, au matin, les ennemis vinrent occuper le camp qu'ils avoient désigné, leurs flancs appuyés par 12 pieces de canon & des aubuts. Nos troupes les trouverent en bataille. 1760.

A mesure qu'elles arrivoient, elles se formerent de notre gauche à la droite, d'abord Guienne, ensuite Béarn, Berri, la Sarre, Royal-

Rouſſillon, la Colonie, Langue-
1760. doc, les Canadiens, la Reine, de la cavalerie, & quelques Sauvages. Tel étoit à peu près l'ordre dans lequel on entra dans le champ de bataille. Les Anglois avoient fait occuper par le régiment de Frazer Ecoſſois, une maiſon ſur leur droite, qui ſe trouvoit à portée de Guienne & de Béarn, ce qui commença à former un engagement à notre gauche. Ces deux bataillons avec leurs grenadiers les en chaſſerent d'abord. Elle fut repriſe deux à trois fois.

Tandis que l'armée ſe formoit, les Anglois tiroient de leur artillerie à cartouche avec leurs aubuts qui nous tuerent d'abord bien du monde. M. de Bourlamaque fut bleſſé à la jambe, & ſon cheval tué. M. de Lévis, qui voyoit que ſa droite n'arrivoit pas ſucceſſivement, vouloit ſe replier juſqu'à des hayes qui ſe trou-

voient derriere lui, pour attendre que tout fût arrivé, & charger enſemble. Le régiment de Guienne & de Béarn en ayant été avertis, & ſe ſentant dans une poſition dangereuſe, ſi l'ennemi fût retourné s'emparer de la maiſon, héſitoient à exécuter cette manœuvre, lorſque l'ennemi prenant le mouvement de notre droite, ordonné par M. de Lévis, pour un mouvement de fuite, ſe porta en avant de ſon artillerie pour ſuivre nos troupes. Cela mit à même Guienne & Béarn de ſe trouver à la hauteur de leur flanc droit; les deux commandants de ces deux bataillons, Manneville & d'Alquier, jugerent que c'étoit le moment de les charger. Il eſt à remarquer que ces deux bataillons avoient déja beaucoup perdu dans l'attaque de la maiſon où le régiment écoſſois, qui étoit très-brave, fut preſque entierement dé- 1760.

truit, ainſi que les grènadiers de
1760. nos deux bataillons. Ces derniers attaquent les Anglois, toute notre droite marcha alors de nouveau ſur eux en même-tems. Ils furent rompus dans un inſtant; ce qui étoit reſté en arriere rejoignit bien vite, & on s'empara de toute leur artillerie, & de tous leurs outils.

On les pourſuivit juſques ſous Québec, mais peu vigoureuſement. Nos ſoldats étoient épuiſés de mal être, & exténués par la mauvaiſe nourriture. Nous avons vu qu'ils étoient partis de leur quartier du 20, & depuis ce tems ils avoient toujours été ſans tentes, à eſſuyer la neige & la pluie. Il eſt certain que s'ils euſſent pu courir, il ſeroit rentré très-peu d'Anglois dans Québec, & la place étoit alors à nous, n'y ayant reſté que les malades & les écloppés.

La perte des ennemis monta à

1200 hommes tués, bleſſés ou pris. Nous eûmes de notre côté 130 officiers tués ou bleſſés, & 390 ſoldats. M. le chevalier de Lévis s'y comporta avec intelligence & vivacité. Voyant le mouvement en avant des ennemis qui leur faiſoit perdre un grand avantage, il ſaiſit le moment de les charger; ce qui fut exécuté par nos troupes avec la plus grande vigueur. Il ſe trouvoit beaucoup de Sauvages dans notre armée; mais ils ne voulurent pas mordre. Ils trouvoient cette beſogne trop chaude, & admiroient la fermeté des régiments qui étoient ſillonés par cette nombreuſe artillerie, & nonobſtant cela marchoient toujours en avant. 1760.

Dès le lendemain, on ouvrit la tranchée devant Québec, du côté de la citadelle. On n'en donnera pas un journal, parce qu'il eſt aſſez connu. Après 8 ou 10 jours de tran-

chée, on battit la place avec no-
1760. tre artillerie, qui étoit peu nombreuſe, & les pieces ſi mauvaiſes qu'elles crevoient dès qu'elles étoient un peu échauffées. Celle de la place qui étoit très-conſidérable & en bon état, nous fit perdre bien du monde. Les Anglois étoient ſur le point de ſe rendre. Ils n'avoient d'autre eſpérance que dans l'arrivée d'une flotte. Il en étoit de même de l'armée françoiſe. On y diſoit : ſi nos vaiſſeaux de ſecours entrent les premiers, Québec eſt pris, & nous voilà ſauvés. Ainſi les deux partis étoient dans la plus vive impatience.

Le 12, on eut connoiſſance de vaiſſeaux anglois en riviere. Le 15, il monta des bâtiments, entr'autres un, de 74 canons, & 2 frégates (*a*) qui nous en attaque-

(*a*) C'étoit la diviſion du commodore

rent deux qui couvroient nos dépôts. Ils les prirent après un long combat, ce qui nous obligea de lever le ſiege aſſez précipitamment. On tâcha de ruiner l'artillerie qu'on ne pouvoit emporter faute de voitures. Notre armée ſe replia à la pointe au Tremble, & on laiſſa ſes hôpitaux qui étoient chez des religieux hors de Québec. La flotte angloiſe amena 5 à 6 mille hommes de débarquement, qui avec les marins montoient à 8 à 10 mille hommes. 1760.

Notre armée ne fit plus que chicaner le terrein, depuis la pointe au Tremble juſqu'à ce qu'elle fut obligée de ſe replier dans l'iſle de Mont-Réal. Les Anglois firent monter dans le mois d'Août leurs

modore Swanton, qui précédoit l'eſcadre du lord Colvill, partie d'Hallifax le 22 Avril.

frégates & chaloupes armées, ac-
1760. compagnées de troupes par terre, & nous délogerent ſucceſſivement de nos poſtes qu'on abandonnoit pour ne pas laiſſer inveſtir les troupes. A meſure que les Anglois paſſoient par un village, ils faiſoient préter le ſerment de fidélité aux habitans. Il eſt à croire qu'ils auroient monté plus vîte, s'ils n'euſſent pas attendu des nouvelles des autres corps qui devoient attaquer les autres frontieres.

Celle du côté du lac Champlain, n'avoit pas attiré la premiere l'attention des ennemis. Il étoit reſté 3 à 400 hommes dans l'hyver à l'Iſle aux Noix, que l'on travailla à mettre dans le meilleur état de défenſe. Ce fut de là que durant l'hyver on forma des partis qui amenoient toujours quelque priſonniers. Langis en fit encore d'heureux dans ce printems. Cet officier,

le meilleur partiſan des troupes de la colonie, qui avoit ſi bien ſervi les deux dernieres campagnes, ſe noya malheureuſement en voulant traverſer la riviere dans un canot avec deux hommes. Elle n'étoit pas abſolument priſe dans les bords; mais un morceau de glace s'étant détaché tout-à-coup, il tomba ſur le canot & le noya. 1760.

Après l'affaire de Québec, l'on envoya M. de Bougainville avec 1000 hommes à l'Iſle aux Noix. Il fut tranquille tout l'été. Il ne parut que quelques détachements qui venoient plutôt pour le reconnoître que pour l'inquiéter. Le corps des Anglois qui étoit à St. Fréderic, compoſé de deux régiments de milice, formoit 3 à 4 mille hommes. Dans le mois d'Août, ce corps partit en bateau & des gabares, pour venir dans la riviere St. Jean. Nous avions formé une

eſtacade en pieux à travers ſon lit,
1760. laquelle étoit défendue par l'iſle. Les Anglois furent obligés d'élever des batteries ſur des échafauds en bois, dans les terres autour de l'iſle au deſſus de l'eſtacade, à cauſe que le terrein étoit noyé. Au bout de 2 à 3 jours de canonnades de part & d'autre, notre garniſon ſortit de l'iſle & gagna en traverſant les bois, & marchant ſouvant dans l'eau, pour arriver à la prairie. Elle avoit ſans doute ordre de MM. de Vaudreuil & de Lévis, de ne pas ſe laiſſer prendre, & venir les renforcer à Mont-Réal.

Les Anglois, maîtres de l'Isle aux Noix, ſe porterent à St. Jean & à Chambly. Il y eut quelques eſcarmouches dans le bois, entre St. Jean & les ſavanes de la prairie. Quand les Anglois les eurent paſſés, les troupes françoiſes entrerent dans l'isle de Mont-Réal.

Il eſt tems de reprendre les opérations de la frontiere du haut du fleuve St. Laurent, d'où deſcendit la grande armée angloiſe ſous le général Amherſt. Comme ce qui s'y eſt paſſé n'a été raconté par perſonne, nous entrerons là deſſus dans de grands détails (*a*). 1760.

M. des Androins étant parti du fort Lévis, M. Pouchot y reſta avec 150 ſoldats de la colonie ou miliciens, ſix officiers canadiens, M. Bertrand, officier d'artillerie, MM. Celorons freres, la Boularderie, de Bleury & de Poilly, ca-

(*a*) Ils auroient pu être moins longs; mais le plaiſir de parler des événemens auxquels on a eu le plus de part, entraîne toujours les auteurs des mémoires hiſtoriques. Une partie de ce détail a cependant un grand avantage, celui de faire mieux connoître l'eſprit & le caractere des Sauvages, que toutes les relations des voyageurs.

det de la colonie. Il y avoit les
1760. deux capitaines des deux corvettes, la Force & la Broquerie, & 180 hommes d'équipage.

Ce fort n'avoit de fait que le rempart revêtu en ſauciſſons. Les caſernes, magaſins & logemens des officiers, & autres à l'uſage du fort, étoient finis en bois de pieces ſur pieces, & couverts en planches. M. Pouchot, pour rendre ce poſte ſuſceptible de défenſe, forma ſur le parapet, qui étoit de 18 pieds de largeur, un autre de neuf pieds en pieces ſur pieces, rempli de terre qu'il fut obligé de faire apporter du dehors de l'isle. Dans ce parapet il forma des embraſures. Il laiſſa ſous ce parapet une berme de 4 pieds de largeur en dehors, garnie d'une fraiſſe. Ce qui reſtoit du premier parapet intérieurement, ſervoit de banquette. Le rempart ſe trouva par là avoir 11

pieds d'élevation extérieurement, & 11 intérieurement. Cette augmentation étoit indiſpenſable pour couvrir un peu l'intérieur de ce fort, qui étoit commandé à la hauteur de 24 pieds, par le terrein des Isles à la Cuiſſe & de la Magdeleine. 1760.

M. Pouchot fit auſſi faire une galerie avec des pieces de chêne de 14 pouces d'équarriſſage, ſur 10 pieds de longueur. Elle regnoit le long du rempart & lui ſervoit de terre-plein, & le deſſous de caſematte. Les batteries étoient poſées ſur cette galerie ou plate-forme, tout le tour de l'isle. Il forma un épaulement à 4 pieds d'épaiſſeur en terre, tirée la majeure partie du fond de la riviere, cette isle n'ayant pas 2 pieds de terre pour ſe mettre à couvert dans les deſcentes. Un abattis de branches d'arbres fut fait ſur le devant de l'épaulement, qui s'étendoit autant

qu'il étoit poſſible dans l'eau, pour
1760. empêcher les chaloupes d'aborder. A la pointe de l'isle, cet épaulement étoit terminé par une redoute en pieces ſur pieces, percée pour cinq pieces de canon. Aux deux côtés de l'isle on avoit laiſſé deux endroits, en forme de quai, afin que les bateaux y abordaſſent.

Tous ces ouvrages occuperent cette petite garniſon, qui fut augmentée d'une centaine de miliciens, pendant toute la campagne. Comme la plupart de ces miliciens avoient été arrêtés lorſqu'ils venoient porter les vivres, il en déſerta au moins une vingtaine qui redeſcendirent avec les bateaux dont ils ſe ſervoient pour aller aux travaux qui ſe faiſoient dehors de l'isle, où il ne ſe trouvoit ni terre, ni pierre, ni bois. Les foſſés, qui avoient 5 toiſes de largeur, n'en avoient que deux de profon-

deur, & étoient couverts d'eau. On fut obligé de former le long d'une partie de l'épaulement, des banquettes avec des coupeaux de chêne, tirés de l'équarriſſage des pieces. Le glacis fut fait avec le bois de chauffage de M. Pouchot. Il couvroit un peu le front qui étoit expoſé du côté de l'isle de la Magdelaine. On ramaſſa toute la ferraille qui ſe trouva dans les débris du fort de Frontenac, & huit pieces de canon ſans tourillons. Ils furent encadrés dans des affûts faits en crapauds, pour pouvoir s'en ſervir. 1760.

Dès l'arrivée de M. Pouchot, tous les Sauvages de la Préſentation vinrent le féliciter avec Kouatageté, ce fameux Sauvage qui avoit pris le poſte de garde angloiſe en ſautant par la fenêtre. Il ſe faiſoit inſtruire pour être baptiſé. Quoiqu'il nous ait aſſez bien

servis depuis, M. Pouchot n'a pu
1760. l'engager à faire des partis de guerre, par motif de religion qui défend de tuer. Il n'entendoit rien à nos distinctions.

Le 30 Mars, arriva un chef Onoyote, appellé Tacoua Ouenda, (la viande tombe) ami des Anglois. Il demanda à parler en conseil à Sategariouaen M. Pouchot, & lui dit : „ mon pere, je remercie le maître de la vie de m'avoir donné un beau jour pour „ arriver ici en bonne santé, afin „ que j'aie le plaisir de voir mon „ pere, & de le trouver aussi en „ bonne santé : je ne suis pas envoyé ici par nos chefs, je ne „ suis venu que pour te voir.

„ Je me suis toujours appliqué „ à travailler aux bonnes affaires. „ J'allois souvent à Mont-Réal voir „ Onontio (*a*), & parler avec lui

(*a*) C'est le gouverneur.

„ des bonnes affaires. Lorſque je
„ retournois à ma cabane, j'é- 1760.
„ tois tout ſuant & fatigué. L'on
„ m'en railloit. Depuis, j'ai tou-
„ jours reſté tranquille ſur ma
„ natte, ſans ſortir de chez moi.
„ Il y a quelques jours que je me
„ ſuis mis en route pour venir à
„ la chaſſe de ce côté-ci. Nos chefs
„ m'ont dit: puiſque tu vas du
„ côté d'Onontio, porte une pa-
„ role de notre part à nos gens de
„ la Préſentation, & ſi tu n'es pas
„ rencontré, tu iras voir Onon-
„ tio (*a*). Tu lui diras que nous
„ avons été conſulter Johnſon,
„ comme nous en avions préve-
„ nu ceux qui nous ont porté les
„ paroles des vingt nations, pour
„ ſavoir de lui ce que nous au-

(*a*) C'étoit M. Pouchot. Ils confondent ſous ce mot tous les commandans.

1760. „ rions de mieux à faire pour travailler aux bonnes affaires. J'ai „ été moi-même tenir ce conseil ; „ nos chefs étant absents m'en „ avoient chargé. Johnson me dit „ qu'il me remercioit de ce que „ nous lui voulions bien faire part „ de cette parole des nations, & „ qu'il ne nous conseilloit pas d'aller au Saut (*a*) chez notre pere. Il ajouta que ceux qui avoient „ été d'avis de lui rendre compte „ du message, avoient bien parlé, & aussi bien que les anciens „ chefs qui parloient des bonnes „ affaires ; mais qu'il les exhortoit „ d'engager les gens du Saut, & „ toutes les autres nations qui „ voudroient tenir conseil, de venir au village des Onontagues, „ où étoit l'ancien feu des na-

(*a*) Mission iroquoise auprès de Mont-Réal.

„ tions (*a*), & où on avoit pris
„ les tiſons pour en allumer ail- 1760.
„ leurs. Ce parti étoit le meil-
„ leur.

„ Il dit encore que les Outaouais
„ du détroit avoient fait avertir
„ qu'ils viendront de bonne heure
„ en conſeil chez les Sonnontoins,
„ & que s'ils s'abſentoient pour
„ deſcendre au Saut, ils trouve-
„ roient leurs cabanes vuides. S'ils
„ tenoient conſeil en différents en-
„ droits, on ne ſauroit pas le ré-
„ ſultat des uns & des autres. Les
„ cinq nations ſont déterminées à
„ ſuivre le conſeil de Johnſon,
„ & d'envoyer à la fonte des glaces,
„ des députés au Saut, pour in-
„ viter leurs freres à ſe rendre
„ chez les Onontagues; là on ſe

(*a*) Il vouloit déſigner l'ancienneté de la nation & ſa ſupériorité ſur les autres.

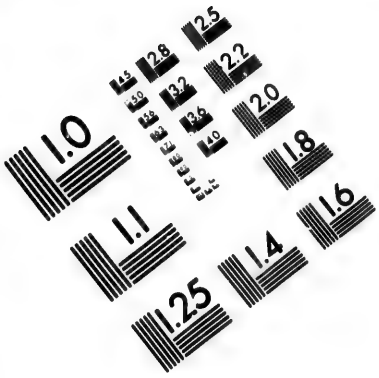

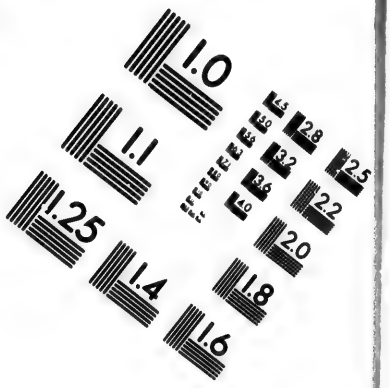

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

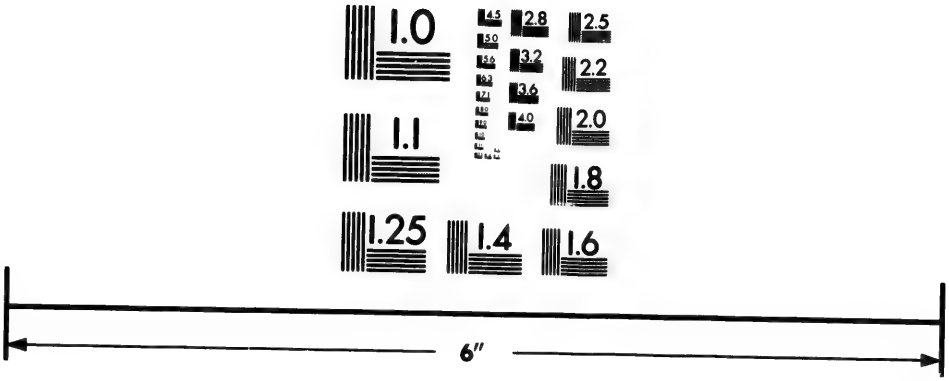

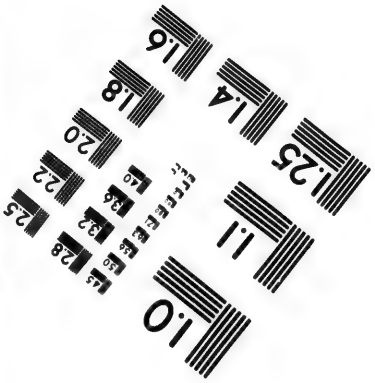

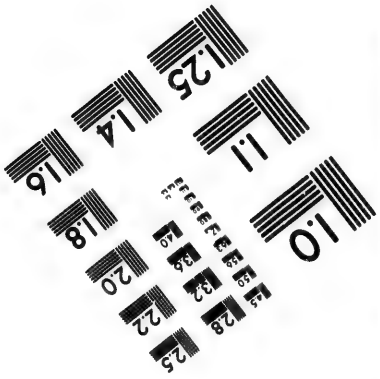

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1760. „ déterminera sur ce qu'ils au-
„ ront de mieux à faire ". On voit, par ce discours, que Johnson ne cherchoit qu'à détourner les cinq nations & nos alliés de suivre les sentimens d'amitié qu'ils avoient pour nous, & la volonté de M. de Vaudreuil.

M. Pouchot répondit en ces termes : „ Je remercie le maître de
„ la vie de t'avoir amené ici en
„ bonne santé, & que je le sois
„ aussi, pour pouvoir parler tran-
„ quillement avec toi des bonnes
„ affaires. Je t'invite à bien dé-
„ boucher tes oreilles pour en-
„ tendre ce que j'ai à te dire. Je
„ suis étonné si tu viens de la part
„ des chefs, qu'ils ne t'ayent pas
„ au moins donné des branches
„ pour me faire connoître que tu
„ venois de leur part.

„ C'est donc à toi que j'adresse
„ la parole. Les nations qui ont

» fait paſſer cette parole (*a*) aux
» Iroquois, n'avoient nulle inten- 1760.
» tion d'avoir un conſeil avec eux,
» où Johnſon pût être pour quel-
» que choſe. Vous ſavez qu'il eſt
» l'ennemi de votre pere Onon-
» tio. En s'adreſſant à vous, ils
» croyoient que vous voudriez
» encore être au nombre des en-
» fans d'Onontio. Cette parole
» avertiſſoit les cinq nations de ſe
» défier de leur frere l'Anglois,
» qui brouilloit la terre, & qu'ils
» invitoient les cinq nations de
» reſter tranquilles, de ne ſe
» pas brouiller avec leur pere
» Onontio, ni avec eux; ce qui
» leur arriveroit ſûrement, s'ils
» ne ſe racommodoient pas avec
» leur pere qu'ils avoient tué com-

(*a*) Ces paroles avoient été envoyées par nos Sauvages ſuivant l'intention de M. de Vaudreuil, qui les y avoit déterminés.

1760. „ me des traîtres, ainsi que leurs
„ guerriers, en lui serrant la main.
„ Cette parole vient des nations
„ du détroit, & les commandants
„ françois dans ces pays ont eu
„ bien de la peine à retenir tou-
„ tes les nations, qui vouloient
„ venir frapper sur vous: mais
„ votre pere a encore le cœur ten-
„ dre pour des enfans à qui la
„ peur des Anglois a fait perdre
„ l'esprit. Il les a empêchés de vous
„ frapper. Vous en devez juger
„ par les paroles qui étoient adres-
„ sées aux Sonnontoins, qui, les
„ premiers, ont brouillé la terre.
„ Si vous vous regardez encore
„ comme enfans d'Onontio, vous
„ n'avez point de conseil à pren-
„ dre de votre frere Johnson, qui
„ est son ennemi. C'est un mau-
„ vais chemin à prendre pour pa-
„ cifier la terre.

„ Je sais bien dans quelle sa-

„ vane (*a*) vous ont jetés John-
„ ſon & votre cher frere l'Anglois. 1760.
„ Ils vous traitent vous autres na-
„ tions amies, plus mal que leurs
„ chiens & leurs negres. Vous
„ n'avez pas la permiſſion de cou-
„ cher dans leurs forts. On vous
„ donne ſeulement un peu de mau-
„ vaiſe boiſſon, & quand vous
„ êtes yvres, l'Anglois vous jette
„ dehors de ſa maiſon. Je ſais qu'il
„ en a auſſi fait pendre quelques-
„ uns & caſſer la tête à d'autres.
„ Vous ne démentirez pas cette
„ vérité, tous les enfans d'Onon-
„ tio ſont libres & tranquilles dans
„ leurs pays. Ils n'ont que faire
„ d'un pareil voiſinage.

„ Pour moi, que vous avez nom-
„ mé le milieu des bonnes affai-
„ res, quoique je me fuſſe apperçu

(*a*) Eau bourbeuſe, ou prairie noyée.

1760. » que vous me trompiez, je vous
» ai cependant prévenu de ce qui
» vous arriveroit, ſi vous me quit-
» tiez la main. Cet avertiſſement
» & tous les colliers que vous me
» donniez pour m'aſſurer de vo-
» tre affection, ne vous ont point
» empêché de me frapper. Quoi-
» que vous m'ayiez tué (*a*), vous
» voyez que je ſuis venu ici pour
» vous faire revenir l'eſprit, ſi je
» le puis. Avant qu'il ſoit deux
» lunes, vous pourriez bien vous
» répentir de n'avoir pas écouté
» un bon ami que votre pere
» Onontio a toujours mis en
» avant pour parler avec vous des
» bonnes affaires. Vous dites que
» vous êtes des hommes qui ne
» dépendez que du maître de la
» vie. Je ſuis fâché que vous pre-
» niez toujours le plus mauvais

(*a*) Pris à Niagara.

„ chemin, qui vous fera perdre
„ votre liberté. Si vous voulez al- 1760.
„ ler voir vos freres du Saut,
„ allez y de votre propre mouve-
„ ment, comme des gens libres,
„ & votre pere Onontio vous re-
„ cevra bien. Si vous y allez à la
„ ſollicitation de votre frere l'An-
„ glois pour y ſuggérer des mau-
„ vaiſes affaires aux Sauvages chré-
„ tiens, vous n'y gagnerez rien,
„ parce que leur réſolution eſt
„ priſe. Vous verrez à Mont-Réal
„ des Sauvages de toutes les na-
„ tions de l'Amérique, qui ſont
„ du même ſentiment. Le François
„ voit bien toutes vos menées;
„ mais il feint de les ignorer. Vous
„ pourrez en être les dupes. A
„ la fin les François & les Anglois
„ ſe raccomoderont; mais toutes
„ les nations amies d'Onontio, qui
„ ſauront tout le mal dont vous
„ êtes cauſe, ne vous laiſſeront

1760. „ plus en repos, & nous leur „ laisserons tous les chemins li- „ bres pour vous frapper.

„ Dis aux chefs des cinq na- „ tions que je serai bien aise de „ les voir ici. Je pourrai leur don- „ ner une médecine qui, peut-être, „ pourra leur ouvrir les yeux.

Ce chef ajouta encore à M. Pouchot, qu'ayant demandé, dans ce même conseil, à Johnson de lui faire part de quelque nouvelle, il leur répondit qu'il ne savoit point de nouvelles pour le présent, qu'ils pouvoient tous aller à la chasse, que lorsque le bled d'Inde seroit grand comme la main (*a*), ils n'avoient qu'à le venir voir, alors il auroit des nouvelles de l'autre côté du grand lac, & qu'il leur diroit de se préparer à marcher ou de rester tranquilles ; qu'il

(*a*) A la fin de Mai.

les avertiſſoit qu'en attendant ils euſſent à lui rendre tout le ſang anglois (*a*) qu'ils avoient parmi eux, qu'autrement ils s'en répentiroient. En conſéquence de ce conſeil de Johnſon, les Goyogoins firent dire à leurs guerriers de cacher leurs haches juſques au milieu de l'été, & envoyerent des paroles aux autres villages pour en faire autant. 1760.

M. de Vaudreuil ayant recommandé à M. Pouchot de lui faire paſſer le plus qu'il pourroit de nouvelles des ennemis, le premier Avril, il engagea un chef de la Préſentation, ou Chouegatchi, nommé Charles, un de ceux qui vinrent en France en 1752 avec M. l'abbé Piquet, d'aller à Chouegen pour traiter comme venant de la chaſſe. M. Pouchot lui remit quel-

(*a*) Les priſonniers.

ques pelleteries. Ce Sauvage étoit
1760. un des plus fins, & parloit assez bien françois. Le 19, Charles fut de retour. Il rapporta qu'à son arrivée à Chouegen on l'avoit fait débarquer au vieux fort, où on lui avoit envoyé un interprete pour lui demander d'où & pourquoi il venoit. Il répondit qu'il étoit de Chouegatchi, qu'il venoit de la chasse, & vouloit traiter quelques pelleteries avant de s'en retourner à son village. Le commandant & quelques officiers le vinrent voir. Ils lui dirent qu'ils ne le faisoient pas passer au nouveau fort, parce que leur interprete étoit malade; mais qu'il pouvoit, ainsi que ses camarades, rester là tranquilles, & traiter ce qu'ils voudroient. Le commandant leur dit qu'il les soupçonnoit fort d'être venus de la part du François, pour reconnoître leurs forts. Ils répondirent qu'ils n'avoient

point d'autre deſſein que de traiter, & que, ſuivant la reception qu'on leur feroit, d'autres ſe préparoient d'y venir, au retour de leur chaſſe ; que, s'ils fuſſent venus pour reconnoître, ils auroient paſſé de l'autre côté de la riviere, & auroient examiné ce qu'ils auroient voulu voir, & après auroient fait coup, comme l'automne derniere. 1760

Ils ſe demanderent réciproquement des nouvelles. Les Anglois paroiſſoient craindre d'être inquiétés par nos deux bâtiments qui étoient au fort Lévis. Ils dirent à Charles que l'on devoit allumer un grand feu (*a*) à Chouegen, & que, quand toute l'armée ſeroit raſſemblée, ils ſe prépareroient à deſcendre à Mont-Réal, qu'ils ſavoient que les François avoient un

(*a*) C'eſt-à-dire, tenir une grande aſſemblée.

petit fort dans une isle ; mais qu'ils
1760. le déferoient en paſſant comme une cabane de caſtor, & le mettroient à la dérive ; qu'ils ne vouloient pas s'y amuſer à ſe battre. Charles vit auſſi à Chouegen des chefs Goyogoins, qui lui dirent : les blancs doivent encore ſe battre une fois cette année ; pour nous, notre deſſein eſt d'être tranquilles, & de reſter neutres. Il ne remarqua à Chouegen aucune augmentation de troupes ni aucune conſtruction de bateaux.

Le 27, il arriva au fort quelques Miſſiſakes. M. Pouchot les deſtina à faire un parti. Ils annonçoient d'autres Sauvages de leurs nations. Kouatageté fut baptiſé ce jour là. Charles, repréſentant M. de Vaudreuil, fut ſon parrain. Il vint enſuite au fort, accompagné de tous les chefs & dames de conſeil qui avoient aſſiſté

à

à la cérémonie. M. Pouchot fit préſent au nouveau chrétien d'une belle couverte. Ils tinrent un grand conſeil. Son objet étoit d'envoyer une grande ambaſſade aux cinq nations pour faire décider leurs oncles, ſavoir, s'ils veulent continuer de les regarder comme leurs parents ou non, & pour leur déclarer qu'ayant allumé un feu à Chouegatchi, à la ſollicitation de toute la nation, qui en avoit demandé la permiſſion aux généraux françois, afin de pouvoir être inſtruits dans la religion chrétienne, & avoir un feu ſur leur route où ils puſſent allumer leurs pipes lorſqu'ils iroient voir leur pere le François, ils avoient été, diſoient-ils, les premiers qui étoient venus habiter cet endroit, & que depuis qu'ils avoient pris connoiſſance de la religion, ils ne vouloient pas la quitter : que pour 1760.

marque de leur réſolution, ils al-
1760. loient ſemer leurs terres comme à l'ordinaire, & que, ſi quelqu'un venoit les troubler, ils trouveroient des hommes.

M. Pouchot approuva leur réſolution & leur fit ſentir que lorſqu'on leur inſinuoit de retourner chez les Onontagues, ils devoient s'appercevoir que les Anglois avoient envie de les enfermer dans le filet où ſe trouvoient priſes les cinq nations, qui avoient bien ſujet de ſe repentir par le mauvais traitement qu'elles eſſuyoient des Anglois.

Il réſultoit du rapport de pluſieurs Sauvages & des femmes qui avoient rodé tout le fort de Chouegen, qu'il pouvoit y avoir 3 à 400 Anglois, & que les ouvrages n'en étoient pas augmentés. Il y couroit un bruit que les Sauvages de la Belle-Riviere avoient détruit

le fort de Pittsbourg ; mais cette nouvelle se trouva fausse. 1760.

Le 28, il partit deux Sauvages pour Chouegen, & M. Pouchot équipa cinq Missisakes pour aller en parti. Kouatageté vouloit détourner M. Pouchot de les envoyer, à cause de leur ambassade, & par la raison que, son fort n'étant pas fini, s'il provoquoit les Anglois, cela les engageroit à venir plutôt l'attaquer. M. Pouchot lui fit entendre que ces Sauvages partant de leur propre mouvement, cela ne regarderoit que leur nation, & qu'il ne vouloit pas arrêter des gens de bonne volonté.

Le 30, Kouatageté & 3 autres chefs vinrent avertir M. Pouchot qu'il y avoit dans leurs cabanes au S. de la riviere trois Sauvages ennemis, Onontagues, depuis deux jours. Charles avoit averti les travailleurs dans cette partie de s'en

méfier, lesquels n'en avoient rien
1760. dit. Ces Sauvages les avoient trouvés si bien sur leurs gardes, qu'ils n'avoient pas eu occasion de frapper. Kouatageté demanda la permission de leur aller parler. Il les détermina à venir passer quelques jours auprès d'une tante qu'ils avoient dans cette mission. L'un d'eux, fils de Sononguires, estimé des Anglois, étoit venu prendre l'automne précédente trois travailleurs du fort. Il rapporta que les Cherakis avoient fait beaucoup de mal aux Anglois du côté du grand Sabre (*a*), & plusieurs autres détails que nous ne rapportons pas.

(*a*) Les Sauvages designent par là la Virginie & la Caroline, où les Cherakis avoient commencé, dès l'an 1759, à faire des incursions. M. Littelton, gouverneur de cette derniere province, n'avoit pu réussir à les arrêter. Le colonel Montgommery marcha en

Le 4, vinrent deux Miſſiſakes qui annoncerent que les chefs de leur nation avoient envie de venir s'établir en deçà du lac. Ils rapporterent que les Anglois avoient fait un grand bâtiment à Niagara, l'automne derniere, de 18 pieces de canon, & que ce printems ils devoient en conſtruire un plus grand. 1760.

Le 7 Mai, arriverent 2 Sauvages de St. Régis, venant de Chouegen où ils avoient reſté 7 jours. Le commandant leur avoit ordonné de tenir tous leurs bateaux prêts.

1760 contr'eux. Après deux expéditions infructueuſes & une perte de 7 à 800 hommes, il fut obligé de s'en retourner. Les Cherakis profiterent de ſa retraite pour prendre le fort Loudon & quelques autres poſtes, & pour commettre de nouveaux ravages. Ce ne fut qu'au mois de Juillet 1761, que le colonel Grant les força à demander la paix.

1760. Onoroagon, Onontague ami des Anglois, leur dit que Charles l'ayant chargé de lui envoyer les nouvelles, ils lui annonçaſſent de ſa part que l'armée des Anglois commençoit à s'aſſembler au fort Stenix, que le bâtiment de 18 pieces de canon étoit arrivé de Niagara, que l'autre devoit venir inceſſamment, qu'alors Johnſon tiendroit un grand conſeil pour aſſembler les Sauvages; mais qu'ils étoient réſolus pour cette fois de laiſſer battre l'Anglois tout ſeul.

Le 9, tous les chefs de la Préſentation vinrent trouver au fort M. Pouchot. Il y avoit parmi eux un nommé Saoten, très-partiſan des Anglois, dont il ſe défioit. Il les reçut chez l'interprête, & leur dit qu'il ne les recevoit pas chez lui, parce qu'il y en avoit parmi eux qu'ils ne connoiſſoient pas, parce qu'ils s'étoient barbouillé le viſa-

ge de deux couleurs, qu'il ne pouvoit ſavoir s'ils étoient amis ou ennemis. Il ajouta qu'un d'eux avoit été rendre compte aux Anglois de ce qui ſe paſſoit dans ſon fort, & avoit mal parlé du François. Ils demanderent qui ce pouvoit être. Il leur répondit : Saoten. Celui-ci repliqua auſſi-tôt qu'il avoit déja entendu dire que l'on ſe défioit de lui, mais qu'il n'avoit pas voulu partir pour Chouegen ſans ſe juſtifier. Il vouloit qu'on lui nommât celui qui l'accuſoit. M. Pouchot lui dit que c'étoit des petits oiſeaux (*a*). Alors ce Sauvage tâcha de ſe juſtifier & demanda permiſſion de retourner à Chouegen. Il craignoit d'être arrêté. 1760.

Oratori, autre chef dont on ſe méfioit, arriva dans ce tems-là de

(*a*) Terme qui exprime les bruits qui courent.

1760. Chouegen. Il aſſura qu'Onoroagon étoit venu le trouver pour lui dire que Johnſon étoit prêt à partir pour convoquer les cinq nations, qu'elles craignoient que les Outaouais du détroit ne vinſſent frapper ſur elles du côté de Niagara, ce qui les engageroit à reſter ſur leurs nattes. Le 10, M. Pouchot aſſiſta pour M. de Vaudreuil au mariage de Kouatageté, & lui fit des préſents de la part de ce général.

Le 14, un Miſſiſake venant de Chouegen dit qu'on y attendoit l'armée angloiſe qui devoit être plus forte qu'elle n'avoit jamais été. Onoroagon l'avoit chargé de dire à ſes freres de la Préſentation de ne point ſemer, parce que les Anglois devoient tout détruire, & que ceux qui ne voudroient pas mourir devoient ſe ranger à Toniata, isle au deſſus du

fort Lévis. L'intention des Anglois selon lui, n'étoit pas de s'arrêter long-tems au fort Lévis. Ils faisoient des radeaux qui porteroient de l'artillerie & s'approcheroient des deux côtés pour battre ce fort, tandis qu'avec leurs berges ils aborderoient de toute part pour l'enlever. Le 16, est arrivé le parti de 5 Missisakes avec 3 soldats de Royal-Américain, qu'ils avoient pris auprès du petit rapide de Chouegen à la pêche, sans que l'on s'en fût apperçu du fort. M. Pouchot envoya la dépositon des prisonniers à M. le Général. Ils rapportoient qu'il y avoit 5000 hommes à Chouegen. 1760.

Le 18, M. Pouchot tint un grand conseil avec les chefs & dames de Chouegatchi, pour y faire revenir les familles qui s'étoient établies à Toniata. Il leur dit : „ Votre pere Onontio m'a en-

1760. „ voyé ici pour vous garder & „ travailler aux bonnes affaires „ avec vous ; mais j'ai de la peine „ à diſtinguer les enfants d'Onon- „ tio de ceux qui ne l'aiment pas. „ J'ai détaché quelques-uns de „ vos gens choiſis à Chouegen, „ pour avoir des nouvelles. Vous „ avez député auprès des cinq na- „ tions, pour ſavoir ſi elles vous „ rejetoient : cependant je vois „ avec peine que l'on ne ſonge „ qu'à aller à Chouegen pour cher- „ cher de l'eau-de-vie ; ce qui „ vous occupe ſi fort que vous ne „ penſez pas ſeulement que vous „ êtes en guerre avec l'Anglois. „ J'en ſais cinq qui ſont à To- „ niata avec pavillon anglois, „ planté, ſans doute, pour y être „ plus en ſûreté. Ils y ſont conti- „ nuellement yvres, & lorſque „ mon parti de Miſſiſakes y a paſſé, „ ils ont voulu les engager à ra-

„ mener leurs priſonniers à Choue-
„ gen, en leur diſant que l'on leur 1760.
„ y donneroit de l'eau-de-vie
„ autant qu'ils voudroient ".

Ils délibérerent d'envoyer éteindre tous ces feux & même ceux de la Préſentation, & de les faire tous rentrer après les ſemailles dans l'isle Piquet où cette miſſion s'étoit établie. Ils arrêterent que ceux qui ne voudroient pas venir, on leur laiſſeroit faire leur volonté, mais qu'ils ne ſeroient plus regardés comme étant de leur village.

Un nommé Sans-Souci, Iroquois de cette miſſion, qui venoit de Chouegen, ne voulut point paroître à ce conſeil. Il vint ſur le ſoir trouver M. Pouchot qui s'amuſoit à viſiter le fort. La garde le lui amena. M. Pouchot lui reprocha d'avoir été à Chouegen ſans l'avertir, d'y avoir mal parlé des François, & d'avoir voulu détour-

ner leurs partis. Il nia tout, &
1760. ajouta qu'on pouvoit ſeulement lui reprocher ce qu'on l'accuſoit d'avoir dit, qu'il étoit ſon maître, qu'il n'y avoit que ſon cœur qui ſavoit ſeul pour qui il tenoit, qu'en parlant familierement avec le commandant de Chouegen, celui-ci lui avoit dit : " Eſt-il vrai que le
» commandant de Niagara ſoit à
» Orakointon ? Il veut donc mourir comme l'année derniere, &
» pour cette fois il mourra avec
» tous les Sauvages qui ſe trouvent avec lui. Dans ſix jours,
» l'autre bâtiment qui eſt à Niagara doit arriver, & nous partirons
» tout de ſuite. Notre armée ſera
» d'une douzaine de mille hommes, & nous irons d'abord nous
» établir à la Préſentation. Après
» l'avoir entourée de nos bâtimens
» & de nos berges, nous battrons
» ſon fort, en tournant toutes les

„ terres & les isles qui ſont au- 1760.
„ tour, & nous tiendrons fer-
„ me. Enſuite nous deſcendrons à
„ Mont-Réal ". Sans-Souci rapporta auſſi qu'il y avoit plus de 200 bateaux arrivés autour du grand bâtiment. Il demanda à M. Pouchot pourquoi il n'avoit pas encore mis ſes canons ſur les remparts. Il lui répondit qu'il n'en manquoit pas, comme il pouvoit le voir, mais qu'il ne les mettroit en place que lorſqu'il ſe battroit avec les Anglois, parce qu'il ne vouloit pas qu'il fût leur dire combien il en avoit & où ils étoient placés.

Le 19, M. Pouchot forma un parti de 14 Sauvages. Les émiſſaires des Sauvages annoncerent à l'isle de Toniata le retour de leurs gens qui s'y étoient établis, & qu'ils avoient rendu le drapeau anglois. Un d'eux, venant de Chouegen, dit que c'étoit le gouverneur

du grand Sabre (*a*) qui devoit
1760. commander l'armée.

Le 27, la Broquerie, qui devoit commander la barque l'*Outaouaiſe* arriva. Le 30, Oratori venant de Toniata, dit à M. Pouchot que Sans-Souci étoit retourné à Chouegen, qu'il étoit payé par les Anglois pour venir au fort, ſavoir ce qui s'y paſſoit. Il annonça auſſi qu'un parti iroquois devoit venir dans huit jours par la riviere du ſud, ne voulant pas joindre leurs canots, parce que Sans-Souci devoit avertir les Anglois qu'ils étoient dehors. Ils comptoient frapper au lac des Onoyotes. Le même jour un Sauvage venant de Chouegen, dit que le commandant vouloit engager les Onontagues à faire un parti en repréſail-

(*a*) Le général Amherſt, gouverneur de la Virginie.

les ; mais qu'ils l'avoient refusé, que si ceux de Chouegatchi frappoient, ils enleveroient un de la bande de l'Ours pour frapper à St. Régis. Sans-Souci avoit averti les Anglois du parti de nos Sauvages qui étoit dehors. 1760.

Le 13, Kouatageté arriva de la Présentation, amenant à la remorque deux canots d'écorce, qu'il avoit pris à un parti de huit Sauvages, & un Anglois qui venoit pour frapper autour du fort. Il se trouvoit seul avec des femmes dans son canot, ayant mis à terre au dessus du rapide de la riviere de Chouegatchi. Il rencontra ce parti & entra en conversation avec eux en leur disant: " le maître de la „ vie m'a envoyé un bon rêve „ pour vous & pour moi; puis„ que je vous ai rencontrés, je suis „ bien aise de vous dire que vous „ êtes tous morts, si vous ne vous

1760. „ retirez au plus vîte. Vous croyez „ d'être bien loin ; vous êtes dans „ les poſtes des François, & vous „ êtes découverts ; ainſi je vous „ conſeille de vous retirer au plus „ vîte".

Les Sauvages lui répondirent: „ nous voyons bien que nous „ avions fait un mauvais rêve ; „ puiſque nous ſommes découverts, nous profiterons de ton „ avis : mais auparavant dis-nous „ qui tu es, donne nous des nouvelles, & nous te conterons ce „ que nous ſavons". Celui-ci répondit : je ſuis Kouatageté. Ils lui demanderent s'il y avoit beaucoup d'Outaouais. Il répondit qu'il y en avoit quelques-uns ; mais qu'il en étoit beaucoup deſcendu à Mont-Réal par la grande riviere ; que le fort étoit fini, & que le commandant n'attendoit plus que les Anglois pour

se battre avec eux. Ils lui demanderent s'il étoit vrai que les François n'avoient pas pu reprendre Québec. Il répondit que oui. 1760.

Ils lui dirent à leur tour que l'Anglois qui étoit avec eux avoit fait trois ans la guerre sur le grand lac contre Onontio (*a*), qu'il leur avoit pris 25 vaisseaux, qu'Onontio n'en avoit plus, que dès qu'il en sortoit un, ils le reprenoient; que les François avoient été dans le pays où étoit le roi d'Angleterre, qu'ils avoient marché dedans une fois (*b*), mais qu'ils s'en étoient retournés, & qu'ils disoient toujours au roi d'Angleterre de prendre garde à lui, qu'ils alloient le tuer; mais qu'ils n'a-

(*a*) Le roi de France.
(*b*) La descente en Irlande par le capitaine Thurot.

voient pas encore marché (*a*);
1760. que pour eux ils attendoient que leurs vaisseaux montassent de Québec, & qu'après cela l'armée qui s'assembloit à St. Fréderic, & celle de Chouegen marcheroient sans s'arrêter au fort Orakointon. Ils ajouterent que les Anglois n'attendoient que leur retour pour faire venir leur armée au fort Stenix, que Bradstréet étoit chargé de faire venir les canons d'Orange. Ils lui dirent aussi qu'un de leur parti étoit allé du côté de St. Régis, qu'ils en avoient un autre d'Onontagues dehors, qui avoit rencontré les feux d'un de nos partis (*b*). M. Pouchot jugea que ce pouvoit être Thibaut, capitaine de Rengers ou coureurs de bois, ou un officier

(*a*) C'étoit le projet de descente en Angleterre.

(*b*) C'étoit treize Abenakis.

de marine qui vouloit reconnoître la riviere par lui-même. Ils avoient laiſſé pour garder leur chaudiere ou dépôt, deux Sauvages & un Anglois. Le chef du parti appellé l'*Ecureuil Rouge*, étoit fils du Collier-Pendu, les autres étoient Sonnontoins, Agniers, Onontagues, & trois Miſſiſakes que les Anglois avoient arrêtés & envoyés à Johnſon. 1760.

Le 4, quatre chefs Miſſiſakes vinrent au fort; ils demanderent de tenir conſeil devant l'orateur de la Préſentation. Ils préſenterent quatre branches de porcelaine. Par la premiere, ils dirent à M. Pouchot: " depuis que nous avons perdu „ notre pere à Niagara, nous ſom- „ mes devenus tous comme hébê- „ tés. Nous ne ſavons où donner „ de la tête, & nous n'avons plus „ d'eſprit. Nous entendons toute „ ſorte de raiſonnemens, ſans ſa-

1760. „ voir à quoi nous fixer. Enfin, „ nous qui te parlons, nous nous „ ſommes ſouvenus de notre pere, „ qui avoit pitié de nous; nous „ n'avons plus rien écouté, & nous „ ne nous ſommes point embar- „ raſſés qu'il y eût des arbres ren- „ verſés ſur la route (*a*) qui me- „ noit chez notre Pere, & nous „ ſommes venus voir ce qu'il „ penſe ".

Par la 2e. " Mon pere, nous ſom- „ mes dignes de pitié. Nous n'a- „ vons plus de munitions ni de „ quoi nous couvrir, depuis que „ nous t'avons perdu. Nous eſpé- „ rons que tu auras pitié de nous. „ Nos gens ſont tous morts cet „ hyver. La faim nous en a fait „ manger une dixaine cet hyver, „ (du côté du lac Huron). Nous

(*a*) Les difficultés & les embarras de cette route.

„ comptons que tu auras pitié de
„ nous ". 1760.

Par la 3e. " Mon pere, nous te
„ prions de nous exaucer. Nous
„ ſommes dignes de pitié. Nous
„ demandons de pouvoir nous rap-
„ procher de toi, afin que nous
„ puiſſions entendre tes volontés,
„ & que tu nous diſes ce qu'il fau-
„ dra faire, & ce que nous de-
„ vons devenir. Nous avons en-
„ vie d'allumer notre feu de ce
„ côté ".

Par la 4e. " Mon pere, nous avons
„ à parler aux Iroquois de Choue-
„ gatchi. Nous ſommes bien aiſes
„ que tu entendes ce que nous
„ avons à leur dire, pour que nous
„ puiſſions nous unir de ſenti-
„ ment ".

Par un collier à l'orateur de la Préſentation, ils dirent : " Mon
„ frere, nous ſommes dignes de pi-
„ tié. Tu nous vois ici bien ré-

1760. „ duits à peu de monde pour faire un village; mais ſi tu nous „ écoute, il pourra devenir bien „ grand. Notre ſort eſt malheureux depuis que nous avons perdu notre pere. Nous ſommes „ comme fous, nous ne ſavons „ qui croire. Nous entendons toutes ſortes de mauvais oiſeaux „ (*a*) qui nous parlent de choſes „ & d'autres. Nous ne ſavons à „ qui ajouter foi & à quoi nous „ réſoudre. Quand nous ſerons „ avec vous, nous écouterons enſemble notre pere, & nous nous „ tiendrons par la main. Nous ſaurons ce qu'il faudra faire, & nous „ prendrons de bons conſeils ".

Par pluſieurs branches, ils continuerent: " Nous te demandons „ que tu nous accordes un endroit où nous puiſſions allumer

(*a*) Bruits publics.

„ notre feu, où nous puissions
„ chasser & pêcher pour nourrir 1760.
„ nos familles, & entendre ensem-
„ ble notre pere.

L'orateur se chargea de faire leurs demandes en plein conseil, & de leur rendre réponse le lendemain.

Ils dirent à M. Pouchot qu'ils étoient venus de la part du petit chef du fond du lac (*a*), qui les avoit envoyés pour savoir sa façon de penser sur leur compte, & que sur ce qu'il leur répondroit, il se détermineroit à le venir voir. Il lui dit que, l'automne derniere, il avoit été chargé par Peminol (*b*) de porter dans les nations d'en haut les colliers qui lui avoient été remis par M. de Vaudreuil; mais

(*a*) Les Anglois le nommeroient le roi.

(*b*) Un chef très-affidé.

1760. qu'ils n'avoient point fait de réponſe, parce qu'ils étoient comme fous & tous diſperſés, qu'ils mouroient tous par la grande quantité d'eau-de-vie que leur avoient envoyée les Anglois. Il ajouta que lui-même les avoit attendus plus d'un mois dans le haut de la riviere de Machidache (*a*) ſans en voir paroître aucun, qu'il les croyoit tous morts. Au reſte, il ne lui cachoit pas qu'il y en avoit pluſieurs à qui les Anglois avoient gâté l'eſprit, & qui travailloient aux mauvaiſes affaires. Il lui avoua qu'il avoit été l'automne derniere à Niagara, & qu'ils dirent au commandant: " mon frere, car j'ai été „ obligé de l'appeller comme ce„ la, nous venons ici ſavoir ce „ que tu penſes ſur notre compte.

(*a*) Endroit des plus habités de cette nation.

„ Tu

„ Tu as pris la terre de notre pere, 1760.
„ où nous trouvions tous nos be-
„ ſoins. Nous voulons ſavoir com-
„ ment tu nous traiteras. Nous
„ n'avons plus de munitions, ni
„ de quoi nous couvrir".

Le commandant anglois leur répondit en leur jetant une branche de porcelaine qu'ils étoient tentés de ne point ramaſſer : " vous „ ne devez plus regarder d'un au- „ tre côté. Vous trouverez ici „ tous vos beſoins ; mais pour le „ préſent, nous n'avons rien. Au „ printems nous ſerons fournis de „ tout" ; & il les renvoya en leur donnant une livre de poudre & quelques balles. Ils retournerent ce printems à Niagara, pour ſavoir l'effet de ſes promeſſes. Le commandant leur répondit qu'il n'avoit point encore reçu des marchandiſes ; mais que s'ils vouloient de l'eau-de-vie, il en avoit beau-

coup. Il finit par leur en donner la
1760. valeur d'une petite chaudiere qu'ils avalerent sur les lieux, n'y en ayant pas assez pour l'emporter.

Ils nous apprirent que le bâtiment que l'on construisoit à Niagara avoit 13 brasses de longueur, & que les Sauteurs de Michilimakinac avoient été à Niagara pour voir comment on les traiteroit; mais qu'ils s'en étoient retournés fort mécontents, le commandant leur ayant seulement permis de traiter leurs marchandises. Ils dirent aussi que toutes les nations autour des lacs avoient fait une alliance ensemble (*a*), qu'il n'y avoit que les Missisakes qui n'y étoient pas encore entrés, & qu'un grand chef Iroquois étoit venu porter des paroles au petit chef, & l'engager à venir en conseil chez

(*a*) Sous le chef Pondiac.

les cinq nations, pour trouver moyen de rendre la terre tranquille. Ce chef l'avoit refusé, lui disant que s'ils avoient quelque conseil à tenir, ils vinssent eux-mêmes le trouver, & qu'il les écouteroit. Après que cela avoit été fort débattu, l'Iroquois s'étoit déterminé à venir le trouver. Ils se réservoient d'instruire sur l'objet & le résultat de cette assemblée, le petit chef. Le parti d'Iroquois parti pour le lac des Onoyotes fut rencontré par un autre d'Onontagues. Ils convinrent de s'en retourner. 1760.

Le 6, l'orateur vint accompagné des chefs & dames du conseil. Ils dirent à M. Pouchot qu'ils venoient rendre réponse aux Missisakes devant lui. Il portoit des branches (*a*) & un beau collier

(*a*) Les branches sont toujours les préambules des conseils.

de cinq milliers de porcelaine.

1760. Par la premiere branche il dit: „ mes freres, je remercie le maître „ de la vie qui nous donne un „ beau jour pour vous voir en „ bonne ſanté & que vous m'y „ trouviez auſſi ".

Par la 2e. branche: " je vous dé- „ bouche les oreilles, pour que „ vous entendiez bien ce que nous „ avons à dire ".

Par la 3e. branche: " celle-ci „ eſt pour vous vuider l'eſtomac „ de cette mauvaiſe bile qui don- „ ne l'humeur noire, afin que vous „ m'écoutiez tranquillement & „ avec plaiſir ".

Par cette 4e. " je couvre la mort „ de tous vos guerriers, puiſque „ nous ſommes dans un tems où „ toutes nos nattes ſont enſemble, „ & pour que vous nous puiſſiez, „ après avoir quitté votre deuil, „ écouter avec gayeté & conten- „ tement ".

Par le collier : " mes freres, nous
» avons bien écouté votre parole, 1760.
» nous ſommes bien charmés que
» vous n'ayiez point prêté l'oreille
» aux mauvais oiſeaux, & que
» vous ayiez écouté la vieille qui
» vous rappelloit d'avoir recours
» à votre pere. C'eſt avoir de l'eſ-
» prit comme nos anciens qui ne
» ſont plus ſur la terre, & qui ne
» ſongeoient qu'à travailler aux
» bonnes affaires. Nous avons
» grand plaiſir de vous voir dans
» ces ſentimens ; mais nous vous
» prions de nous parler du cœur,
» non pas des levres. Dans ce cas
» vous pouvez venir, & promp-
» tement. Nous vous invitons de
» venir bien vîte, pour ne faire
» qu'un même feu avec nous, &
» ici vous écouterez la parole de
» notre pere, comme nous qui
» voulons mourir avec lui. Nous
» habitons des isles où vous trou-

1760. „ verez de quoi manger dans l'eau
„ & dans les bois. Au ſurplus, no-
„ tre pere vous fournira les moyens
„ de ſatisfaire à tous vos beſoins. "
C'eſt la ſubſtance du diſcours de l'orateur, qui fut long. Il étoit fameux parmi eux. Il remit auſſi des branches de la part du miſſionnaire, pour les engager à venir écouter les paroles du maître de la vie.

Les Miſſiſakes répondirent : " nous vous remercions, mes fre-
„ res. Nous ne vous avions en-
„ core jamais entendu parler com-
„ me cela. Nous ne vous con-
„ noiſſions pas. Nous vous remer-
„ cions bien d'avoir eu pitié de
„ nous, & de ce que vous ne vou-
„ lez avoir qu'un même plat &
„ une même mikoine (*a*) avec
„ nous. Je pars tout joyeux de ce
„ que vous nous avez écouté, &

(*a*) Une cuillier.

» je vais porter vos paroles à notre
» chef, & ſi le maître de la vie 1760.
» l'a conſervé, dans peu vous le
» verrez ici ".

L'orateur le remercia & lui dit : " je ſuis enchanté que vous vous » ſoyez ſervi de l'expreſſion de » n'avoir qu'un même plat & une » même mikoine. Cela me rappelle les propres paroles de nos » anciens. Onontio avoit engagé, » par cette expreſſion, les membres de toutes les nations à ſe » regarder comme freres & comme ſes enfans ".

M. Pouchot remit auſſi un collier pour le petit chef, l'aſſurant de ſes bonnes intentions pour lui, & lui fit aſſurer qu'il le reverroit avec plaiſir, un pere étant toujours flatté de voir raſſembler ſa famille, & que, pourvu qu'il parlât de cœur, il le traiteroit bien.

Le 9, Sonnonguires arriva de

Chouegen. Il annonça qu'il y étoit
1760. arrivé deux régimens. Un Onoyote rapporta que les cinq nations devoient venir inceſſamment à Chouegen, & que de là elles ſe répandroient tout le long de la riviere de la Préſentation, pour couper la communication avec Mont-Réal. Il prétendit que les François avoient aſſuré qu'ils marcheroient dans deux mois pour ravager le pays des cinq nations; que puiſque nous n'y étions pas allés, elles vouloient venir elles-mêmes; que ce n'étoit plus Onontio; qu'autrefois quand on parloit de lui, toutes les nations en avoient peur; mais qu'à préſent il n'y avoit plus de valeur de le frapper; qu'autrefois on faiſoit coup chez elles, tandis qu'il ne ſe levoit qu'une fois pour frapper; mais qu'à préſent c'étoit à leur tour. Il dit enſuite que les Anglois avoient plus de

trois mille bateaux à Korlac, qu'ils faiſoient actuellement le portage du lac des Onoyotes avec de grands bateaux. 1760.

Le 12, M. Pouchot tint conſeil avec les Sauvages de la Préſentation. Il leur reprocha qu'il voyoit avec peine que la plupart d'eux s'étoient laiſſé gâter le cœur avec le mauvais rum des Anglois ; que leurs jambes étoient engourdies, puiſqu'ils ne s'amuſoient à Chouegen qu'à parler de mauvaiſes nouvelles, comme des vieilles, au lieu d'amener quelques lettres vivantes ſur leſquelles il pût compter.

Les Sauvages réſolurent entr'eux d'envoyer Kouatageté, Oratori & 4 autres, en ambaſſade à Chouegen, ſous le prétexte de s'informer des cinq nations ſi elles les rejetoient, ou ſi elles ſe mêleroient d'accommoder l'Anglois avec le François. Leur véritable deſſein étoit de ſa-

voir le parti qu'ils pourroient pren-
1760. dre. Quoiqu'ils fussent attachés aux François, ils vouloient néanmoins éclaircir leur propre sort, au cas que l'Anglois pénétrât dans ces parties. Kouatageté, ce Sauvage si brave, depuis qu'il s'étoit fait chrétien, ne songeoit plus qu'aux bonnes affaires, prétendant que sa religion répugnoit avec le métier de guerrier.

M. Pouchot, qui sentoit que les Anglois ou pervertiroient, ou arrêteroient ces Sauvages, fit ce qu'il put pour les dissuader d'aller à Chouegen. Il les prévint qu'ils ne connoissoient pas les blancs, qui les prendroient pour des espions. Ils ne pouvoient pas imaginer qu'on leur manquât jusqu'à ce point. M. Pouchot auroit voulu plutôt les engager à quelque parti de guerre, pour avoir des prisonniers. Nous observerons qu'avant

la prise de Chouegen, Kouatageté était chef à médaille, très-attaché aux Anglois, à qui il servoit d'espion. Lorsque nous étions à Frontenac, les commandants de ce fort s'en servoient lorsqu'ils vouloient acheter ou troquer quelque chose avec les Anglois, comme indiennes, &c. Ce Sauvage fut si piqué de ce qu'ils s'étoient laissé prendre cette place, qu'il les abandonna & se livra entierement aux François. 1760.

Le 17, Peminot, chef affidé, Missisake, arriva avec beaucoup d'Iroquois & de Népicings. Il étoit chargé d'un collier de la part de M. de Vaudreuil, pour inviter les nations à descendre à Mont-Réal pour s'opposer aux Anglois. Tous les Sauvages étoient indéterminés. Ils disoient qu'eux & nous étions enfermés par les Anglois comme dans une isle, qu'ils ne savoient de quel côté frapper pour en sor-

tir. Cela exprimoit aſſez bien no-
1760. tre poſition. Il promit de partir inceſſamment pour les avertir ; mais il dit qu'il craignoit de ne pas réuſſir, parce que les Sauvages s'étoient tous diſperſés pour ne pas s'enfermer. Il ajouta que des Pouteotamis étoient venus en traite à Niagara, qu'ils avoient dit aux Anglois : " nous venons voir comment vous nous traiterez, puiſque vous avez mis hors d'ici notre pere ; nous vous demandons de la poudre & des balles pour chaſſer & avoir de quoi nous vêtir : mais nous ne venons pas pour faire alliance avec vous, nous ſommes toujours ſous les aîles de notre pere. Nous ſommes en guerre avec vous ; mais la néceſſité nous oblige à vous demander nos beſoins ".

Le 18, M. Pouchot fit em-

barquer 100 hommes sur les bâ- 1760.
timens avec un mois de vivres, pour aller croiser sur Chouegen. Vers ce tems il parut une quantité prodigieuse de cette espece de petits papillons qui viennent roder la nuit & se brûler à la chandelle. On les appelle *Manne*. Ils tomboient comme de la neige. Ils étoient très-incommodes, tombant dans le manger. La nuit, que la lumiere les attiroit, on avoit sur-tout de la peine à écrire, par l'incommodité que ces insectes causoient. Il en paroissoit tous les quinze jours d'especes différentes, comme grises, marquetées, jaunes & blanches. A cela succéderent des especes de cousins blancs très-incommodes par leur quantité, mais qui ne piquoient pas. Les pluyes les tuoient & la terre en étoit couverte, de façon qu'il y en avoit jusqu'à deux travers de

doigt ſur tous les remparts, & juſ-
1760. qu'à 3 & 4 pouces dans les bateaux, où leur pourriture laiſſoit une grande infection. On étoit obligé dans le fort à les faire balayer comme quand on déblaye la neige. Ces couſins ont cependant une utilité : c'eſt que tous ceux qui tembent dans la riviere donnent une nourriture ou manne aux poiſſons du fleuve, ce qui les engraiſſe conſidérablement dans cette ſaiſon, où les Sauvages font des pêches très - abondantes, particulierement d'anguilles, du côté de Toniata.

Toute la terre de cette isle, qui eſt très-peu profonde, étoit couverte dans cette ſaiſon par des milliers de petits crapauds. Dans les environs, on trouvoit abondamment des morilles de 5 à 6 pouces d'épaiſſeur, & de deux & près de 3 pouces de diametre au bas, d'un goût

exquis. M. de Vaudreuil envoya dans ce tems une quarantaine d'Abenakis du bas du fleuve, à qui M. Pouchot donna l'isle des Galots à semer. 1760.

Le 27, un Sauvage de Chouegatchi amena un Onontague de la riviere de Kenchiagé. Il étoit d'un parti contre nous, composé de 3 Sonnontoins, 2 Goyogoins, 4 Moraigans & 2 Negres, d'un Anglois & du fils de Sonnonguires. Il annonça ce dernier pour le lendemain. Notre Sauvage rapportoit que les Moraigans avoient fait ce qu'ils avoient pu pour engager les autres à lui lever la chevelure ; mais que les Onontagues n'avoient pas voulu, en leur représentant que cela n'étoit pas nécessaire comme dans les guerres entre Sauvages, que les blancs se contentoient de prisonniers pour avoir des nouvelles, qu'ils pouvoient

s'en faire donner, & qu'en conſé-
1760. quence ils l'avoient relâché. Les deux Onontagues arriverent, ayant leurs parents à la Préſentation, & le reſte du parti fut relâché. On peut juger de leur ſimplicité. Ils s'imaginoient qu'on leur diroit des choſes rélatives à leur miſſion.

Nos Loups qui arrivoient de leur parti de guerre, amenerent deux priſonniers anglois & une chevelure. C'étoit un capitaine de milice & ſon frere habitant ſur la riviere de Mohack. M. Pouchot avoit logé chez eux, lorſqu'il deſcendoit à la Nouvelle-York, ils ne l'avoient pas trop bien reçu; à peine put-il les reconnoître. Les Sauvages les avoient habillés & barbouillés à leur maniere. Ils avoient près de ſix pieds de haut. Ils leur firent danſer la danſe accoutumée des eſclaves, le chichicoy. C'eſt une cérémonie indiſ-

penſable. Ils furent encore heureux d'échapper à la baſtonnade ordinaire, depuis leur entrée dans l'isle juſqu'au logement de M. Pouchot, qui les reconnut dans la danſe. Cette mortification ne lui déplut pas abſolument; cependant il les logea chez le chirurgien du fort & leur envoya à manger de chez lui. 1760.

Ils dépoſerent que c'étoit le général Amherſt qui commanderoit l'armée, qui devoit être compoſée d'onze mille hommes, qu'il avoit beaucoup d'artillerie, & qu'elle défiloit journellement vers Chouegen.

M. Pouchot écouta auſſi le fils de Sonnonguires, qui lui dit que tous les Sauvages avoient chanté la guerre contre le François, & que nous devions nous défier d'eux, que les cinq nations avoient été porter des colliers juſques chez les

1760. Miamis, pour engager toutes les nations à quitter la hache, & qu'elles s'étoient toutes accommodées entr'elles. M. Pouchot lui conteſta la vérité de ces faits. Il répondit: voilà comment eſt notre pere; il ne veut jamais croire ce que les Sauvages lui diſent. Il avoit auſſi dit qu'il n'y avoit que deux régimens à Chouegen, & qu'il ne ſavoit pas qu'il en dût venir d'autres; ce qui étoit démenti par la dépoſition même des Anglois.

Le 30, Saoten arriva. Il dit qu'il y avoit huit jours qu'il étoit parti de chez les Onontagues; qu'il avoit traverſé la riviere auprès du lac des Onoyotes; que l'on n'entendoit que des bruits de rames le long de la riviere depuis 20 jours; qu'il avoit paſſé huit bandes (*a*) & huit chefs; que l'on voitu-

(*a*) Des régiments.

roit continuellement des vivres; qu'il avoit vu beaucoup de canons, de mortiers & d'aubuts. Il ajouta que l'on disoit qu'il y avoit peu de monde du côté de St. Fréderic; qu'à l'arrivée de l'armée, les Iroquois & Moraigans devoient s'assembler à Chouegen. Suivant son rapport, les Anglois avoient fait de grands bateaux à porter chacun 40 hommes & un gros canon; que cependant ils ne vouloient mener que peu d'artillerie, que les Agniers leur avoient conseillé d'en mener beaucoup, parce qu'il s'en noyeroit en descendant à Mont-Réal. 1760.

Il dit aussi à M. Pouchot que les chefs Onontagues à qui il avoit envoyé des branches pour rester tranquilles, l'avoient chargé de lui répondre de bouche sans paroles, mais qu'ils ne devoient pas moins les croire. Quatre grands chefs

1760. avoient délibéré enſemble, ſelon lui, de ne point permettre à leurs guerriers de ſuivre l'armée, qu'un d'eux avoit aſſuré qu'il feroit ce qu'il pourroit pour l'empêcher, quoiqu'il y en eût beaucoup de ſa bande qui étoient trop affectionnés aux Anglois.

Ce même Sauvage rapporta encore que les cinq nations commençoient à faire des réflexions, & craignoient que dès qu'il n'y auroit plus de François, les Anglois ne vouluſſent les détruire (*a*); qu'à

(*a*) C'eſt avec raiſon qu'ils avoient toujours craint un pareil malheur, & avoient fait leurs efforts pour le prévenir. Johnſon ſeul étoit parvenu à diſſiper leur inquiétude, & à leur faire oublier, pendant cette guerre, leur ancien ſyſtème politique. Auparavant, ils étoient bien convaincus qu'ils ne pouvoient y renoncer ſans le plus grand danger. De tout tems ils avoient parfaitement ſenti la néceſſité pour

préſent ils ſe voyoient cernés par tous leurs forts, qu'ils pouvoient juger de leur ſort par ce qui étoit arrivé à quatre nations qui leur avoient demandé de la poudre, auxquelles ils n'en avoient cependant pas donné la valeur de douze livres. Les chefs étoient indécis, ſelon lui, ſur le parti qu'ils prendroient, & les jeunes gens ne vouloient pas les écouter. Ils avoient auſſi été avertis par les Têtes-Plattes (*a*) que les Anglois vouloient les détruire, qu'elles avoient fait une incurſion ſur les 1760.

eux de mettre la France & l'Angleterre dans l'obligation de les ménager, & par conſéquent d'empêcher que l'une ne prévalût ſur l'autre. D'après ce principe, ils avoient fait périr, en 1709, l'armée angloiſe deſtinée au ſiege de Québec, en corrompant les eaux d'une riviere près de laquelle elle étoit campée.

(*a*) Cherakis & Katabas.

Anglois, & en avoient tué une
1760. grande quantité & pris plusieurs forts (*a*). Ensuite ils étoient retournés à leurs cabanes, où ils attendoient des nouvelles & une décision des cinq nations, qui ne leur avoient pas répondu.

Le 1er. Juillet, M. Pouchot envoya les prisonniers avec les nouvelles à Mont-Réal. Beaucoup d'autres Sauvages faisoient les mêmes rapports; ils spécifioient les uniformes de chaque régiment. M. Pouchot les connoissoit pour les avoir tous vus, ce qui le mettoit à même de juger de la vérité.

Le 3e. Juillet, le fils de Sonnonguires vint dire à M. Pouchot qu'il retournoit à son village, & qu'il seroit tranquille dorénavant. Son pere garantit sa bonne volonté,

(*a*) Ce fait étoit vrai; nous en avons déja parlé dans une note.

& pour la prouver, il remit à M. Pouchot quelques certificats de la Belle-Riviere, qui lui avoient été donnés par un ami qui étoit à la bataille de Niagara, où il les avoit pris à des habitants des Illinois, à qui ils appartenoient. Il assura que plutôt que de faire la guerre aux François, il iroit chez les Têtes-Plattes, les anciens ennemis de sa nation, & que lorsque l'armée angloise seroit prête à partir, ils viendroient nous avertir. 1760.

Le 6, rentra un détachement & un officier que M. Pouchot avoit envoyé pour porter des vivres à nos bâtiments. Il avoit été jusques à l'ance au Corbeau sans les découvrir, parce qu'ils avoient été croiser dans le lac pour reconnoître ce qui se passoit à Chouegen.

Le même jour, les chefs de la Présentation vinrent rendre réponse à M. Pouchot d'un fort beau

collier qu'il leur avoit envoyé, pour
1760. qu'ils fiſſent un parti pour prendre quelques priſonniers à Chouegen. Ils le prioient d'être perſuadé de leur attachement, qu'ils étoient très-contents de l'avoir pour les conduire, & qu'ils n'avoient jamais eu un meilleur pere ; mais que ce ſeroit mettre par là un caſſe-tête ſur la tête de Kouatageté & de ſa bande. Ils exhortoient M. Pouchot de prendre un peu patience juſqu'à ce qu'ils euſſent des nouvelles de ce chef, qu'il auroit lieu d'être content d'eux, d'autant mieux qu'ils y étoient bien encouragés & ſoutenus par les nations d'en bas.

Le 13, M. Pouchot envoya un détachement à la Préſentation, qui avoit été abandonnée par les Sauvages de cette miſſion depuis l'hyver, pour en rapporter les planches & ferrements à l'uſage du fort, le démanteler & ruiner les maiſons, afin

afin qu'elles ne ſerviſſent plus d'aſyle aux ennemis. 1760.

Vers le midi, un Sauvage du Lac des deux montagnes, arrivé en trois jours de Chouegen, rapporta que Kouatageté & ſa bande avoient été arrêtés par les Anglois, & mis ſous une bonne garde qui ne les perdoit pas de vue, qu'il avoit ſollicité pluſieurs fois ſa liberté, mais toujours inutilement. Il nous dit enſuite que les chefs des cinq nations, qui ſe trouvoient à Chouegen, avoient intercédé pour lui; qu'il y avoit eu pluſieurs conſeils chez le commandant à ce ſujet; que le fils de Sonnonguires, qui venoit d'y arriver, avoit auſſi beaucoup ſollicité en diſant aux Anglois qu'il étoit venu à Orakointon pour frapper ſon pere, & que cependant l'ayant été voir, il en avoit été bien reçu & renvoyé ſans peine, qu'ils pouvoient bien en faire de même.

1760. Ce Sauvage rapporta qu'on attendoit tous les jours le grand chef anglois à Chouegen, où il y avoit 4 mille hommes campés. Suivant qu'il les dépeignoit, c'étoit Royal-Américain, Gages, & 2 bataillons de Royal-Ecoſſois, & des Rengers. Il ajouta qu'il avoit formé un grand camp à la Chutes qui faiſoit le portage de l'artillerie, & que l'armée angloiſe devoit être de 15 mille hommes, ſous le grand chef de tous les Anglois. Six jours après ſon arrivée, Johnſon devoit joindre avec les Sauvages; après cela toute l'armée partiroit. Un ſoldat lui avoit aſſuré que le départ ſeroit environ dans 10 jours. Ce Sauvage avoit vu l'artillerie que les Anglois faiſoient monter à 100 pieces. Il en avoit diſtingué 20 pieces en fonte de gros calibre, dont trois étoient plus groſſes que les autres. Les Anglois avoient fait

5 gros bateaux qui avoient 13 rames de chaque côté avec un canon au bout. Il nous apprit que notre bâtiment avoit paru devant le fort auquel il avoit envoyé quelques volées de canon. Les Anglois détacherent alors contre ce bâtiment un gros bateau, que les François avoient laiſſé approcher, & ne lui avoient tiré que lorſqu'il s'en retournoit; enſuite ils étoient partis pour aller à Niagara, où étoit le bâtiment anglois depuis bien longtems en attendant un autre pour venir de conſerve. 1760.

M. Pouchot fit partir tout de ſuite ce Sauvage, pour aller porter ces nouvelles à M. le général. Sur le ſoir, M. Pouchot fut averti de l'arrivée des deux bâtiments françois à Toniata. Le 14, arriva le canot de la Force avec des lettres qui rendoient compte de ſa reconnoiſſance de Chouegen, & dans le-

quel étoit un plan de la position
1760. des ennemis, très-conforme à la dépoſition du Sauvage.

Ce même jour, à 2 heures après midi, il s'éleva un ouragan très-violent du N. O. accompagné de gros coups de tonnerre, dont l'un cauſa un phénomene ſingulier. C'étoit une colonne de feu qui avec le bruit d'un éclair vint tomber dans la riviere tout près du bout de l'isle. L'eau ſe ſouleva de façon qu'elle forma une groſſe lame, qui, après avoir couvert toute l'extrémité de l'isle, ſe retira. Elle emporta un pont fait pour les débarquements, coula bas un bateau Jacobite, & remplit les autres qui furent jetés ſur la greve.

Le 16, revint le détachement que M. Pouchot avoit envoyé porter des vivres à nos bâtiments, qui appareillerent tout de ſuite pour retourner en croiſiere ſuivant leurs

ordres. La Force dit à M. Pouilly, lieutenant du détachement, qu'à la quantité de berges qu'il avoit vues dans la riviere de Chouegen, il croyoit que c'étoit la grande armée, & par celle qui en étoit arrivée dans l'intervalle de ces deux paſſages devant Chouegen, il jugeoit qu'ils pouvoient être prêts à partir dans 8 jours. M. Pouchot fit part de ces nouvelles obſervations à Mont-Réal par un Sauvage. 1760.

Le 22, une Sauvageſſe de la Préſentation, partie depuis deux jours, dit qu'y étant arrivée au ſoleil couché, vers les 10 heures du ſoir, cinq Sauvages, un Onontague, & cinq Onoyotes, tous nuds, armés de fuſils, d'un piſtolet avec leurs caſſe-têtes, étoient entrés dans ſa cabane & lui avoient fait pluſieurs queſtions, ſavoir, ſi nous ſortions de notre isle, ſi nous

étions beaucoup de monde dans
1760. le fort, s'il en venoit de Mont-Réal, & s'il y avoit beaucoup de Sauvages. Elle leur répondit qu'il y avoit beaucoup de monde dans le fort; qu'il en venoit ſouvent de Mont-Réal, mais qu'elle n'en ſavoit pas le nombre; que les femmes ne ſe mêloient pas de cela; que les François ne ſortoient que bien accompagnés pour travailler dans les isles qui étoient tout près du fort. Ils demanderent ſi elles en étoient éloignées, & ſi elles ne pourroient pas entrer dans l'isle pour faire coup. Elle répondit que ce n'étoit qu'un fort où il n'y avoit qu'un petit endroit pour débarquer, encore étoit-il bien gardé. Ils demanderent s'il montoit ſouvent du monde de Mont-Réal. Elle répondit qu'il en montoit, mais toujours bien eſcortés. Ils ne voulurent jamais dire d'où

ils étoient partis, & depuis quel tems. 1760.

Cette femme demanda à ces Sauvages des nouvelles de Kouatageté & de ſes gens. Ils feignirent d'abord d'ignorer qu'il fût à Chouegen. Elle leur dit: il y a donc bien long-tems que vous en êtes partis. Alors ils repartirent: Kouatageté eſt bien; on ne lui fera aucun mal, & vous le reverrez bientôt. Il reviendra avec tous les chefs anglois, & ils le reverront, lorſque l'armée ſera en route. Elle leur ajouta qu'elle & ſes autres Sauvageſſes comptoient deſcendre à Mont-Réal bientôt, parce qu'elles avoient peur. Ils lui aſſurerent qu'elles feroient mal; qu'il falloit ſeulement qu'elles ſe ſéparaſſent du François; qu'ils les y invitoient, & qu'elles ſe tinſent du côté de la Préſentation & de Toniata; qu'alors elles n'auroient aucun mal.

1760. Ils prétendirent qu'ils seroient plus forts & plus nombreux que les Anglois, & qu'ils venoient exprès en force de toutes les nations, pour empêcher qu'on ne fît du mal aux Sauvages (*a*). Ils repartirent avant jour, & emmenerent le canot de cette femme. Ils lui avoient dit qu'ils avoient envie de rester encore la journée cachés, parce que si les François venoient encore pour démolir le fort, ils trouveroient peut-être l'occasion de frapper. Elle répondit que c'étoit notre dernier voyage. Cela prouvoit qu'ils s'étoient déja cachés dans la journée, mais qu'ils n'avoient pas osé attaquer notre détachement. La garnison avoit tous les jours au moins 60 hommes dehors, pour travailler, sans que les ennemis ayent pu réussir à en prendre ou

(*a*) Cela fut vrai.

en tuer quelqu'un, par les précautions qu'avoit M. Pouchot d'engager ſes Sauvages à ſe diſperſer dans les environs, pour obſerver ceux qui étoient du parti ennemi. Comme ceux-ci ſe voyoient découverts, ils s'en retournerent, ne cherchant point à ſe faire mal entr'eux, contents de faire la guerre aux dépens ſeulement des François ou des Anglois. 1760.

Le 24, arriva un convoi de vivres de Mont-Réal. On annonça que les Anglois étoient au deſſus du Richeliéce, & que l'on craignoit la jonction d'Amherſt avec Murray; mais on ne ſavoit pas alors ſi la grande armée étoit du côté de St. Fréderic. Cependant toutes les nouvelles que M. Pouchot avoit eu ſoin de faire parvenir fort diligemment, auroient dû donner des notions aſſez certaines ſur ce ſujet.

Le 25, à dix heures du ſoir,

le canot de la Force arriva. Par
1760. les lettres qu'il apporta, nous apprîmes qu'il avoit remarqué les mêmes camps à Chouegen, & que le 22, il avoit rencontré à l'Isle aux Galots un bâtiment anglois auquel s'étoit joint un autre. Notre corvette prit alors chasse, & après les avoir perdus de vue, elle vint mouiller à Toniata.

Le 27, soixante-dix femmes, enfans & vieillards sauvages partirent pour Mont-Réal. La crainte les faisoit fuir. Le 29, au point du jour, l'orateur de la Présentation, appellé le chevalier de la Grimace par les François, parce qu'il avoit la bouche fort de travers, beau parleur pour un Sauvage, vint dire à M. Pouchot, qu'un des Missisakes établi parmi eux, lui avoit dit avoir vu du côté de Cataracoui, dix bateaux de troupes angloises auxquelles il avoit parlé.

A 7 heures du ſoir, arriverent huit canots de Sauvages Iroquois que la peur chaſſoit de la pêche de Toniata (*a*). Parmi eux étoit le Miſſiſake dont il vient d'être queſtion. Il raconta à M. Pouchot qu'étant quatre jours auparavant à la pêche dans la baye de Cataracoui, il avoit apperçu les deux bâtiments anglois qui étoient mouillés auprès du petit Cataracoui. Il avoit eu alors fantaiſie de voir ſi ce que l'on diſoit étoit vrai, que les Anglois ne faiſoient point de mal aux Sauvages : en conſéquence il étoit allé à bord du grand bâtiment qui avoit 3 étages, 10 pieces de canons de chaque côté, une hune & des grappins. Il y avoit, ſelon lui, 100 hommes d'équipage (*b*) ſur chacun, moitié ma- 1760.

(*a*) Fameuſe pèche d'anguilles.
(*b*) Il y en avoit 150.

telots, moitié miliciens, & beau-
1760. coup d'officiers. Le Miſſiſake ajouta qu'étant à l'isle des Cedres, il avoit vu paſſer dix bateaux chargés de troupes.

Le 30, il arriva encore des Sauvages de Toniata qui rapportoient avoir entendu paſſer les Anglois dans la nuit dans les mille Isles, un peu au deſſus de l'ance au corbeau.

Le 1er. Août, la Force envoya ſa chaloupe pour avertir que ſon bâtiment l'*Iroquoiſe* étoit échoué ſur un poulier (*a*) au milieu de la riviere au deſſus de la pointe au Baril. M. Pouchot fit partir tout de ſuite des bateaux pour aider à le relever. Le 5, les bâtiments furent mouiller à la Préſen-

(*a*) Amas de gros cailloux qui ſe forment dans la riviere ¡comme un rocher.

tation, & la Force vint au fort. Sa corvette faiſoit 12 pouces d'eau par heure, & avoit 15 pieds de quille à l'avant de briſée. On travailla à la réparer le plutôt poſſible. 1760.

Le 8, au ſoir, arriva Kouatageté, en trois jours de Chouegen, avec un Onoyote & un Agnier, députés des cinq nations, pour engager nos Sauvages à reſter neutres. Kouatageté dit à M. Pouchot que le général Amherſt étoit à Chouegen depuis 15 jours; qu'il l'avoit vu & lui avoit parlé pluſieurs fois; que leur armée étoit forte de 10 à 15 mille hommes, dont 8 régiments, un rouge parements bleus, un rouge & jaune, un d'Ecoſſois, un rouge & petits parements noirs, le régiment de Gages, infanterie légere, un bleu & rouge, & pluſieurs avec la ca-

lotte (*a*); qu'il en avoit compté
1760. 60 canons. Il en étoit resté, suivant son rapport, quatre gros à la Chutes, où l'on faisoit un chemin par terre pour les amener. Il dit que le portage des mortiers n'étoit pas fait, qu'il ne croyoit pas qu'ils pussent partir avant une dixaine de jours. Il ajouta avoir rencontré les bâtiments en riviere, & qu'on travailloit à fortifier Chouegen.

Le 10, M. Pouchot fut à l'isle Piquet assiter au conseil des députés des cinq nations. Ils présenterent un fort beau collier, non de la part du colonel Johnson, sur lequel étoient représentés l'Anglois, les cinq nations, & les trois villages de nos missions iroquoises, Chouegatchi, le lac, & St. Louis, avec un homme, & un beau chemin qui communiquoit des uns aux

(*a*) Des milices.

autres, pour inviter nos Sauvages à le prendre, à reſter neutres, à laiſſer battre les blancs qui devoient bientôt faire la paix, & à ſe retirer de leur chemin, ou à y venir ſans armes. Ils leur aſſuroient qu'ils ſeroient bien reçus, que Johnſon & eux précédoient l'armée ſeulement pour voir battre les blancs; Johnſon, diſoient-ils, ne les avoit jamais invités qu'à cela en 1755, 1758 & 1759, comme ils l'avoient pu voir à l'affaire de M. Dieskau, à Niagara, où malgré les cinq nations, les François s'étoient battus ſans vouloir attendre les bonnes affaires. Un autre grand collier de ces nations exprimoit la même choſe, & les invitoit à dire vrai avec eux, c'eſt-à-dire, à adhérer à leur ſentiment. 1760.

Venoient enſuite des branches de la part du général Amherſt, pour les engager à faire attention

1760. à ce que disoient ces colliers, par lesquels il assuroit que dans cinq ou six jours il seroit à Chuegatchi, qu'il alloit encore se battre avec le François, & que le maître de la vie savoit seul ce qui en arriveroit.

La réponse de nos Sauvages fut d'engager les députés à descendre à Mont-Réal pour aller au bout du chemin qu'ils traçoient; que pour eux ils n'avoient plus de feu allumé, depuis que leur pere & les Iroquois du Saut étoient convenus que les paroles qui viendroient des cinq nations iroient en droiture à Mont-Réal, sans s'arrêter chez eux.

Les députés, après avoir beaucoup réfléchi sur cette réponse, à laquelle ils ne s'attendoient pas, répondirent que ces paroles avoient été données à Chouegen par les cinq nations, qu'ils n'étoient en-

voyés qu'ici, ſans ordre d'aller à Mont-Réal, & qu'ils alloient s'en retourner. 1760.

M. Pouchot, après avoir laiſſé finir leur conſeil, dit à ces Sauvages : „ Si vous fuſſiez deſcendus à Mont-Réal, je n'aurois „ rien à vous dire, & j'aurois laiſſé „ parler votre pere ; mais puiſque „ vous vous en retournez, je veux „ vous dire ce que j'ai ſur le cœur. „ Je ne vous donne point de paroles, auſſi bien ne les écoutériez-„ vous pas. Aſſurez ſeulement, de la „ part de celui que vous avez nommé le milieu des bonnes affaires, „ vos freres les Iroquois, que leur „ eſprit s'eſt perdu, qu'avec un „ peu d'eau-de-vie Johnſon ſe fait „ ſuivre où il veut, ſans qu'ils „ veuillent regarder le précipice „ où il les mene. Il fait marcher „ à ſa ſuite tous ces guerriers, qui „ n'ont pas conſulté leurs chefs.

1760. „ C'eſt vous qui me l'avez dit en
„ 1755. Il vouloit alors aller à
„ Mont-Réal battre le François,
„ & vous donner ſes marchandi-
„ ſes. Une poignée de François le
„ firent reſter au fort George. En
„ 1758, la même choſe eſt arri-
„ vée. Vous lui reprochâtes qu'une
„ petite troupe de François avoit
„ chaſſé les Anglois, & vous vous
„ en retournâtes honteux. N'eſt-
„ ce pas moi qui vous ai fait voir
„ à Niagara qu'il ne falloit pas
„ quitter la main de votre pere,
„ ſi vous vouliez vivre tranquilles
„ ſur vos nattes, & qu'elles ne fuſ-
„ ſent plus enſanglantées? Vous
„ m'avez écouté alors, & vous vous
„ êtes retirés pour nous laiſſer bat-
„ tre. Johnſon a-t-il écouté les
„ bonnes affaires, lorſque vos chefs
„ & ceux qui venoient de la Belle-
„ Riviere, y vouloient travailler
„ pour rendre la terre tranquille?

„ Il s'eſt moqué de vous, parce
„ qu'il étoit le plus fort. Si les 1760.
„ grands canots de votre pere le
„ grand Onontio n'étoient pas gâ-
„ tés, & qu'il faut qu'il ait le
„ tems d'en faire d'autres, ſoyez
„ ſûrs que ſes enfans les François
„ couvriroient toute cette terre
„ comme les arbres. L'Anglois ſe-
„ roit bientôt obligé de s'aller ca-
„ cher dans un coin du pays (*a*)
„ qu'il a volé aux Abenakis. Le
„ François n'a jamais cherché qu'à
„ avoir pitié de ſes enfans, & à
„ leur fournir leurs beſoins. Il n'a
„ point renverſé vos nattes & vos
„ feux avec des armées, pour aller
„ trouver l'Anglois dans ſon pays,
„ de peur de vous tuer. Vous n'a-
„ vez jamais voulu empêcher ce
„ dernier de paſſer; vous voilà
„ cernés par leurs forts qu'ils vous

(*a*) L'Acadie.

1760. „ avoient demandés pour attraper
„ des castors. Où irez-vous actuel-
„ lement chercher vos besoins ?
„ Voyez l'état des Abenakis dans
„ leur pays. Ils vont dans l'eau
„ & dans les bois, pour trouver
„ de quoi manger, & ne peuvent
„ plus semer leur bled d'Inde. Ils
„ sont les chiens des Anglois, on
„ leur donne des coups de bâton,
„ & on les pend. La même chose
„ vous arrivera, quand le François
„ vous aura quittés, & lorsque
„ vous rappellerez à l'Anglois qu'il
„ vous a promis de vous donner
„ vos besoins, il se moquera de
„ vous ; au lieu que lorsque vous
„ aviez le François & l'Anglois
„ pour voisins, ils vous les don-
„ noient à l'envi l'un de l'autre.
„ Des colliers vous feront inuti-
„ les pour retenir mes avis, lors-
„ que vous vous rappellerez avec
„ les enciens, le bien que vous
„ aurez perdu ".

Les députés, quoiqu'amis des Anglois, convinrent que M. Pouchot disoit vrai. Ils s'excusèrent sur ce qu'ils n'avoient plus de l'esprit comme leurs anciens. Ceux de Chouegatchi applaudirent beauboup à ce discours. Il fit un présent aux premiers & les renvoya. 1760.

Le 13, cinq Sauvages apportèrent à M. Pouchot des lettres de M. de Vaudreuil. Il annonçoit que les vaisseaux anglois étoient aux trois rivieres de St. Fréderic, & que les ennemis se préparoient à marcher. Ils attendoient toujours Amherst de ce côté là.

Le 15, l'*Iroquoise* fut racommodée. Je dois rapporter un événement qui mérite d'être rapporté. Dix-sept miliciens avoient déserté quelques jours auparavant, un s'en retourna aux Cedres, d'où il étoit. Son pere, nommé Bray, bon vieillard, le ramena à son de-

voir, arriva cette journée, & re-
1760. partit. Le jeune homme fut malheureuſement tué.

Le 16, à ſept heures du ſoir, deux Sauvages arrivant de chaſſe, annoncerent que l'armée angloiſe étoit campée à la pointe au Baril, & l'avant-garde à la Préſentation. Il avoit paſſé à bord l'*Outaouaiſe*. La Broquerie n'écrivit cependant point; mais il tira 3 coups de canon. M. Pouchot envoya deux François & deux Sauvages en canot à ſon bord, pour ſavoir ce qui en étoit. Il lui manda que l'avant-garde des ennemis, & les Sauvages, en grand nombre avoient mis à terre à la Préſentation, qu'il les obſervoit, & que le gros de l'armée avoit campé à la pointe au Baril.

Le 17, à 3 heures du matin, M. Pouchot depêcha un courier à M. de Vaudreuil pour lui faire part de cet événement. Vers les

ſept heures, le tems étant tout-à-fait calme, le général Amherſt fit attaquer l'*Outaouaiſe*, qui étoit dans un endroit où les courants ne ſe faiſoient pas ſentir, par ſix berges, appellées Carcaſſieres, portant trente hommes & une piece de 12 chacune. Elles inveſtirent ce bâtiment, qui les fit culer d'abord ſur le rivage du nord; mais une batterie de terre l'obligea de revirer au large. Après une canonnade de trois heures de part & d'autre, elle fut priſe. M. Pouchot détacha 4 chaloupes avec des pierriers, aux ordres de la Force, capitaine de l'*Iroquoiſe*; mais ce bâtiment fut rendu avant qu'ils l'euſſent pu joindre. M. Pouchot avoit eſpéré que l'*Outaouaiſe* ſe rapprocheroit & ſe mettroit ſous la protection du fort; ce qu'elle auroit fait, ſi elle avoit pu venir ſe placer à la tête des courants. 1760.

1760. Le 18, les ennemis partirent de la Préſentation avec un vent frais. Toute leur armée reſta près de quatre heures en bataille dans ſes bateaux au commencement des courants. Elle formoit un très-beau coup d'œil. M. Pouchot s'imagina d'abord qu'ils étoient dans l'intention de l'attaquer de vive force pour entrer dans l'isle. En conſéquence, il avoit diſpoſé 9 pieces de canon, pour battre le haut de la riviere, & en avoit placé d'autres dans l'épaulement, qui pouvoient faire onze ricochets ſur l'eau. Il eſt à croire que l'ennemi auroit perdu beaucoup de monde avant de pénétrer, s'il eût entamé cette beſogne. Ils ſe déterminerent à filer le long des terres du nord avec un grand intervalle d'un bateau à l'autre, pour éviter le feu de l'artillerie du fort. Ils firent avancer l'*Outaouaiſe*, qu'ils nous avoient

avoient prise, à la demi-portée du canon pour les protéger. 1760.

M. Pouchot ne chercha qu'à incommoder leur passage avec 4 pieces qui pouvoient les voir défiler. On leur tira 150 coups avec peu de dommage, à ce qu'il nous parut, parce que le vent frais & le courant les faisoient dépasser fort vite les points de mire. Comme M. Pouchot connoissoit beaucoup des officiers de cette armée, plusieurs lui donnerent le bon-jour en passant, d'autres lui crioient de les laisser passer, qu'ils étoient de ses amis. Ils le voyoient sur le rempart; mais ils ne s'arrêtoient pas pour lui faire des compliments. La majeure partie de l'armée fut campée à la pointe à l'Ivrogne. Ils jeterent aussi du monde dans les isles à la Cuisse, de la Magdelaine & des Galots.

Le 19, leur régiment d'artille-

rie partit de la vieille Gallette, avec
1760. toute l'artillerie de terre, & défila comme les précédents, pour aller camper à la pointe à l'Ivrogne. Le bâtiment fit le plus grand feu poſſible pour les couvrir. On tira peu aux bateaux, parce qu'on n'en attendoit pas un grand ſuccès. On s'attacha plutôt au bâtiment. De 50 coups de canon qu'on lui tira, 48 au moins traverſerent le corps du bâtiment, ce qui l'obligea de s'éloigner un peu. Son capitaine, appellé Smul ſe comporta avec la plus grande bravoure, ſe promenant continuellement en chemiſe ſur ſon pont. Il eut bien du monde hors de combat.

Les deux autres bâtiments, l'un de 22 pieces de canon de 8 & de 6, appellé le *Sonnontoin*, l'autre de 18 pieces de 6, appellé l'*Onoyote*, vinrent ſur le ſoir ſe placer à côté du premier.

Le 20, il y eut beaucoup de mouvement dans l'armée des ennemis. Il paſſa beaucoup de bateaux qui alloient & venoient de leur camp à la Préſentation. Ils firent auſſi camper deux régiments à la pointe de Ganataragoin, qui commencerent à remuer des terres de ce côté-là, ainſi que dans les isles à la Cuiſſe & de la Magdelaine. On y tira quelques volées de canon, pour incommoder les travailleurs. Nous étions obligés de ménager extrêmement notre poudre, n'en ayant pas cinq milliers lors de l'arrivée de l'armée ennemie. 1760.

Le 21, tout parut aſſez tranquille, parce que les ennemis travailloient à force à leurs batteries. Les bâtimens s'éloignerent même hors de la portée du canon. L'on tira ſur les travailleurs, mais avec peu de ſuccès, parce qu'ils étoient déja couverts, & que le terrein

étoit plus élevé que celui de l'isle,
1760. de près de 24 pieds.

Dès le midi, on diſtinguoit déja les embraſures. Sur le ſoir, leurs bateaux firent un grand mouvement, & l'on compta juſqu'à 36 berges portant au moins chacune vingt hommes qu'elles jeterent dans les trois bâtiments, ce qui fit juger que l'on ſeroit attaqué le lendemain matin. En conſéquence, on travailla à faire des épaulements avec des bois, pour mettre à couvert les parties qu'on jugea devoir être expoſées par la direction des batteries ennemies. Toute l'artillerie fut chargée à boulets & à mitraille, & tout le monde eut ordre de paſſer la nuit à ſon poſte.

Le 22, à cinq heures du matin, les trois bâtiments ſe rapprocherent à environ 200 toiſes du fort, & occuperent tout l'intervalle du haut de la riviere entre l'isle à la Cuiſſe

& la pointe de Ganataragoin, ce qui fit juger que l'on alloit être canonné vigoureuſement par les bâtiments & par les batteries de terre. Les unes avec les autres formoient un demi-cercle autour du fort. En conſéquence, M. Pouchot ordonna à l'officier d'artillerie de reculer ces pieces des batteries, & de les mettre à couvert des merlons, pour éviter qu'elles ne fuſſent démontées. Il fit auſſi maſquer ces embraſures avec des bouts de groſſes pieces de bois coupés exprès. On les pouvoit déblayer, en les pouſſant ſeulement en avant. 1760.

Dès que les bâtiments furent placés, ils commencerent un feu des plus vifs & des plus ſuivis, de 25 pieces de canon. Preſque en même tems, les ennemis démaſquerent la batterie de Ganataragoin, de 2 pieces de 24, & de 4 de 12, ainſi que celle de l'isle à la Cuiſſe,

de 14 pieces de 12 & de 18, &
1760. une troisieme dans l'isle à la Magdelaine, de 2 pieces de 24, & de six de 12. Aux premieres volées, M. Bertrand, officier d'artillerie, fut tué roide d'un boulet qui lui coupa les reins, en montrant le calibre des boulets à M. Pouchot.

Un quart d'heure après, ils commencerent à tirer des bombes de l'isle à la Magdelaine, où il y avoit deux mortiers à bombes, de 12 pouces, six mortiers à grenades royales, & deux aubuts. Dans l'isle à la Cuisse, six mortiers de grenades royales; à la pointe de Ganataragoin, deux mortiers de 12 pouces, deux de grenades royales & deux aubuts; ce qui faisoit en tout 75 bouches à feu.

M. Pouchot reçut une contusion considérable d'une piece de bois de 10 pieds de long & de 14 pouces d'équarrissage, à laquelle une bom-

be de 12 pouces fit faire la culbute, & qui lui froiſſa les reins. 1760.
Cela ne l'empêcha pas d'être à ſa beſogne.

Toutes ces batteries furent ſervies avec la plus grande vivacité, ſans interruption, juſqu'à midi, ce qui fit voler le fort en pieces & en éclats. L'on s'y tenoit à couvert chacun dans ſon poſte, les ſentinelles obſervant ſeulement le mouvement des ennemis. Jugeant, par notre ſilence, que nous étions peut-être déconcertés, ils firent avancer leurs bâtiments juſqu'à la portée du piſtolet du fort. Ils étoient remplis de monde, juſques dans les hunes, & ſoutenus par le feu de toutes les batteries de terre.

Heureuſement ils ne purent venir ſe placer que ſucceſſivement autour du fort, de façon que le premier bâtiment arrivé voyoit juſqu'à la porte du fort, qui étoit auſſi

1760. enfilée par la batterie de la Magdelaine. M. Pouchot l'avoit fait couvrir d'avance avec de groſſes pieces de blindages, qui ne laiſſoient qu'une ouverture ſur le côté à paſſer un homme.

Il jugea que l'ennemi étoit dans le deſſein de former une attaque de vive force. Effectivement 3000 hommes, grenadiers volontaires, & des troupes légeres, ſe trouvoient embarqués dans des bateaux & placés derriere la pointe de l'isle à la Cuiſſe, & devoient déboucher à la faveur du feu des trois bâtiments & des batteries de terre.

Le mouvement des bâtiments porta auſſi-tôt M. Pouchot à faire ſortir 150 hommes & 4 officiers, pour border vis-à-vis l'épaulement. Il fit battre ſucceſſivement un bâtiment après l'autre, avec cinq pieces de canon, les ſeules qui étoient à portée, chargées à bou-

lets & à mitrailles ſans répondre aux batteries de terre. 1760.

Malgré la ſupériorité du feu des ennemis, nous forçâmes avec ces cinq pieces & notre mouſqueterie, l'*Outaouaiſe* & enſuite l'*Onoyote*, à aller s'échouer à demi-lieue du fort, près des isles aux Galots. L'une des deux n'a plus été en état de ſervir. Le *Somontoin*, de 22 pieces, ayant voulu approcher de trop près le fort, échoua auſſi. Il fut ſi maltraité qu'il amena ſon pavillon. Il y avoit dedans 350 hommes. Le côté du bâtiment qui regardoit le fort, étoit dans le plus mauvais état. Sa batterie touchoit à l'eau, & ſes ſabords ne faiſoient qu'une ſeule ouverture. L'eau qui y étoit entrée, le fit pancher du côté du fort. M. Pouchot ordonna de n'y plus tirer, pour épargner ſa poudre. Le capitaine en ſecond, & des matelots, vinrent

pour faire une capitulation. M.
1760. Pouchot les garda en otage, ne pouvant recevoir tout ce monde, qui auroit été plus nombreux que ſa garniſon.

Dans l'intervalle de ces combats, les ennemis voulurent déboucher deux ou trois fois, pour attaquer, de la pointe de l'isle à la Cuiſſe. Deux pieces qui y étoient pointées les continrent, & les firent rentrer derriere cette pointe. Il eſt à préſumer que le mauvais état où ils virent leurs bâtiments, leur ôta l'envie de ſe porter en avant. Cette action dura depuis cinq heures du matin, juſqu'à ſept heures & demie du ſoir, ſans que le feu diſcontinuât. Nous eûmes 40 hommes tués ou bleſſés. L'on ne ſauroit trop louer la fermeté que firent paroître les officiers, ſoldats de la colonie, les miliciens & ſur-tout nos canonniers qui étoient

des matelots. Trois ou quatre de ces derniers étoient impayables, à cauſe de leur adreſſe & de leur vivacité à ſervir leurs pieces. Les ennemis tiroient comme nous, toujours à boulets & à mitraille. M. Pouchot avoit fait hacher, par un forgeron, des vieux fers, dont on avoit rempli des ſacs de calibre, qu'on ajoutoit au boulet, ce qui faiſoit un terrible effet ſur les bâtiments qui, par la hauteur du rempart, étoient ſoumis à notre feu; de maniere que nous découvrions leur pont. 1760.

Une choſe qui amuſa la garniſon dans des moments ſi ſérieux, fut que les Sauvages qui étoient montés ſur les tranchées & les batteries pour voir le combat de ces vaiſſeaux, qu'ils regardoient comme à eux, à cauſe du nom qu'on leur avoit donné, & parce qu'ils portoient un Sauvage peint ſur leurs

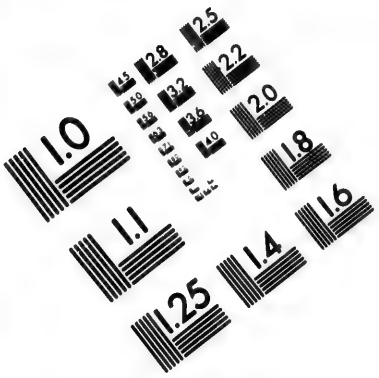

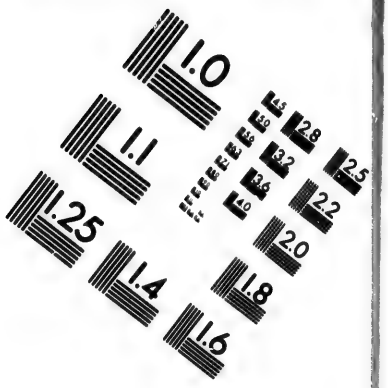

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

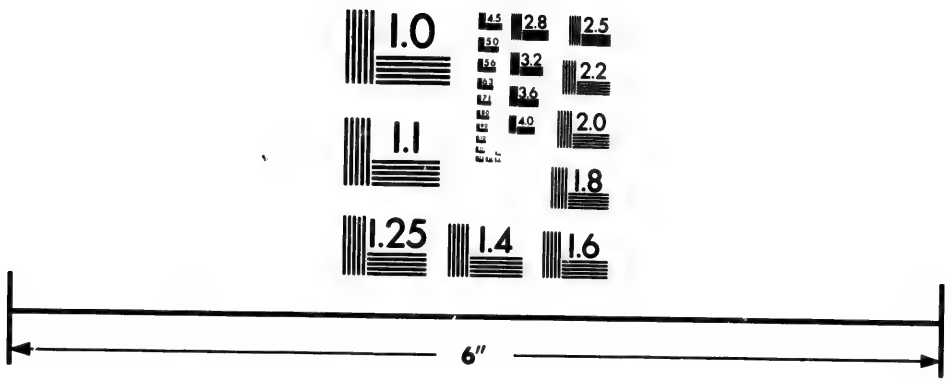

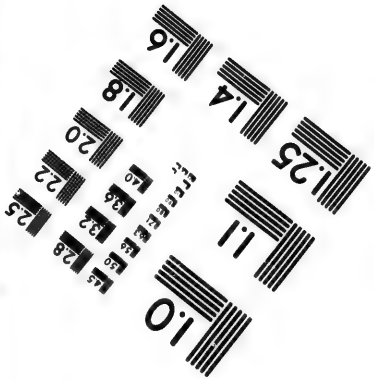

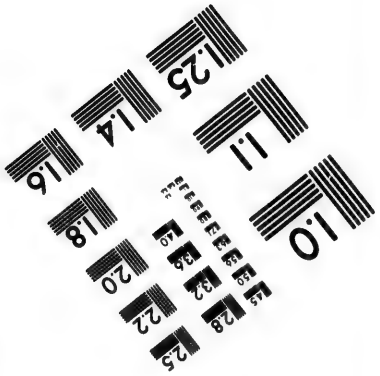

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1760. grands pavillons, faiſoient des cris affreux, les voyant ſi maltraités. Les Anglois leur avoient perſuadé qu'avec ces bâtiments ſeuls ils nous feroient rendre. Lorſque ces Sauvages les virent dériver en travers pour aller s'échouer, ils redoublerent leurs cris & chanterent pouille aux Anglois, en leur diſant : " tu „ n'as pas voulu tuer notre pere „ à Niagara, vois comme tu le „ prendras. Si tu nous avois crus, „ nous ne le trouverions pas ici. „ Une poignée de François te fait „ bouquer ". Cependant cette action démantela tout le haut des parapets de la moitié du fort, enleva toutes les faſcines, ou les moulut du côté des isles à la Cuiſſe & ſur le front des deux demi-baſtions.

La nuit, M. Pouchot tâcha de réparer avec des ſacs à terre les batteries du baſtion vis-à-vis des is-

les, pour pouvoir s'en ſervir. Ce baſtion étoit prêt à écrouler. On auroit pu monter par la rampe que les terres éboulées avoient formée. 1760.

Les ennemis continuerent toute cette nuit à nous bombarder, & tirerent des coups de canon de chaque batterie, par intervalle, chargés à boulets & à mitraille, pour nous empêcher de nous réparer. Nous eûmes 2 hommes tués & quelques bleſſés.

Le 23, les ennemis continuerent de bombarder & de canonner vigoureuſement toute la journée. La nuit, nous eſſuyâmes le même bombardement & des volées de canon, par intervalle, comme la veille.

Le 24, ils démaſquerent une nouvelle batterie, pour battre la redoute en bois du bout de l'isle, & pour enfiler le retranchement vis-à-vis des isles. Leurs batteries con-

tinuerent auſſi violemment que les
1760. jours précédents. Le feu prit dans les décombres du magaſin, & dans l'appartement du commandant. On parvint heureuſement à l'éteindre, ſans que l'ennemi s'apperçût de notre embarras. Nous avions peu tiré, pour ménager le peu de poudre & de boulets qui nous reſtoient. Les batteries ennemies démonterent tous les canons du baſtion vis-à-vis des isles. Les coffres des parapets furent raſés à deux pieds du terre-plein, ce qui découvrit extrêmement le magaſin à poudre, qui n'étoit fait qu'en groſſes poutres.

Le 25, au point du jour, M. Pouchot fit tirer vivement trois pieces ſur les batteries qui nous incommodoient le plus, c'étoit les ſeules qui reſtoient ſur le front attaqué. Il manquoit même à l'une de ces trois pieces, & la plus ef-

ſentielle, un tiers de ſa longueur, ayant crevé deux fois. Faute de calibre, on mettoit deux ou trois petits boulets. Nous nous apperçûmes, par les mouvements des ennemis, que cette façon de tirer les incommodoit beaucoup dans leurs tranchées; mais nous nous trouvions hors d'état de ruiner & même d'endommager conſidérablement leurs batteries. 1760.

L'activité de notre feu mit les Anglois de mauvaiſe humeur. L'après-midi, ils redoublerent celui de toutes leurs batteries, & tirerent à boulets rouges, pots à feu & carcaſſes. C'en étoit trop pour ce miſérable fort, qui n'étoit plus qu'un décombre de bois de charpente & de faſcines. Les boulets rouges mirent le feu aux fauciſſons du revêtement intérieur du baſtion tout-à-fait dans le bas, où on l'éteignit. Cela nous fit appercevoir combien

le rempart étoit ruiné. Des pots à
1760. feu incendierent encore deux fois les décombres du fort. On parvint encore à éteindre ces embraſements, avec l'eau qui ſe trouvoit dans les trous que formoient leurs bombes.

Cela détermina M. Pouchot, de l'avis de tous les officiers de la garniſon, d'écrire à M. le général Amherſt, pour ſe plaindre de cette façon de faire la guerre, que l'on ne mettoit en uſage que contre des rebelles, une brave garniſon ne méritant pas un pareil procédé. En réponſe, il envoya ſon aide de camp avec une eſpece de capitulation, pour nous rendre priſonniers de guerre, avec menace que, ſi on ne l'acceptoit pas dans demi-heure, il alloit continuer.

M. Pouchot reçut l'officier, & lut ce que mandoit M. Amherſt, devant tous les officiers du fort

joints à toute la garniſon. Ces derniers lui firent les plus vives inſtances pour y accéder, vu l'impoſſibilité d'éviter un incendie général, & de pouvoir échapper aux flammes, à cauſe du peu de capacité du fort, & de l'embarras des décombres. 1760.

Il ne reſtoit ſur le front attaqué, que deux pieces à canon en état de tirer, & plus de boulets. Les batteries extérieures du fort avoient été ruinées. Comme elles ſe trouvoient alors plus commandées par les isles, ainſi que les épaulemens du retranchement, on n'étoit pas à l'abri d'une deſcente.

Le 26, au matin, lorſque les ennemis furent entrés, ils furent extrêmement ſurpris de ne voir que quelques ſoldats diſperſés dans les poſtes qu'ils remettoient, & une ſoixantaine de miliciens un mouchoir ſur la tête, tous en chemi-

ſe, le cul nud à la canadienne. Ils
1760. demandoient à M. Pouchot où étoit donc ſa garniſon. Il leur répondit qu'ils la voyoient toute. Nous eûmes plus de ſoixante hommes tués ou bleſſés. Tous les officiers avoient reçu des bleſſures plus ou moins conſidérables.

Les ennemis avouerent avoir eu à leur paſſage pour camper, une carcaſſiere coulée bas, & ſix bateaux percés. Celui du général Amherſt fut de ce nombre. Il avoit été guetté plus attentivement. Ce général en fit un reproche poli à M. Pouchot, qui lui répondit : Monſieur, on vouloit vous rendre les honneurs qui vous ſont dus.

Les Anglois eurent ſur l'*Onoyote* qui fut échoué, 128 hommes tués ou bleſſés; ſur l'*Agnier*, le capitaine bleſſé, & une cinquantaine d'hommes; ſur l'*Outaouaiſe* qu'ils

nous avoient prise, 54 hommes, & dans les différentes occasions où elle s'étoit présentée devant le fort 100. On doit y ajouter ce qu'ils perdirent dans les batteries & leurs tranchées, dont ils n'ont jamais voulu convenir. 1760.

La rémission du fort étant faite, plusieurs colonels vinrent prendre M. Pouchot, pour le conduire chez le général Amherst. Ils lui firent mille amitiés. Il en avoit vu plusieurs à Niagara & à la Nouvelle-Yorck. Ils craignoient que les Sauvages, qui menaçoient beaucoup, & qui étoient fâchés de ne rien trouver dans le fort que les soldats avoient pillé, ne lui voulussent faire mal. Il les remercia de leur attention.

Ayant abordé à terre, il se présenta beaucoup de Sauvages. M. Pouchot fut tout de suite à plusieurs chefs qu'il reconnut. Il leur

1760. dit : " vous avez tué votre pere ; „ cela n'eſt pas de gens de coura- „ ge, tant pis pour vous ". Ils lui répondirent": ne ſois pas fâché, „ mon pere, tu vas de l'autre cô- „ té du grand lac. Nous nous „ débarraſſerons bien des An- „ glois ". Ceux-ci furent ſurpris de les voir ſi tranquilles.

M. le général Amherſt eut une converſation d'une heure, ſeul avec M. Pouchot. Il vouloit tâcher d'avoir des éclairciſſements ſur ce qui lui reſtoit à faire dans la campagne. On doit croire que ce dernier ne lui fit pas voir la beſogne aiſée. Il paroiſſoit fort redouter, ainſi que toute cette armée, le paſſage des rapides. Ils prirent parmi les Canadiens 36 guides, pour leurs bateaux. La garniſon & les officiers furent conduits, par la route de Chouegen, à la Nouvelle-Yorck. M. Belle-Garde, miſſion-

naire ſulpicien de la Préſentation, qui avoit préféré de s'enfermer dans le fort pour ſervir les bleſſés, obtint la permiſſion de deſcendre à Mont-Réal avec deux ou trois femmes. C'eſt un prêtre très-reſpectable par ſon zele éclairé ſur la religion, qui l'avoit conduit en Canada par le ſeul motif de la converſion des Sauvages. Les Anglois le rendirent dans la ſuite à ſa miſſion. L'armée angloiſe reſta près de 15 jours à faire ſes diſpoſitions pour deſcendre; mais malgré leurs guides, dont peut-être pluſieurs cherchoient les plus mauvais, ils perdirent 80 bateaux, au côteau du lac, & leurs carcaſſieres. 1760.

Le chevalier de la Corne, qui obſervoit les Anglois avec un corps de milice dans le haut des Cedres, ayant connoiſſance de leur arrivée, ſe replia ſucceſſivement juſques dans l'isle de Mont-Réal. Les en-

nemis mirent à terre à un quart de
1760. lieue au deſſus de cette place. On envoya des députés tout de ſuite, pour rédiger la capitulation, qui eſt connue de tout le monde. Toutes les troupes & les officiers canadiens qui voulurent abandonner le pays (*a*), furent menés en France ſur les bâtiments anglois, avec la condition de ne plus ſervir à la guerre.

On doit bien imaginer que pendant le cours de cette miſérable campagne, tout monta à un prix exceſſif (*b*). L'intendant faiſoit

(*a*) Ils furent ſollicités vivement de s'y déterminer, par les Anglois, qui deſiroient de s'en débarraſſer le plus qu'ils pourroient.

(*b*) M. Bertyer, miniſtre de la marine, s'étoit déterminé d'envoyer quelques approviſionnemens; mais leur prix & celui du fret lui firent retarder d'un jour à l'autre le départ des bâtimens de tranſport, qui, par ſa

des billets, pour ſubvenir à toutes les dépenſes extraordinaires occa- 1760.
ſionnées par la rareté & la cherté de toutes les denrées ; mais il ne les convertiſſoit en lettres de change que pour les gens les plus favoriſés, & le moins qu'il put, pour ne pas étonner la France ſur ces dépenſes énormes. Il reſta parmi les habitants & autres particuliers, une quantité prodigieuſe d'ordonnances & de certificats, qu'il ne voulut pas convertir en lettres de change.

---

faute, ne purent entrer aſſez tôt dans le fleuve St. Laurent, & ſe brûlerent à la baye des Chaleurs. M. le marquis de Vaudreuil avoit prévu ce défaut de ſecours. Il ordonna au ſieur de Minville, d'aller croiſer à l'entrée du fleuve avec une frégate. Quatorze navires anglois, chargés de munitions pour Québec, furent pris ; mais il fallut encore les brûler, ſans pouvoir en retirer aucun avantage.

1760. Les Anglois, maîtres du Canada, sentant leur supériorité sur la France les ramassèrent, comme l'on doit croire, au meilleur marché possible, & en solliciterent le payement. Ils l'obtinrent (*a*). On ne croira pas exagérer, en disant que ces sommes que la France a été forcée de payer, suivant des arrangements convenus, montoient de 23 à 26 millions. Si la crainte de les payer est entrée en considération pour la cession du Canada, on s'est trompé.

M. Pouchot & tous les officiers françois, avec les soldats françois

(*a*) Par une déclaration particuliere, signée à Paris le 10 Février 1763, le roi promit de payer les lettres de change & billets qui avoient été délivrés aux Canadiens pour les fournitures faites aux troupes françoises, d'après une liquidation arrêtée dans un tems convenable, selon la distance des lieux & la possibilité, &c.

&

& ceux de la colonie, en vertu de la capitulation de Mont-Réal, furent ramenés en France, & les Canadiens renvoyés dans leurs pays. Les premiers partirent le premier Janvier de la Nouvelle-Yorck, & après avoir essuyé une navigation très-orageuse, ils toucherent à la rade de Sphithead, où ils resterent environ 15 jours, ensuite arriverent au Havre-de-Grace le 8 Mars 1761. 1760.

Dans cette traverse, ils virent trois phénomenes assez curieux. Le premier, dans un très-gros orage, la mer étincela sur la sommité de toutes les lames, comme les éclairs dans des nuées fort obscures. Cette nuit étoit très-noire. Le second étoit un arc-en-ciel, dont les deux extrêmités portoient à bas bord & à tribord de la pouppe du bâtiment, & suivoient son sillage comme une corde à la traîne. Le troisieme con-

1760. fistoit en un bel arc - en - ciel de lune, très-formé, mais dont les couleurs étoient bien moins vives que dans ceux du soleil, & il y avoit beaucoup du jaune de la lune.

FRAGMENT

Sur la colonie françoiſe du Canada.

Le Canada a d'abord été peuplé par des pêcheurs & des particuliers qui faiſoient la traite, c'eſt-à-dire, le commerce d'échange avec les nations ſauvages ; par des ſoldats qui avoient reçu leur congé ; enfin, par des gens qui y avoient été envoyés de France avec des lettres de cachet. Pluſieurs de ceux-ci y étoient pendant trois ans, avant de recouvrer leur liberté. D'autres y étoient pour leur vie. Quelques-autres, ſi ce n'étoit le plus grand nombre, y avoient été amenés par les ſeigneurs des terres, pour les y établir.

Ces terres avoient d'abord été concédées par le roi aux miſſions étrangeres, aux Sulpiciens, aux jéſuites & à des officiers. On trouve en Canada très-peu, peut-être point de terres appartenantes à des commerçants ou à des bourgeois. Ce qui a le plus contribué à l'augmentation de ces établiſſements, c'eſt la réforme du régiment de Carignan, dont tous les ſoldats devinrent colons, & les officiers propriétaires des terres appartenantes aux laïques. Voilà toutes les ſources de la population actuelle de ce pays immenſe. Il paroît ſingulier qu'avec le peu de ſecours & le peu de ſoin qu'on s'eſt donnés pour l'augmenter, cette colonie, qui a été long-tems très-foible, encore plus ſouvent à même de périr de miſere par le peu de ſecours qu'elle retiroit de France, ſoit cependant parvenue à avoir environ

30 mille ames (*a*). L'on peut inférer de là que le climat & les terres y ſont bons & prolifiques. Il n'eſt pas étonnant d'y trouver, entre le grand pere & les petits enfants, une ſoixantaine de perſonnes.

Les Canadiens ſont bien faits, très-robuſtes & très-ingambes, ſupportant admirablement la peine & la fatigue, à laquelle ils ſont accoutumés par les longs & pénibles

(*a*) C'eſt une erreur groſſiere; par un recenſement fait vers le milieu de ce ſiecle, on voit que la colonie du Canada montoit alors à 88 mille ames. Le dernier dénombrement, ſous le gouverneur Carleton, porte cette population à 153 mille, dont trois mille Anglois & proteſtants qui ſe ſont établis, depuis la paix, en Canada. Ces derniers ont entre leurs mains tout le commerce, & cherchent à ſe rendre ſeuls maîtres de l'adminiſtration.

voyages qu'ils font pour les traites, dans leſquelles il faut beaucoup d'adreſſe & de patience. Ces voyages les accoutument à être un peu pareſſeux, par le genre de vie qu'ils menent pendant ce tems-là. Ils ſont braves, aiment la guerre, & ſont très-bons patriotes. Ils ont un attachement ſingulier pour leur mere-patrie. Leur peu de connoiſſance du monde les rend volontiers fanfarons & menteurs, étant peu inſtruits ſur aucune matiere.

Il n'y a pas de pays où les femmes menent une vie plus heureuſe qu'en Canada. Les hommes ont beaucoup de conſidération pour elles, & leur épargnent toute la fatigue qu'ils peuvent. On peut dire auſſi qu'elles le méritent, ayant de la décence, de la figure, de la vivacité dans l'eſprit, & de l'intrigue. Ce n'eſt que par elles, que leurs maris ſe procuroient les

Le commerce du Canada se faisoit pour le compte du roi, & par des particuliers. L'intendant avoit la direction générale de cette partie. Le roi avoit des magasins à Québec, à Mont-Réal, à St. Jean, à Chambly & à Carillon; & pour les postes d'en haut, à la Présentation, à Niagara, à Frontenac, au fort du portage, à la Presqu'isle, à la Riviere aux Bœufs, & au fort du Quesne.

Le magasin de Québec étoit un dépôt pour verser dans celui de Mont-Réal. Il fournissoit encore pour les traites avec nos Sauvages domiciliés, les Abenakis & autres du bas de la riviere. Le magasin de Mont-Réal versoit ses marchandises dans tous les postes dénommés ci-dessus. Sa traite directe avec les Sauvages étoit peu de chose, avant que le roi eût nommé un munitionnaire. Ces magasins fourniss-

ſoient les approviſionnements de bouche & de guerre, ſoit pour la traite, ſoit pour le ſervice du roi. Ils ſervoient encore pour la partie de l'artillerie.

Le roi entretenoit dans tous ces endroits des gardes magaſins, nommés par l'intendant, auquel ils rendoient compte directement. L'intendant avoit ſous lui un commiſſaire ordonnateur de la marine, qui ſe tenoit à Mont-Réal, pour les détails du pays d'en haut.

Les munitions de guerre, de bouche, & les marchandiſes pour la traite ou pour les préſents deſtinés aux Sauvages, venoient de France ſur des vaiſſeaux chargés pour le compte du roi. C'étoit des bureaux de la marine, que ſortoient tous ces effets. Il n'eſt pas douteux que pluſieurs des commis n'y fuſſent intéreſſés.

Ils envoyoient des pacotilles,

emplois qui les mettoient à leur aiſe & au deſſus du commun. Il y a dans les villes un ton de bonne compagnie dont on ne ſe douteroit pas dans un pays auſſi éloigné. Elles danſent & ſe mettent bien naturellement & même ſans maîtres.

Les Canadiens ſont généralement religieux & ont de bonnes mœurs. Les voyageurs ſont peu fideles dans les effets de traite. Les prêtres les contiennent ſévérement, parce qu'ils y ſont les maîtres temporels & ſpirituels, & étoient parvenus à tenir ſous leur férule juſqu'au général & à l'intendant; car c'étoit un malheur pour celui des deux qui ne ſavoit pas capter leur bienveillance: les cures y ſont riches & amovibles. L'évêque du plus grand dioceſe du monde, celui de Québec, avoit dix mille livres de rente. Il ne relevoit que du Pape. Depuis la mort de M. de

Pombriant, les Anglois n'y en ont point nommé. Tout le pays ſe trouve ſous la direction de deux grands vicaires (*a*).

Le gouverneur du Canada l'étoit auſſi de la Louiſiane. Quoiqu'avec une ample autorité pour la police du pays & les négociations vis-à-vis les Sauvages & les étrangers, il étoit très gêné par l'intendant, qui étoit maître abſolu de la partie des finances, & chargé de tout le commerce & de la juſtice. Il étoit à la tête du conſeil ſouverain du pays.

(*a*) Le fameux bil de 1774 a permis aux Canadiens catholiques d'avoir un évêque, mais à condition qu'il ne ſe faſſe point ſacrer en France. On ſait toutes les clameurs & les troubles qu'a cauſés & cauſe encore, en Angleterre, la promulgation de ce bil. Il juſtifie les réflexions de l'auteur *des obſervations ſur le traité de paix conclu à Paris en* 1763. Voyez p. 80, 81, &c.

tes, du vermillon, & du vert-de-gris, des rubans rouges, jaunes, verts & bleus, de la tavelle angloiſe, des aiguilles, du fil, des aleines, de la ratine bleue, blanche & rouge, pour les mitaſſes, des couvertes de laine de 3 points & demi, de 3 points, de deux points & d'un point & demi, de la toile de Léon, des miroirs à cadre de bois, des chapeaux unis, bordés en fin & en faux, des plumets panachés, des rouges, jaunes, bleus & verts, des capots pour hommes & pour enfants, de la ratine friſée, des galons en faux & en fin, de l'eau-de-vie, du tabac, des raſoirs pour la tête, des verroteries en façon de porcelaine d'un noir vineux, des peignes, &c.

Les Sauvages donnent, en retour de ces marchandiſes, des peaux de chevreuils, de cerfs, d'ours, de caſtors, de loutres, de pécans,

d'écureuils, de martes, de loups-cerviers, de renards, de rats muſqués, de rats de bois, de loups, de caribous & d'orignal. Ils traitent auſſi pour du pain, du lard, du ſel, des pruneaux, de la melaſſe, toutes ſortes de viande & de poiſſons, de l'huile d'ours, qui vaut mieux que la graiſſe d'oye, & des duvets d'oiſeaux aquatiques. Tous ces différents échanges ſe réduiſent en valeur d'une peau de caſtor, qui, pour l'ordinaire, eſt eſtimée une bouteille d'eau-de-vie de 30 ſ. La livre de caſtor vaut 4 liv. 10 ſ. & la peau peſe 2 liv. & demie à 3 liv. Ces prix de nos marchandiſes varient, ſuivant l'éloignement des lieux.

Les gardes magaſins, dans les poſtes du roi, étoient chargés ſeuls de cette traite & de rendre compte du produit à l'intendant. Le commandant avoit droit de veiller à ce

qu'ils ramaſſoient de par-tout au meilleur compte poſſible, & qu'apparemment on faiſoit payer au roi ſur le pied courant des marchandiſes en Canada. Mais le plus grand mal, c'eſt qu'ils envoyoient des marchandiſes qui n'étoient point du tout propres à la traite des Sauvages, comme de grands miroirs montés ſur du marroquin, des étoffes de ſoie, & des coupons de différentes autres étoffes, des mouchoirs, des bas, enfin tout le rebut des boutiques. L'intendant, qui étoit attaché à la marine, n'auroit oſé refuſer tous ces objets, & les envoyoit pour la forme dans les magaſins ſéparés où ils pourriſſoient ou étoient volés, ou détournés à d'autres uſages. L'on faiſoit des procès verbaux de conſommation, au bout d'un certain tems. L'argent qui étoit payé par le roi, entroit dans la poche des four-

niſſeurs, & toute la perte étoit pour lui. Ajoutez à cela les avaries, qui, dans d'auſſi longs voyages, deviennent immanquables, & ce qui pouvoit être volé. Les fourniſſeurs avoient donc un profit ſûr, & le roi ſupportoit toutes les pertes, quoique les bénéfices, dans des tems ordinaires, duſſent être très-avantageux dans la traite, autrement aucun particulier ne ſe ſeroit aviſé de vouloir faire ce commerce, ſur-tout dans des pays infiniment plus éloignés.

Les marchandiſes pour la traite des Sauvages ſont les fuſils de chaſſe, le plomb, les balles, la poudre, des briquets, des pierres à fuſil, des tirebourres, des couteaux, des haches, des chaudieres, de la porcelaine, de la raſade, des chemiſes d'hommes, & des toiles garnies de drap bleu & rouge pour les couvertes & machico-

que les Sauvages ne fuſſent pas trompés, & de prendre ce qu'il croyoit néceſſaire de ces effets, pour leur faire des préſents. Les intérêts différents de ces deux perſonnes les brouilloient ſouvent. Le gouverneur ſe trouvoit preſque toujours avoir tort, & étoit rappellé. Pour éviter ces inconvénients, ils étoient aſſez ordinairement d'accord, & faiſoient leurs affaires enſemble.

Les poſtes de l'intérieur du pays étoient donnés à des officiers de faveur. Le grade y étoit compté pour rien. Ils menoient avec eux un garde magaſin, & faiſoient la traite pour leur compte. Comme ils n'étoient pas en argent, ils trouvoient des marchands à Québec ou à Mont-Réal, qui leur fourniſſoient à crédit toutes les marchandiſes néceſſaires, ce qu'on appelloit les équiper. Ils conve-

noient de leur prix, & donnoient en retour les pelleteries aux marchands; il y avoit à gagner pour les deux partis. Ces officiers avoient ſouvent occaſion de négocier pour le roi avec les nations voiſines de leurs poſtes, & donnoient leurs marchandiſes pour des préſents. Elles leur étoient payées par l'intendant, ſur l'approbation & les ordres du gouverneur. Cela a occaſionné bien des comptes d'apothicaire, & faiſoit le profit le plus aſſuré de ces commandants, ſurtout dans les tems de guerre.

Ces commandants, ainſi que les traiteurs particuliers, étoient obligés de prendre des congés du gouvernement, qui leur coûtoient 4 à 500 liv. pour avoir la permiſſion de porter leurs marchandiſes dans les poſtes, & de ſe charger de quelques effets pour le compte du roi. Cet article a toujours fait un

obſtacle des plus conſidérables à la traite & à l'établiſſement du Canada, étant obligé de prendre de ces congés toutes les fois que l'on vouloit aller dans l'intérieur du pays. Les poſtes les plus éloignés dans le N. O. étoient les plus recherchés, à cauſe de l'abondance & du bas prix des pelleteries, & de la cherté de leurs marchandiſes.

La troiſieme eſpece de traite ſe faiſoit par des commerçants ou coureurs de bois, qui ayant chargé quelques canots de marchandiſes, moyennant des congés, alloient chez les nations, hors de la portée de nos poſtes, attendoient les Sauvages au retour de leur chaſſe dans leurs villages, ou les y ſuivoient, & s'en revenoient après avoir traité la charge de leurs canots avec un avantage conſidérable. Ceux, ſur-tout, qui étoient en état d'ache-

ter de la premiere main les marchandiſes, faiſoient une fortune aſſez rapide ; mais il falloit, pour cela, ſe déterminer à mener une vie bien miſérable & bien pénible. Ces différentes traites, à leur retour en France, pouvoient faire un article de 2 millions 500 mille livres.

Aux détails qu'on vient de lire, M. Pouchot avoit ajouté quelques obſervations ſur l'utilité dont le Canada auroit été à la France, ſi on eût mieux connu ſes productions, & ſi on eût profité des grands avantages que le ſol & la poſition du pays lui offroient ; mais comme l'auteur n'avoit fait qu'ébaucher cette matiere, en ſe promettant toutefois d'y revenir & de l'approfondir davantage, & que nous n'avons pas trouvé dans ſes papiers ſes nou-

velles remarques, nous avons cru devoir ſupprimer les anciennes trop ſuperficielles & trop incompletes. D'ailleurs il n'avance rien dans ces dernieres que M. l'abbé Raynal *n'ait vu & diſcuté avec ſoin dans ſon ouvrage, où il a eu le courage de s'élever le premier contre les injuſtes préjugés que le public avoit ſur les colonies françoiſes du continent de l'Amérique Septentrionale; préjugés qu'on s'étoit efforcé de juſtifier dans une ſuite de mémoires imprimés dans les premiers volumes* des Ephémérides du citoyen. *Parce que le gouvernement avoit commis des fautes dans l'adminiſtration de la colonie du Canada, devoit-on en conclure qu'elle étoit inutile, & qu'on devoit ſe féliciter de ſa perte? Voilà néanmoins à quoi ſe réduiſent tous les arguments de notre économiſte, membre d'une eſpece de ſecte politi-*

que qui prend toujours de l'enthouſiaſme pour la raiſon, & qui, eſclave de ſon ſyſtême, veut tout y ſoumettre, n'épargnant pour cela ni paradoxes, ni logomachies.

FIN du ſecond Volume.

rn. Guerre, &c.

ujours de l'en-
raiſon, & qui,
ne, veut tout y
nant pour cela
gomachies.

d Volume.